

\$120 millions pour le Crédit Foncier

La Banque d'Épargne fait une offre d'achat



Quelques heures avant le dépôt à l'Assemblée nationale de la loi-cadre du ministre Lise Payette sur la propriété des institutions financières du Québec, la Banque d'Épargne de Montréal a annoncé qu'elle offrirait sous peu d'acheter le Crédit Foncier Franco-Canadien pour une somme de \$120 millions. Laurier CLOUTIER révèle que le comité exécutif du Crédit Foncier s'est réuni hier à la suite de cette offre, plus intéressante que celle de Central & Eastern Trust, de Nouvelle-Écosse. Pour la Banque d'Épargne, il s'agit là d'un geste spectaculaire, car cette institution offre d'acheter une société aussi importante qu'elle, dont les actifs sont d'environ \$1.2 milliard. Pour elle, il s'agit d'absorber une institution financière solidement établie et oeuvrant dans tout le Canada, car la Banque d'Épargne est limitée au marché du grand Montréal. — page D 1



C'est bien Marion qui sortit seul de la cache (Valence)

Au cours du procès des accusés dans l'affaire de l'enlèvement de Charles Marion, l'un des inculpés, Claude Valence, a révélé hier qu'il avait vu Charles Marion sortir seul de la cachette de Gould en septembre 1977 et se rendre à la rivière voisine. Le prévenu a réitéré que c'était un autre accusé, De Varennes, qui lui avait déclaré qu'il avait deux preuves que M. Marion voulait bien se faire enlever. M. Valence a ajouté qu'il savait qu'éventuellement, c'était M. Marion lui-même qui produirait les \$50,000 de rançon, comme dénoûement ultime à l'affaire. Léopold LIZOTTE rapporte que l'accusé a nié catégoriquement avoir rédigé des communiqués, mais une faute d'orthographe l'a confondu. — page A 3

la presse

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

MONTRÉAL, JEUDI 14 DÉCEMBRE 1978, 94^e ANNÉE, no 187, 68 PAGES, 4 CAHIERS

25 CENTS

ABONNEMENT LUNDI AU SAMEDI \$17.50

METEO

Nébulosité variable et vents modérés
Minimum: - 4 Maximum: 0
Demain: nuageux avec averse de neige
Détails à la page A 2



j'ai vécu JONESTOWN Une nuit terrifiante

Me Mark Lane, qui s'était rendu à Jonestown en compagnie du représentant Leo Ryan, raconte aujourd'hui sa fuite dans la jungle guyanaise en compagnie de l'avocat de la secte du Temple du peuple, Charles Garry. Pour les deux hommes, ce fut une nuit terrifiante qu'ils passèrent dans la jungle après avoir couru de toutes leurs forces en direction de la route menant à Port Kaituma. Le lendemain matin, les deux hommes se perdent dans la jungle avant de retrouver la route et d'atteindre la cabane d'un gardien. — page A 9

Privé de crapauds à déjeuner!

SYDNEY (AFP) — Le président du Gabon, M. Omar Bongo, a été privé à déjeuner des crapauds-buffles qu'il avait apportés d'Afrique pour corser le menu de ses repas en Australie où il se trouvait en visite mardi et hier.

Invoquant les règlements sanitaires, les autorités ont fait un sort aux crapauds et le président Bongo a déjeuné, hier, de saumon fumé et de beefsteak en compagnie du premier ministre d'Australie, M. Malcolm Fraser.

Les douze passagers clandestins ont été découverts par les autorités sanitaires parce que deux des crapauds gambadaient dans la cabine du jet présidentiel à l'arrivée à Sydney, ont précisé des fonctionnaires du ministère de la Santé.

M. Bongo, qui a quitté l'Australie hier, était accompagné d'une suite nombreuse dont plusieurs cuisiniers.

sommaire

- Arts et spectacles — Informations: B 10 à B 15 — Horaires: B 15
- Bandes dessinées: C 12
- Décès, naissances, etc.: C 14
- Économie: D 1 à D 7
- Êtes-vous observateur?: D 10
- FEUILLETON: D 9
- Horoscope: C 12
- La mode du jour: D 14
- Le monde: A 12, A 13
- Mon œil sur Montréal: B 15
- Mot mystère: C 12
- Mots croisés: C 12
- Page des lecteurs: A 5
- Petites annonces: D 8 à D 16
- Radio et télévision: B 14
- Sports: B 1 à B 8 — Le ski: B 4
- Vivre aujourd'hui: C 1 à C 9 — La loi et vous: C 5

«Accroc» à la procédure régulière

Les Cossette-Trudel traduits devant le juge en chef

par Michel AUGER

Après huit ans et dix jours d'exil à Cuba puis à Paris, Louise et Jacques Cossette-Trudel

sont revenus hier à Montréal, et ils devaient comparaître ce matin devant le juge en chef Yves

Mayrand de la Cour des sessions de la paix pour répondre à une série d'accusations découlant de l'enlèvement du diplomate Ja-

mes Richard Cross en octobre 1970.

Le juge en chef ne siège que rarement aux comparutions et

l'on se demandait ce matin au Palais de Justice le pourquoi de cet «accroc» à la procédure régulière, surtout que, depuis qu'il est question du retour des felquistes, les autorités ont constamment maintenu que le dossier des Cossette-Trudel serait soumis au même traitement que celui des autres justiciables.

Au moment de mettre sous presse, LA PRESSE a pu apprendre que le ministère public allait s'opposer à la remise en liberté du couple. Le procureur de la poursuite, Me Jean-Pierre Bonin, était même prêt à faire entendre des témoins dès aujourd'hui si une requête en cautionnement était déposée devant le tribunal.

De l'avis de plusieurs observateurs, il était pratiquement assuré que le couple allait obtenir un cautionnement.

L'un des témoins que la Couronne était prête à faire entendre est le sergent-détective Emile Bisailon, de la police de la CUM, qui a mené l'enquête dans le dossier Cross.

C'est d'ailleurs ce policier, avec son collègue Germain Tourigny, qui a cueilli les Cossette-Trudel peu après midi hier à l'intérieur de l'avion d'Air Canada qui les ramenait de Paris. Pour l'occasion, des mesures de sécurité particulières avaient été prises à l'aéroport de Mirabel.

Les deux enquêteurs, accompagnés de deux représentants des services de l'Immigration et des Douanes, sont montés à bord de l'appareil où le couple et ses deux enfants occupaient toute une section gardée par deux représentants de la Sûreté du Québec. — Voir COSSETTE-TRUDEL, page A 6



photo Paul-Henri Talbot, LA PRESSE

Louise et Jacques Cossette-Trudel ont été conduits aux cellules de la police de la CUM où ils ont passé leur première nuit au Québec après huit ans d'exil. En descendant de l'avion, Cossette-Trudel s'est simplement exclamé: «C'est beau l'hiver»...

édito

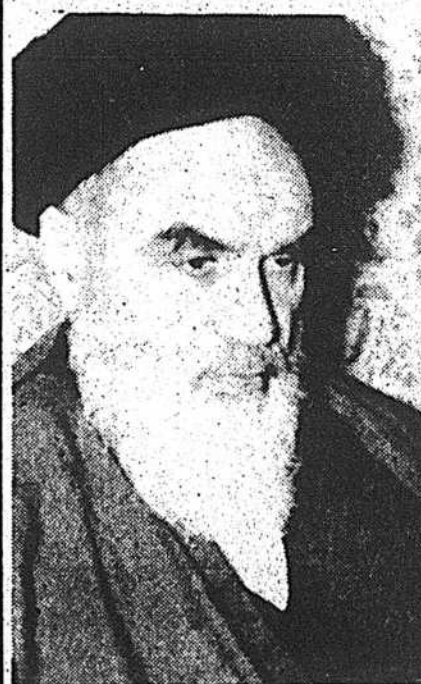
Le retour des Cossette-Trudel par Vincent PRINCE — page A 4



John Wayne: un des «durs» les plus aimés

Le dernier acteur que nous présente David Zinman dans son livre sur les années 50 est John Wayne, dont les films les plus mémorables, «The Quiet Man», «The High and the Mighty» et «Rio Bravo», furent tournés en 1952, 1954 et 1959. Grâce à sa force de caractère, John Wayne a su faire taire ses critiques et est devenu l'un des «durs» les plus aimés de Hollywood. Wayne obtint son premier rôle important dans «The Big Trail», tourné en 1930. Depuis, il a connu une carrière phénoménale, jouant dans plus de 150 films. — page C 3

le monde Iran: l'arme économique



La guerre économique s'accroît contre le régime du chah, obligeant celui-ci à effectuer des achats de pétrole à l'étranger. Après les démonstrations de force, l'ayatollah Khomeini, principal symbole de l'Opposition, y voit le moyen essentiel pour renverser l'empire des Pahlevi. Celui-ci, rapporte d'Ispahan l'envoyé spécial de l'AFP, Patrick Meney, n'hésite pas à utiliser le gourdin et le fusil pour faire acclamer le souverain.

Vance: mission abrégée

— pages A 12 et A 13

Si JE LE VOIS, JE LUI FAIS SON AFFAIRE AU CARICATURISS!



Girerd

Si le Québec devenait indépendant

Le CP, le CN et Air Canada déménageraient leurs pénates

OTTAWA (d'après CP) — Selon une étude gouvernementale rendue publique hier par le ministre de la Justice, Marc Lalonde, les sociétés Air Canada, Canadien Pacifique et Canadien National déménageraient leurs sièges sociaux de Montréal si le Québec se séparait du reste du Canada.

L'étude, préparée pour le compte du Centre d'information sur l'unité canadienne, souligne que le Québec sortirait perdant d'une renégociation du lien fédéral dans le domaine des Transports.

M. Lalonde a fait remarquer en conférence de presse qu'il est normal de penser que si le Québec accède à l'indépendance, ces sociétés de transport ne garderont

pas leur principal centre d'activités dans «un pays étranger».

Air Canada, CP et le CN donnent de l'emploi à plus de 5.000 personnes dans la région de Montréal.

Le document dévoilé hier est le quatrième d'une série intitulée «Pour comprendre le Canada».

Des chiffres

Le document, coiffé du titre «Les Transports — un lien unificateur», rejette l'argument du Parti québécois voulant que le bilan des dépenses et des impôts du fédéral dans les transports soit négatif.

Ainsi, la contribution fédérale aux installations de transports au Québec serait de \$2.6 milliards alors que la présence d'Ottawa

dans ce secteur économique représente environ 70.000 emplois directs et indirects pour une masse salariale approximative de \$1 milliard.

En 1977-78, le gouvernement canadien a consacré \$135 millions à l'exploitation et à l'entretien de cette infrastructure des transports.

On signale également que plusieurs fabricants québécois, dont l'industrie navale, aérospatiale et ferroviaire dépendent du gouvernement du Canada.

Passer par les Etats-Unis

Comme dans les études précédentes qui portaient sur le textile et les industries manufacturières, celle-ci conclue que «l'accession à

la souveraineté entraînerait une réévaluation des intérêts économiques de toutes les provinces et un réaménagement des courants commerciaux entre le Québec et le reste du Canada».

Ainsi, les aéroports de Montréal perdraient sans doute leur fonction de plaque tournante du pays, 48 pour cent des voyageurs qui arrivent au Canada passent par Montréal, puisque ces visiteurs seraient dirigés sur d'autres aéroports.

Même si le Québec semble posséder un avantage compte tenu de sa position géographique stratégique, de dire l'étude, puisque le système de transports canadien est intégré d'est en ouest, ce dernier ne doit pas surestimer son pouvoir de négociation.

D'abord, signale-t-on, le trafic routier et ferroviaire entre l'Ontario et les provinces Atlantiques, via le Québec, est de faible importance.

De plus, si le Québec devient indépendant, il se pourrait que le reste du Canada songe à faire passer ses liaisons ferroviaires et routières par les Etats-Unis, ce

qui «raccourcirait de 300 kilomètres les distances entre l'Ontario et les provinces Atlantiques».

Le Québec est également en position désavantageuse en ce qui regarde le trafic aérien et il souffre d'un net désavantage pour ce qui est des pipe-lines puisqu'il dépend entièrement des autres provinces ou de l'étranger pour son gaz et son pétrole.

La voie maritime

Reste la voie maritime du Saint-Laurent. L'étude admet qu'un Québec souverain semblerait jouir d'une situation avantageuse dans les négociations mais que de sérieuses réserves doivent être apportées.

Il faudrait en effet que le Québec à ce moment-là entreprenne des négociations avec le Canada et les Etats-Unis qui exploitent conjointement ce lien maritime. L'étude soutient donc qu'il est loin d'être sûr que le Québec améliorerait sa situation avec ces ententes.

Fédéralisme rentable

Le ministre Lalonde a affirmé hier qu'il est impossible de quanti-



Le ministre Lalonde

fier les pertes que subirait un Québec indépendant dans le secteur des transports. Il a ajouté néanmoins que le Parti québécois ne peut prétendre comme il le fait que la politique canadienne des transports l'a largement défavorisé.

Il a conclu en affirmant que la souveraineté-association permettrait sans doute de signer quelques ententes entre le Québec et un Canada à neuf provinces mais que tout le monde y perdrait, et que le Québec écoperait davantage.

À L'ÉCOUTE D'OTTAWA

Le MEER dans le béton

A chaque semaine que le bon Dieu fait, un député libéral accoste le ministre de l'Expansion économique régionale, M. Marcel Lessard, et lui demande: Alors Marcel, comment se fait-il que ton ministère finance tel ou tel projet au Québec et qu'on ne voit que les pancartes des péquis-tes?»

Et M. Lessard de répondre invariablement que même si le MEER verse plus de \$100 millions par année dans des projets conjoints avec le Québec, c'est cette province qui est maître d'oeuvre des travaux et qu'il lui

arrive «d'oublier» de mentionner la participation fédérale.

Une situation tragique à la veille d'un scrutin général, d'autant plus que celui-ci se tiendra au printemps. Selon Ottawa, il arrive en effet que le gouvernement québécois se rende à ses représentations et fasse état de l'apport du fédéral au bas des affiches. «Mais ces sacrées affiches sont toujours fixées à des poteaux trop courts, ça fait qu'en hiver la neige cache notre nom, et l'été, c'est le foïn», s'attristait-on hier au bureau du ministre.

Pour y remédier, on prépare des pancartes de couleurs jaune et noire qui devraient attirer l'attention des passants à défaut de remporter des prix d'esthétique. On pourrait aussi reprendre des opérations de commandes comme celle menée à Matane le printemps dernier. Soucieux d'affirmer sa contribution à la réfection d'un quai, le MEER avait alors dépêché des ouvriers pour cimenter son écriteau dans le béton du quai en question, et ce, en pleine nuit! Encore heureux, comme dit le premier ministre Trudeau, que la séparatisme soit mort au Québec...

LA MÉTÉO à Montréal

AUJOURD'HUI

Minimum: -4 Maximum: 0

Nébulosité variable vents modérés

DEMAIN

Nuageux avec averses de neige

au Québec

RÉGIONS	Min.	Max.	AUJOURD'HUI	DEMAIN
Abitibi	-12	-15	Néb. variable, neige	Nuageux, froid
Outaouais	-	-4	Néb. variable	Nuageux, neige
Laurentides	-7	-5	Néb. variable, neige	Nuageux, aver. neige
Cantons de l'Est	-	-3	Neige	Averses de neige
Mauricie	-8	-10	Averses de neige	Néb. var., froid
Québec	-	-8	Ciel varia., neige	Gén. nuageux, froid
Lac-Saint-Jean	-8	-10	Averses de neige	Néb. var., froid
Rimouski	-	-3	Neige	Averses de neige
Gaspésie	-	-3	Neige	Averses de neige
Bas-Comeau	-	-5	Nuageux	Averses de neige
Sept-Îles	-	-5	Nuageux, neige inter.	Averses de neige

au Canada

Capitales	Min.	Max.
Victoria	-4	3
Edmonton	-10	0
Regina	-16	-6
Winnipeg	-18	-7
Toronto	2	4
Fredericton	-16	-1
Halifax	-8	2
Charlottetown	-12	-1
Saint-Jean	-16	2

si vous partez...

aux États-Unis

	Min.	Max.		Min.	Max.		Min.	Max.
New York	1	10	Chicago	-1	-2	Nlle-Orléans	0	-4
Washington	-1	16	San Francisco	5	17	Miami	13	24
Boston	-2	7						

vers les capitales

Amsterdam	5	Londres	6	Stockholm	-3
Athènes	12	Le Caire	15	Sydney	9
Berlin	5	Lisbonne	10	Tokyo	9
Bruxelles	6	Madrid	10	Tunis	14
Casablanca	14	Moscou	-9	Vienne	4
Genève	7	Paris	6	Varsovie	4
Hong Kong	18	Rome	17		

vers les plages

Acapulco	23	32	Bermudes	18	22	Nassau	22	29
Mexico	7	20	Barbade	25	29	Rio de Janeiro	23	30

la presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE L.T.E.E., 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seul la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de LA PRESSE, et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. Courrier de la deuxième classe — Enregistrement numéro 1400 — Port de retour garanti.

TARIFS D'ABONNEMENTS

LIVRAISON A DOMICILE: lundi au samedi	\$1.75
Lundi au vendredi	\$1.25
Samedi seulement	0.75

ABONNEMENTS PAYÉS D'AVANCE

Nombre de semaines		Par courrier: Canada	
13	26	13	26
Lundi au samedi	\$35.00	\$70.00	\$140.00
Lundi au vendredi	\$23.00	\$46.00	\$92.00
Samedi seulement	\$12.00	\$24.00	\$48.00

ETATS-UNIS — PAYS ÉTRANGERS

Nombre de semaines		Par courrier:	
13	26	13	26
Lundi au samedi	\$52.00	\$104.00	\$208.00
Lundi au vendredi	\$32.50	\$65.00	\$130.00
Samedi seulement	\$19.50	\$39.00	\$78.00

INFORMATION GÉNÉRALE

REDACTION 285 7272
 ÉDITORIAL 285 7070
 PROMOTION 285 7100
 RELATIONS DE TRAVAIL 285 7383

PETITES ANNONCES (annonces classées)

Commandes 285 7111
 du lundi au vendredi: 9h à 17h
 Pour changer ou annuler 285 7205
 du lundi au vendredi: 9h à 16h30

GRANDES ANNONCES

Détailants 285 7202
 National Tele Presse: Vacances, voyages 285 7306
 Carrières et professions nominations 285 7320

COMPTABILITÉ

Grandes annonces 285 6892
 Petites annonces 285 6901

Pour tout genre d'abonnement, nos bureaux sont ouverts de 9h à 19h30 (Samedi: 9h à 19h) 285-6911

IMPORTANT VENTE AUX ENCHÈRES IMPORTANT

De grand intérêt pour les collectionneurs et actionnaires.

Le dimanche 17 décembre à 13h

ART CANADIEN ET EUROPEEN

M. A. Fortin, A. Lismer, Anna Noeh, Sam Borenstein, F.A. Coburn, E. Dyonnet, Henri Hébert, R.W. Burton, Eric Riordon, Henri Masson, Noble Graham Norwell, Mario Gross, Stanley B. Wilson, Marie Claire, A. Leimanis, Gordon Marich, Hall Ross Perrigard, Louis-Paul Perron, Jean-Marc Bouchard, Jan Funnekaner, Yeend King, A. I. Y. Jackson, Gordon Pfeiffer, etc., etc., etc.

Objets anciens; porcelaine, monnaies, montres de poche, table pour salle à manger style Shératon, lampes capo de monte, tables d'occasion, chaises d'occasion, anciens fusils, belle sélection de bijoux de succession, une superbe baque avec un grand diamant. Argentérie, tapis orientaux de haute qualité. Et plusieurs autres beaux morceaux.

INSPECTION: le samedi 16 décembre, de 10h à 18h
Le dimanche 17 décembre, de 10h à 13h

Empire Industries Inc. 5500, rue Paré 482-3801

OFFREZ UN CADEAU QUE L'ON APPRÉCIE LONGTEMPS — OFFREZ UN APPAREIL

Kodak

Ouvrez-moi d'abord

Offrez un cadeau instantané

OFFREZ «THE HANDLE»

L'appareil instantané KODAK à prix avantageux. D'emploi si facile qu'il vous accompagnera lors de toutes vos sorties de plaisir.

APPAREIL «THE HANDLE» 34.88

ou bien offrez le COLORBURST de KODAK

- De belles photos couleur instantanées à l'élégante finition SATINLUXE de KODAK.
- A moteur pour éjection immédiate de la photo
- Commande automatique d'exposition

SEULEMENT 44.88

JAPAN CAMERA CENTRE & JAPAN ELECTRONICS CENTRE

LES GALERIES D'ANJOU ANJOU, QUÉBEC 353-6800

LE CARREFOUR LAVAL CHOMEDEY, LAVAL, QUÉBEC 688-6530

CHARGEX VISA master charge

la presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE L.T.E.E., 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seul la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de LA PRESSE, et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. Courrier de la deuxième classe — Enregistrement numéro 1400 — Port de retour garanti.

TARIFS D'ABONNEMENTS

LIVRAISON A DOMICILE: lundi au samedi	\$1.75
Lundi au vendredi	\$1.25
Samedi seulement	0.75

ABONNEMENTS PAYÉS D'AVANCE

Nombre de semaines		Par courrier: Canada	
13	26	13	26
Lundi au samedi	\$35.00	\$70.00	\$140.00
Lundi au vendredi	\$23.00	\$46.00	\$92.00
Samedi seulement	\$12.00	\$24.00	\$48.00

ETATS-UNIS — PAYS ÉTRANGERS

Nombre de semaines		Par courrier:	
13	26	13	26
Lundi au samedi	\$52.00	\$104.00	\$208.00
Lundi au vendredi	\$32.50	\$65.00	\$130.00
Samedi seulement	\$19.50	\$39.00	\$78.00

INFORMATION GÉNÉRALE

REDACTION 285 7272
 ÉDITORIAL 285 7070
 PROMOTION 285 7100
 RELATIONS DE TRAVAIL 285 7383

PETITES ANNONCES (annonces classées)

Commandes 285 7111
 du lundi au vendredi: 9h à 17h
 Pour changer ou annuler 285 7205
 du lundi au vendredi: 9h à 16h30

GRANDES ANNONCES

Détailants 285 7202
 National Tele Presse: Vacances, voyages 285 7306
 Carrières et professions nominations 285 7320

COMPTABILITÉ

Grandes annonces 285 6892
 Petites annonces 285 6901

Pour tout genre d'abonnement, nos bureaux sont ouverts de 9h à 19h30 (Samedi: 9h à 19h) 285-6911

Valence: l'homme qui est sorti seul de la cache, c'était Marion!

par Léopold LIZOTTE

L'homme que Claude Valence avait vu sortir seul de la cachette de Gould en septembre 1977, pour se rendre à la rivière voisine y jeter apparemment un sac de plastique et revenir avec deux cruches d'eau, était bel et bien Charles Marion.

C'est ce que le prévenu a déclaré au cours de la poursuite de son contre-interrogatoire hier, identifiant tout d'abord le gérant de crédit sur photos, pour le pointer ensuite du doigt dans la salle d'audience.

Le prévenu a soutenu que c'est après un guet de deux heures qu'il avait vu Marion émerger de l'abri souterrain pour regarder tout d'abord chaque côté de lui avant de prendre la direction du petit cours d'eau, avec ses deux cruches.

Le témoin, répondant à plusieurs séries de questions intentionnellement «disparates» posées par le procureur de la Couronne, Me Pierre Sauvé, a réitéré que c'était De Varennes qui lui avait donné des indications quant à l'accord du gérant de crédit pour se laisser enlever, en lui affirmant qu'il en aurait deux preuves.

La première aurait été le voyage blanc à Stokes, alors que le rapt n'avait pu être exécuté parce que la «victime» attendait de la visite, et n'avait pu aller chercher sa secrétaire.

En ramenant René Chalifoux à Sherbrooke, par ailleurs, ce dernier lui aurait confié qu'à cette occasion, De Varennes était même allé parler à Marion, lors de cette tentative avortée.

L'accusé a également déclaré qu'à un certain moment, De Varennes s'était dit quelque peu inquiet parce qu'on l'avait vu en compagnie de Marion sur sa moto, que ce dernier avait la «bougeotte», et qu'il voulait sortir de la cachette.

Valence affirme également qu'il savait qu'éventuellement c'était Marion lui-même qui

pourrait produire la rançon de \$50,000 comme dénouement ultime à l'affaire.

«Echoué» avec un «h»

Sur un autre sujet, l'accusé est catégorique: il n'a jamais écrit de communiqués, ni même de «brouillons» de communiqués qui auraient pu être ensuite retranscrits par son épouse.

«Je n'ai même pas besoin de les regarder, dit-il, ma femme n'aurait jamais fait cela. Elle était incapable de faire mal à une mouche».

Me Sauvé demande alors au témoin de prendre un crayon et d'écrire, en lettres moulées, quelques phrases d'un de ces communiqués, ou le mot «échoué» incidemment se retrouve aux premières lignes.

Il écrit donc ce que lui dicte Me Sauvé qui, tout aussitôt, présente le nouvel exhibit aux jurés. Puis, lorsque tous en ont pris connaissance, il demande à Valence depuis quand, selon lui, on écrit le mot «échoué» avec un «h», soit «échoué».

L'homme hésite, et le procureur de la couronne lui tend un autre document, où cette fois c'est le mot «échouement» qui est écrit également avec la huitième lettre de l'alphabet en trop.

Par la suite, toutefois, le prévenu admettra volontiers que plusieurs documents signés du nom de l'un de ses fils l'ont effectivement été par lui.

Bourassa, Desrochers, Laporte

De la même façon, il reconnaît que la liste de noms de personnalités montréalaises retrouvée chez De Varennes, et qui contenait, entre autres, celui de M. Paul Desmarais, a bel et bien été écrite par lui.

S'il l'a fait, c'est que, contre rémunération, mon ami voulait savoir quelles avaient été



Charles MARION

les contributions de ces gens (dont les Bronfman) à la caisse du Parti libéral du Québec.

Si le renseignement lui a été personnellement demandé, c'est parce qu'on le croyait capable d'obtenir ces informations confidentielles en raison de ses relations à Québec. Et il les énumère.

Bourassa, selon ses dires, était une connaissance personnelle, de même que son bras droit Paul Desrochers. Et il explique: j'étais là lorsque le premier a été appelé à succéder à Jean Lesage, et ce à titre d'organisateur du PLQ pour le comté de Mégantic-Frontenac. Un poste, incidemment, qu'il a occupé de 1962 à 1972.

Me Sauvé veut encore savoir pourquoi il gardait dans sa chambre une copie du McLean's où avait paru un article sur M. Desmarais, en avril 1976. Son explication, c'est qu'il voue au

président de la Power Corporation une admiration semblable à celle qu'il a pour d'autres grands hommes, tels MM. Kennedy et Trudeau.

— Et le numéro de journal, trouvé sous son matelas, portant comme manchette «Autopsie de Pierre Laporte»?

La encore il soutient que le défunt ministre du Travail était une connaissance personnelle. En 1968, lors d'une précédente convention à la chefferie du Parti libéral, c'est lui qu'il avait appuyé de toutes ses forces.

Et Aldo Moro?

«Je lui avais parlé à plusieurs reprises, longuement, et comme bien des choses n'ont jamais été expliquées en marge de la Crise d'octobre, cette manchette m'avait fortement intéressé.»

Au même endroit, la police avait dit avoir également trouvé un numéro du *Journal de Montréal* traitant de l'enlèvement et de l'assassinat d'Aldo Moro, premier ministre d'Italie.

— Est-ce à dire également que M. Moro était un de vos amis intimes? de demander Me Sauvé. Et, en fait, est-ce que tous ceux à qui vous parlez deviennent comme ça des connaissances personnelles?

Valence répond dans la négative, et soutient que si ce numéro de journal était là, c'était sans doute pour autre chose.

Et il explique que lorsqu'il lui arrivait de lire au lit, avant de se coucher, il mettait ainsi son journal ou son magazine sous son lit ou sous son matelas, sans penser à plus.

Plus tôt, il avait admis que victime d'une faillite de \$73,000 en 1957, il avait perdu par la suite près de \$135,000 à la bourse, une bonne partie de la somme ainsi risquée provenant d'une indemnité perçue à la suite d'un accident où il avait perdu un oeil.

Il a reconnu également devoir près d'une trentaine de milliers de dollars à des banques ou des

compagnies de prêts, ce qui fait qu'il se considère déjà depuis quelques années comme insolvable.

Et c'est la raison pour laquelle il n'a pas tenté de se relancer dans les affaires et qu'il ne possède même pas de compte en banque. Il a cependant guidé ses fils dans diverses transactions réalisées à même un «budget familial» où les avoirs de tout le monde étaient mis en commun.

Confessions forcées

Pendant tout le reste de la journée, le prévenu a été interrogé sur les diverses déclarations qu'il aurait faites à la police dans les heures ou les jours qui ont suivi son arrestation, sur sa ferme de Weedon.

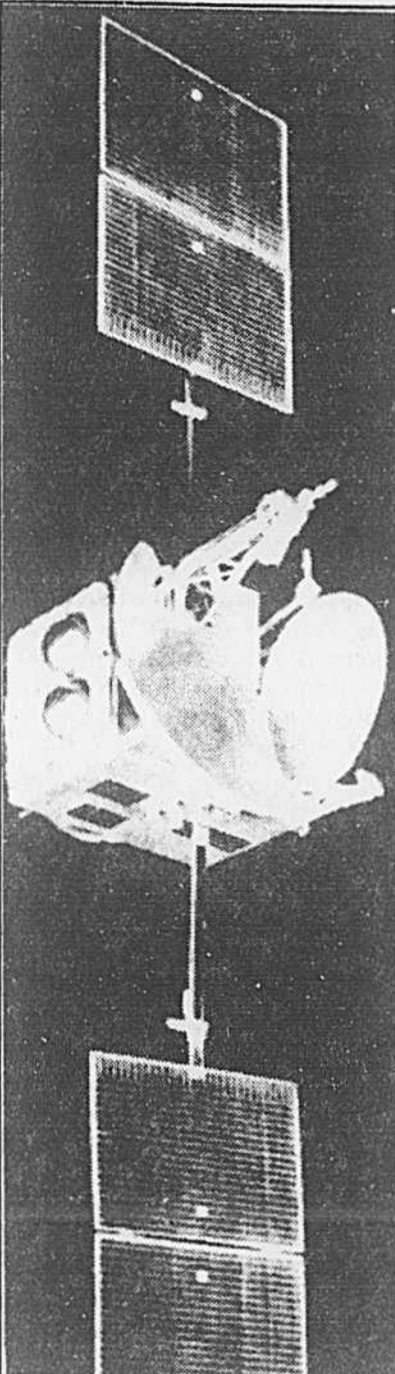
Même si certains détails peuvent concorder avec la version qu'il a lui-même donnée devant le jury jeudi dernier, Valence affirme que ces «confessions», verbales ou écrites, lui ont été arrachées par des promesses ou des menaces.

On lui aurait par exemple promis que s'il racontait tout, son procès serait tenu ailleurs qu'à Sherbrooke, et qu'il se ferait même sans publicité.

Selon ses dires, les policiers lui auraient représenté que s'il ne voulait pas parler, son épouse, qui était aux mains de deux «vrais», serait soumise à toutes sortes d'avaries et de traitements dégradants.

Et c'est ce qu'il aurait voulu éviter, à la fin, en rédigeant lui-même une déclaration de huit pages, puis en signant chaque page d'un autre interrogatoire beaucoup plus long encore. Mais il impute les réponses aux policiers eux-mêmes qui disent avoir recueilli sa déposition de sa bouche.

L'accusé célébrait incidemment son quarante-cinquième anniversaire de naissance hier, et le procureur de la couronne, demanda permission de lui offrir ses vœux, en autant qu'il pourrait les croire sincères.



C'est ce satellite canadien qui sera lancé demain soir de Cap Canaveral, en Floride.

Anik-B lancé demain de Cap Kennedy

par André CHENIER

Le plus sophistiqué jusqu'ici, des satellites canadiens, de communications, Anik-B, sera lancé à 7h21, demain soir de Cap Canaveral, en Floride, à bord d'une fusée Delta.

Propriété de Telesat Canada, ce satellite construit par la firme américaine Hughes Aircraft fonctionnera sur deux bandes de fréquences distinctes: celles de 4 gigahertz déjà utilisées dans les satellites Anik-A pour la radio, la télévision et le téléphone, et celles beaucoup plus puissantes mais plus vulnérables aux intempéries, de 1 1/2 gigahertz.

Ces dernières fréquences ont déjà été employées une première fois au Canada à bord du satellite technologique Hermès, qui a servi à diverses expériences canadiennes ou canado-américaines de communications entre des centres éloignés et isolés.

Pousser les essais

L'utilisation des 1 1/2 gigahertz à bord d'Anik-B considéré comme un satellite de transition avant l'avènement des Anik-C plus évolués et qui ne fonctionneront que sur ces fréquences, permettra au gouvernement canadien, qui a loué certains canaux, de poursuivre et d'amplifier les essais technologiques et des expériences en télécommunications sociales auxquelles plusieurs institutions participent également.

Le ministre fédéral des Communications, Mme Jeanne Sauvé, assistera au lancement de demain soir, de même qu'un groupe d'experts en aéronautique de la République populaire de Chine. Ce groupe de 15 membres, que dirige M. Jen Hsin-Min, directeur de l'Institut de recherche en technologie spatiale, a déjà discuté avec les autorités américaines de la possibilité pour la Chine de se doter d'un réseau national de satellites de communications.

Des spécialistes chinois ont aussi, le mois dernier, visité les bureaux de Telesat à Ottawa, et la salle des commandes d'ou la compagnie placera Anik-B sur son orbite définitive, au-dessus de l'Equateur. Les signaux parviendront au satellite par l'entremise de la grande antenne d'Allan Park, en Ontario.

Le Canada, en créant la société Telesat, a été le premier pays au monde à se doter d'un réseau national de télécommunications.

Une lettre contredit Désourdy sur le moment du choix de Bromont

par Paul ROY

Pourquoi le prince Phillip n'a-t-il visité que le site de Bromont à l'automne de 1974? Pourquoi ne s'est-il pas rendu à Saint-Lazare, également candidat en vue de la présentation de compétitions équestres des Jeux olympiques de 1976?

De toute évidence parce qu'à ce moment-là, Saint-Lazare n'était justement plus dans la course, Bromont ayant déjà été choisi depuis quelques mois.

Interrogé par le juge Albert Malouf, hier, lors de sa comparution devant la Commission d'enquête sur le coût des Jeux, le président de la compagnie Bromont Inc., M. Roland Désourdy,

a affirmé à quelques reprises que ce n'est qu'à l'automne de 1974, après la visite du prince Phillip, que le site de Bromont a été choisi.

«A Agreement»

M. Désourdy était catégorique... jusqu'à ce que le procureur de la Commission responsable du dossier «Bromont», Me Gilles Trudel, ne produise une lettre signée par M. Désourdy lui-même ainsi que par un représentant de la Fédération équestre internationale, le Major Lawrence Rook, et le vice-président aux sports du COJO, M. Pierre Charbonneau. La lettre était intitulée «A Agreement» et elle confirmait que le «concours

complet», une épreuve équestre de trois jours, allait être tenu à Bromont sur les terrains de Bromont Inc. La lettre était datée du 14 juillet 1974!

Quelques mois plus tard, il devait être décidé que les épreuves de dressage et de saut, de même que les épreuves équestres du «Pentathlon moderne» allaient également avoir lieu à Bromont.

Plus tôt, au cours de son témoignage, M. Désourdy avait affirmé au juge Malouf qu'il ignorait que le prince Phillip n'avait pas visité le site de Saint-Lazare. Il s'est même porté à la défense du prince, à un moment, quand le juge lui a demandé s'il ne trouvait pas bizarre le fait que ce dernier ne s'était rendu qu'à Bromont.

M. Désourdy s'est empressé de dire qu'il ne doutait pas de la bonne foi du prince Phillip. «Il n'est pas question de douter du prince, lui a alors répondu le juge Malouf, mais on peut douter d'autres personnes!»

Les audiences d'hier ont également permis aux commissaires d'apprendre que Bromont Inc. ne s'embarrait pas de détails quand venait le temps d'effectuer ou de faire effectuer par un sous-traitant un travail sur le site des compétitions équestres. Une description sommaire du travail à effectuer et un montant global sur un bon de commande suffisaient: tourbage des fossés: \$50,000; nettoyage des sous-bois:

\$2,000; menuiserie et peinture: \$17,000; électricité: 8,000, etc.

Aucune description détaillée des travaux à effectuer, aucune indication quant à la quantité et au prix des matériaux à utiliser, aucun autre document que le bon de commande.

Faisant allusion à un de ces bons de commande totalisant \$519,500, le juge Malouf a souligné au témoin qu'il s'agissait là d'un montant important. «N'y a-t-il rien dans vos dossiers qui justifie les montants que vous avez chargés au COJO», lui a-t-il demandé, incrédule?

M. Désourdy a promis qu'il allait profiter de l'heure du lunch pour vérifier, mais il a prévenu le juge qu'il doutait... Et, effectivement, au retour du lunch, il confirmait que de tels documents n'existaient pas.

On arrondissement

Il a toutefois précisé qu'avant que ces bons de commande ne soient émis, des négociations avaient toujours lieu entre des représentants de sa compagnie et le COJO. Et pour ce qui est de

chiffres ronds, qui apparaissent inévitablement sur tous les bons de commande, M. Désourdy souligne qu'on arrondissement. «Ce n'était pas une vente de magasin de 15 cennes», précisera-t-il!

La tenue des compétitions équestres à Bromont a occasionné des déboursés de l'ordre de \$4.3 millions au COJO. Dans sa première soumission au printemps de 1974, Bromont Inc. proposait un prix forfaitaire de \$975,000. Il faut cependant préciser qu'à ce moment-là, il n'était question que de la tenue du «concours complet», les autres épreuves devant avoir lieu à l'Autostade et à l'île-Sainte-Hélène. De plus, plusieurs modifications ont été apportées en cours de route par le COJO au projet original.

Quoi qu'il en soit, M. Désourdy a indiqué hier qu'il ne pensait pas à l'argent mais plutôt à «l'honneur de recevoir la royauté et l'univers entier» chez lui quand il a présenté la candidature de Bromont.

«Les installations équestres ne valent plus rien» (Désourdy)

En vertu d'un protocole d'entente intervenu en 1974 entre le COJO et Bromont Inc., cette firme est demeurée propriétaire des installations équestres de Bromont, payées par le COJO, après les Jeux de 1976.

Interrogé hier au sujet de cette clause, M. Roland Désourdy a tenu à préciser que ces installations n'ont aucune valeur pour lui. «Ça aurait pu demeurer la propriété de n'importe qui... ça ne vaut plus rien», dira-t-il aux commissaires.

Ces installations comprennent notamment des écuries, un stade, des parcs de stationnement, etc. M. Désourdy a précisé que les écuries en question étaient fort rudimentaires et que le stade n'en était «pas un dans le sens que les gens pensent». Il s'agissait essentiellement, dit-il, d'un flanc de montagne nivelé pour faire des sièges.

Au cours des audiences d'hier, le commissaire Laliberté s'est également intéressé au phénomène de «marché captif» dans lequel se trouvait le COJO à Bromont. C'est en effet Bromont Inc., d'autres compagnies appartenant à la famille Désourdy, ou des sous-traitants embauchés par Bromont Inc., qui ont effectué tous les travaux à Bromont.

«Nos prix étaient toujours infé-

rieurs parce que nous étions sur place», a expliqué M. Désourdy. Il a même suggéré que souvent il n'effectuait des travaux que pour rendre service.

Et à la question de l'un de ses avocats qui lui demandait s'il avait essayé de tirer avantage de cette situation de «marché captif», M. Désourdy a répondu: «Absolument pas!»

Plus de Deux Mille lustres en montre

OUVERT TOUTS LES SOIRS jusqu'à 9 h (excepté samedi)
300 abat-jour en montre

OUVERT TOUTS LES SOIRS jusqu'à 9 h (excepté samedi)
300 abat-jour en montre

Lampe Tiffany
Diam. 18"
Hauteur: 11"
\$59.95

tenez-le

OLYMPUS OM-2

Le plus petit, le plus léger, le plus lumineux des appareils reflex mono-objectif 35mm au monde.

Sans compter qu'il bénéficie d'une garantie totale de deux ans.

Olympus est parvenu à de nouvelles normes de haute qualité avec les prises de vues sans vibration. Ce modèle OM-2 est doté d'un système exclusif d'exposition automatique très sensible s'échelonnant de 60 secondes jusqu'à 1/1000 de seconde. Il fait partie d'un système de plus de 280 accessoires comprenant plus de 30 objectifs. Doté d'un objectif F: 1.8 - 50mm.

Seulement \$469

LE MEUX EQUIPE A LAVAL

ALAPLANTE

242, boul. des Laurentides
Pont-Viau, Laval
669-0595
Photos passeport en 5 minutes

Le retour des Cossette-Trudel

Au moment où j'écris ces lignes, Jacques Cossette-Trudel et son épouse, Louise Lanctôt, sont rentrés depuis quelques heures au pays et attendent sous bonne garde leur comparution ce matin devant la Cour des sessions de la paix de Montréal sous quatre chefs d'accusation en rapport avec leur participation à l'enlèvement et à la séquestration du diplomate britannique Richard Cross en octobre 1970.

Certains auraient souhaité qu'ils continuent de demeurer en exil. D'autres, au contraire, auraient été prêts à les accueillir sans aucune formalité et à passer tout simplement l'éponge. Les autorités ont heureusement adopté une attitude qui se situe entre ces deux extrêmes.

Ces présumés terroristes n'ont pas cessé d'être citoyens canadiens, même quand ils ont demandé d'être déportés en terre étrangère. Ils pouvaient donc, de toute façon, que ça nous plaise ou pas, revenir dans leur patrie. Par contre, cette même patrie n'avait pas à leur accorder un traitement de faveur. Les Cossette-Trudel sont soupçonnés d'avoir enfreint le code pénal. Ils doivent répondre de leurs actes comme n'importe quel autre citoyen.

Ceci dit, il importe de faire confiance à la justice comme l'ont fait implicitement les deux exilés en acceptant de leur plein gré d'y faire face. La justice doit suivre son cours avec toute sa rigueur habituelle mais aussi avec toutes les sauvegardes qu'on reconnaît généralement pour la protection des droits des accusés.

Le premier ministre Lévesque prétendait avant-hier qu'on ne devrait pas accorder de liberté sous cautionnement à ces ex-felquistes en attendant leur procès ou le prononcé de leur sentence. A mon avis, il s'agit là d'une déclaration spontanée qui n'est pas trop heureuse.

C'est aux tribunaux de décider si un accusé doit bénéficier d'une telle liberté provisoire. Et, dans ce cas comme dans tous les autres, on voudra sûrement respecter les critères établis. On sait que cette liberté est généralement accordée à moins qu'on ait des raisons sérieuses de craindre que les accusés en profitent pour prendre la fuite ou commettre d'autres délits. Il ne faut pas oublier qu'un accusé est présumé innocent jusqu'à ce que sa culpabilité ait été reconnue hors de tout doute raisonnable.

Alors, surtout quand on est premier ministre, qu'on occupe conséquemment un poste

comportant une très grande influence, on devrait, semble-t-il, se garder de toute intervention du genre. Le gouvernement, s'il a des représentations à faire en rapport avec l'octroi ou non d'un cautionnement, n'a qu'à procéder par le truchement de son procureur.

Il faudrait prendre garde, d'autre part, de relancer un débat passionné autour des idéaux qu'avaient épousés les deux accusés. Le procès à venir ne peut porter sur leurs idées mais bien uniquement sur leurs actes. Nous n'avons pas de tribunaux d'exception ou de tribunaux politiques, et Dieu en soit loué.

Certains ex-felquistes ont parlé de Richard Cross comme d'un prisonnier politique. C'est un vocabulaire inconnu de notre droit. Le diplomate Cross était un otage aux mains de ses ravisseurs et pas autre chose. Nous n'étions pas en guerre et il n'était interdit à personne de préconiser démocratiquement l'avènement de l'indépendance et du socialisme.

Selon toutes les indications recueillies, par ailleurs, le ministère de la Justice aurait déjà accumulé, et depuis longtemps, tous les éléments de sa preuve. Il devrait donc être en mesure d'accélérer les procédures au maxi-

mum, en supposant, bien sûr, que les accusés enregistrent un plaidoyer de non-culpabilité. Si les prévenus, est-il besoin de le répéter, ont droit à une défense pleine et entière, il n'est ni dans leur intérêt ni dans celui de la société que cette cause s'éternise.

Nous avons vécu une fois les événements d'octobre 1970. Ils restent encore entourés, bien sûr, d'un certain mystère que d'aucuns aimeraient bien dissiper, du moins dans la mesure du possible. L'ambition est légitime. Mais il faut aussi pouvoir tourner la page sans trop tarder.

Nous avons devant nous ni des héros ni des criminels, mais seulement des accusés. Ils ont droit et nous avons droit à ce que la justice les traite comme tels, ni plus ni moins, et que personne ne cherche à s'immiscer dans un processus qui ne le concerne pas.

Les huit années qui se sont écoulées depuis l'affaire Cross devraient rendre tout le monde un peu plus serein. Il ne devrait plus être question d'entretenir une certaine haine ou un certain esprit de vengeance, mais d'apprécier des faits en regard des lois que notre société démocratique s'est données.

Vincent PRINCE

bloc-notes

Don Quichotte et sa Charte

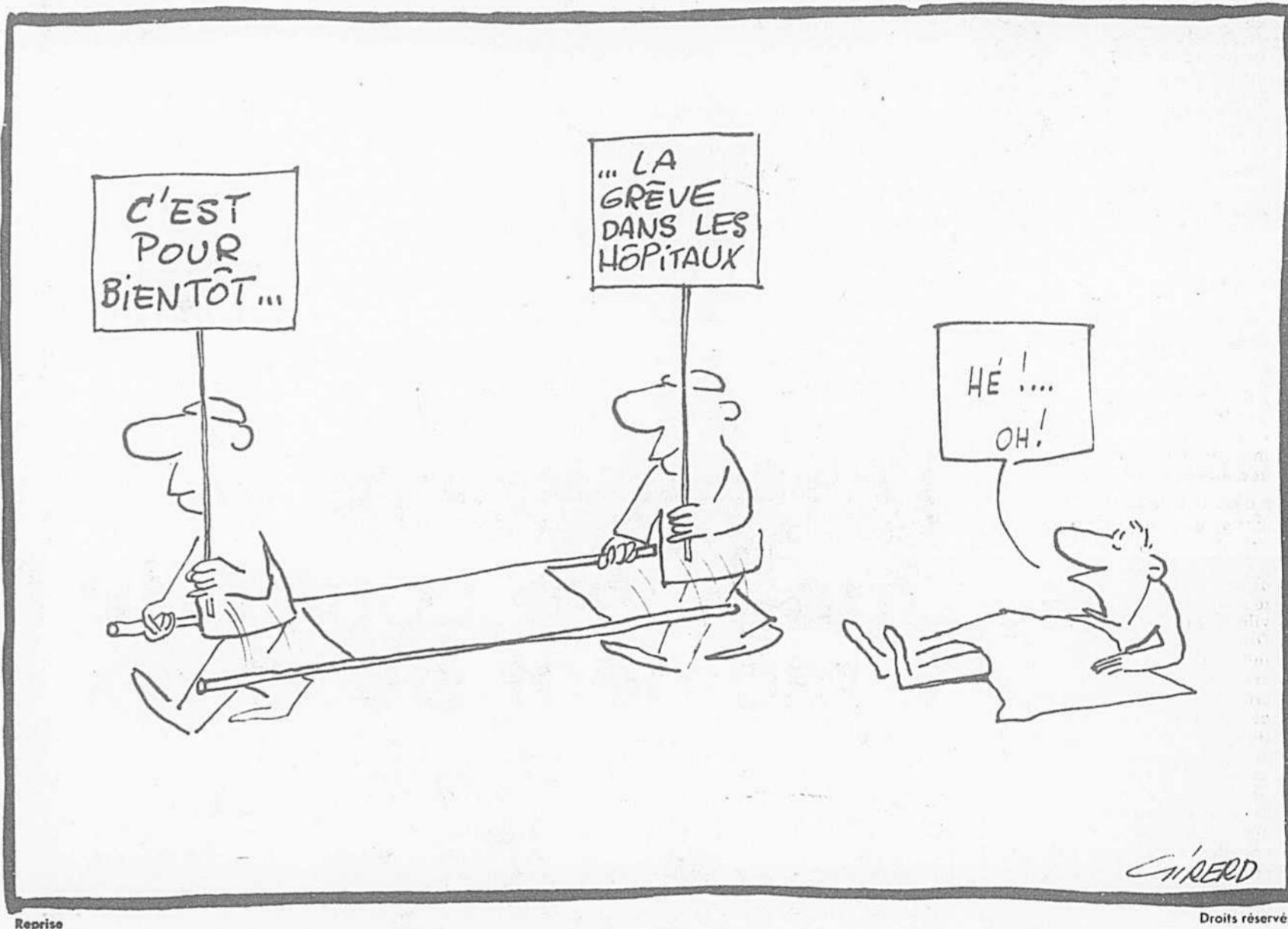
Le Parti québécois présentait l'an dernier son projet de loi no 1, destiné à devenir la Charte de la langue française au Québec. Une Charte c'est fondamental. C'est la base de tout un édifice institutionnel et législatif. Il était donc normal qu'elle soit le projet de loi no 1 du Parti québécois. Mais la fatalité a bousculé la belle ordonnance des projets de loi péquistes. Le «bill no 1» a glissé sur la pelure de banane de l'obstruction libérale et est allé s'affaler sans dignité une centaine de rangées plus loin. Il est devenu le projet de loi 101. Comme on dit dans le jargon du théâtre, il a raté son entrée à la grande déconfiture de M. Camille Laurin, ministre au Développement culturel.

Un malheur n'arrive jamais seul, dit le proverbe. Surtout quand on est l'artisan de son propre malheur. Cette Charte, glaive de la francité et de la québécoïté, devait pourfendre tous les ennemis du bel idiome de la France éternelle. Mais le chevalier Laurin avait présumé de sa monture, la bureaucratie. Celle-ci, au lieu de le mener directement vers les ennemis, s'est mise à tourner en rond et à se jeter sur tout ce qui bouge. On ne peut demander, bien sûr, à une monture d'être plus intelligente que son cavalier ou, à une bureaucratie

de distinguer entre l'esprit et la lettre d'une loi. C'est ce qui explique que l'Office de la langue française exige de LA PRESSE et de la Banque Provinciale qu'elles postulent un certificat de francisation sous peine d'amendes.

L'histoire ne rapporte pas le nom du farfalu qui a prétendu que le ridicule tue. A moins qu'il ait commis en secret le suicide pour tenter de prouver son avancé. De toute façon, les manipulateurs de paperasses de l'Office de la langue française considèrent qu'une entreprise francisée est celle qui possède son certificat de francisation. C'est une norme plutôt mécanique comme celles que feraient des robots à cerveaux électroniques. Il ne faut pas s'en faire, car c'est probablement le monde étatisé de l'avenir. Les automates auront sans doute besoin d'un hygromètre pour vérifier si l'air est humide quand il pleut à verse. On se demande ce qu'auraient dit les Britanniques, inventeurs de l'humour, si leur gouvernement avait exigé du «London Times» qu'il fasse la preuve qu'il était un journal anglais. Pour le moment, «Le plus grand quotidien français d'Amérique» n'est pas un organe «officiellement francophone».

Ivan GUAY



Reprise

Droits réservés

Le livre blanc sur la culture

par François RICARD

LA PRESSE est heureuse de présenter à ses lecteurs la première tranche d'un essai remarquable traitant du livre blanc sur la culture. L'auteur, François Ricard, est membre du comité de direction de la revue LIBERTE. C'est d'ailleurs dans la dernière livraison de LIBERTE (no 118-119, juillet-octobre 1978) que ce texte a d'abord été publié.

Avant toute considération concernant le contenu du livre blanc sur La politique québécoise du développement culturel, il faut relever dans le fait même de cette publication quelques traits d'ensemble assez significatifs.

Tout d'abord, la correspondance très étroite entre la vision du Québec qu'exprime ce livre blanc et toutes les idées élaborées par les écrivains, sociologues, historiens et intellectuels nationalistes des années soixante et soixante-dix, si bien que ces quelque cinq cents pages constituent une sorte de résumé assez parfait de cette pensée. Une grande différence apparaît toutefois: dans le mode d'énonciation qui, de personnel qu'il était, se fait ici officiel, péremptoire. Ce n'est plus un homme — voire un scientifique — qui parle. C'est l'Etat, le «gouvernement», le «pouvoir». Ce phénomène a quelque chose de saisissant: une pensée jusqu'ici signée, assumée par des individus qui y associaient étroitement leur nom et leur conscience, une pensée critique, devient la pensée de l'Etat, une pensée dépersonnalisée, une pensée de pouvoir, bref, une idéologie. Les paroles se transforment en Parole, transformation qui dit assez l'ampleur du changement survenu le 15 novembre 1976. Une telle transforma-

tion n'a rien en soi d'unique. On l'a observée déjà en 1960. Mais elle n'en reste pas moins frappante. Que ce qui jusqu'à un certain moment appartenait à la pensée individuelle, c'est-à-dire sauvage, interdite, négative, à partir de ce moment tourne au positif et revête les attributs du pouvoir, à de quoi nous faire réfléchir sur la liberté de toute pensée. Mais surtout, cette fixation de pensées personnelles, critiques, donc libres, en idéologie officielle, donc virtuellement dominante, nous pose un dilemme: celui de notre propre rapport à cette idéologie, encore trop marquée par ses origines contestataires pour que nous la récusions purement et simplement, puisqu'elle exprime notre propre désir de changement, et cependant déjà trop engagée dans le pouvoir pour que nous n'éprouvions pas à son égard une méfiance instinctive. Autrement dit, et cette question nous concerne tous, y compris ceux qui ont contribué à cette prise de pouvoir: d'où puis-je me placer pour critiquer un pouvoir que j'ai appelé mais dont déjà je me sépare?

Autre fait significatif du livre blanc: sa visée globalisante. On y trouve, en effet, beaucoup plus qu'un simple énoncé des intentions gouvernementales en matière de culture: c'est tout un projet de société, comme on dit, une vision complète et cohérente du Québec qui s'y trouve élaborée, on dirait presque: une utopie, au sens le plus fort du terme. Sans nul doute, ce livre blanc constitue la production majeure de l'idéologie péquiste, son manifeste, l'expression la plus parfaite de la manière dont elle conçoit le Québec passé, présent et à venir. Une sorte de somme, beaucoup plus vaste que la Charte de la langue française ou que les diverses versions du programme du parti. A ce titre, le livre blanc est un document d'une importance cruciale, qui frappe par deux aspects. D'abord, par le fait que — contrairement à ce qui s'est toujours passé

dans notre ennuyeuse histoire politique — un gouvernement, pour la première fois, parle. Le pouvoir politique, au Canada et au Québec, a toujours été muet, et c'est peut-être d'ailleurs la raison de sa stabilité et de sa force: se taire, agir dans le silence, ignorer la parole. Plus un pouvoir est fort, moins il parle. Dès qu'il faiblit, il se met à balbutier (on le voit par le comportement actuel, par les bégaiements des fédéraux). Pour la première fois — mais c'est peut-être aussi un signe de sa précarité —, le pouvoir, au Québec ne redoute pas la parole, il s'exerce même — dans une certaine mesure — par et dans la parole avant tout. De cela, il importe de prendre acte. L'autre aspect frappant, c'est que sa définition globale de la société québécoise et de son développement, le PQ choisisse de la donner, non par le biais de l'économie, mais par celui de la culture, justifiant par là ce qui fait sa principale — et peut-être unique — raison d'être: la conscience et l'insécurité culturelle des Québécois. Ce pari est à la fois périlleux et admirable.

Mais c'est aussi une manoeuvre habile. Privilégiant la dimension culturelle, parce qu'en effet c'est elle qui le soutient le plus sûrement, le PQ donne à la notion de culture une extension absolue. Qui ne conviendra qu'il faille sauver la culture du Québec? Or la culture du Québec, dit le livre blanc, est globale. Elle comprend tout: non seulement la langue et les arts, mais aussi l'économie, l'aménagement du territoire, le loisir, la santé, le travail, les relations internationales, etc. Donc, on ne peut gérer la culture qu'en gouvernant aussi tout le reste. Cette affirmation est ce qui distingue le mieux la pensée du livre blanc de l'idéologie des libéraux fédéraux et provinciaux, pour qui culture et économie, par exemple, peuvent et doivent être séparés, comme en font foi tous les slogans aberrants qu'ils ont

produits («souveraineté culturelle» à la Bourassa, «multiculturalisme» à la Trudeau, etc.). Au contraire, le P.Q. politise d'emblée la culture, ou «culturalise» la politique, ce qui revient au même et fait de ce livre blanc une arme politique (référéndaire) incomparable.

Mais si cette affirmation du caractère englobant de la culture ne fait guère problème au plan théorique (puisque'elle rejoint les conceptions anthropologiques contemporaines), elle risque, en revanche, de gêner quelque peu la pratique. Si, en effet, on considère le livre blanc, non plus comme un manifeste idéologique, mais comme un énoncé de politiques relativement précises à l'égard de ce qu'il est convenu d'appeler les «affaires culturelles» (que les auteurs ont d'ailleurs plutôt tendance à mépriser), on se rend vite compte que la globalisation présente de sérieux inconvénients. Certes, le gouvernement a beaucoup à gagner à dire que tout est culture, puisqu'il pourra toujours répliquer à ceux qui critiqueront son inertie dans le champ des arts et des lettres que telle intervention dans tel ou tel autre champ (enseignement, travail, loisir, santé) est en fait une intervention d'ordre culturel. Ainsi, d'après les auteurs du livre blanc, empêcher les gens de fumer, d'engraisser, de consommer des pilules ou de regarder la télévision, favoriser le sport ou l'intégration des vieux, ou subventionner les patronages de province, c'est accomplir d'importantes actions culturelles. On veut bien, on veut bien. Mais à ce compte, inutile de changer quoi que ce soit, sinon les mots et le sens de ce qui existe depuis toujours (ce qui est probablement, en dernier ressort, le principal apport du livre blanc). C'est peut-être ce qui explique à la fois la multiplicité, sinon la pléthore des mesures de toutes sortes proposées dans le livre blanc, et leur relative imprécision.

La culture est tout. Donc il faut tout faire. Donc tout ce que nous faisons contribue à l'amélioration de la culture. (Donc, continuons à faire ce que nous faisons, se diront les sous-fifres.)

Là n'est cependant pas le principal malaise qu'on éprouve à la lecture de ce livre blanc — que de toute façon les technocrates complèteront et traduiront par des livres verts et des programmes bien huilés. Le vrai malaise est plus profond: c'est que l'Etat s'érige en définisseur de la culture. Non contents, en effet, de dire que tout est culture, ce qui fournit un cadre, les auteurs entendent remplir ce cadre en précisant — non seulement dans le premier volume mais un peu partout — ce qu'est la culture québécoise. Certes, ils prennent souvent la précaution d'affirmer que la culture se constitue d'elle-même, que l'Etat ne saurait l'imposer ni la créer de toutes pièces, qu'il doit tout au plus favoriser son sain développement. Ces précautions ne sont pas purement oratoires. Mais elles n'empêchent quand même pas que transparaissent, tout au long du livre, une conception bien particulière de la culture, et de la culture québécoise en particulier, avec laquelle on ne saurait être entièrement d'accord.

Une expression revient constamment sous la plume des auteurs: celle de «démocratie culturelle», qui est bien belle et qui impose pratiquement le silence à cause de sa charge hautement mythique. Qui, en effet, oserait se prononcer contre la démocratie, fût-elle culturelle? Pourtant, tout en respectant l'idée et l'inspiration générales, tout en admettant également — puisque cela va de soi — que tous les citoyens doivent avoir accès à la culture, on peut s'interroger sérieusement sur une autre interprétation que le livre blanc donne de la dite démocratie, soit celle qui regarde la création culturelle, dont une conception assez spéciale est ici proposée.

(à suivre)

«Les Fées ont soif»

Respect des autres, respect de soi

par Jean-Marie LAFONTAINE, vicaire général du diocèse de Montréal

Depuis la récente déclaration de l'Archevêque de Montréal au sujet de la pièce *Les Fées ont soif*, des débats nombreux et enflammés de même que des événements imprévus rendent utile d'ajouter quelques réflexions sur un sujet qu'on semble se complaire parfois à embrouiller.

Les bonnes saucées, paraît-il, supposent que tous les ingrédients soient bien mêlés et mélangés. Ce principe qui vaut pour la cuisine ne convient guère pour la vie de l'esprit et pour la pensée. J'essaierai donc de clarifier quelques points pour permettre, si possible, une saisie plus lucide des questions soulevées.

L'injonction

La pièce et le livre de Denise Boucher ont fait l'objet d'une demande d'injonction. Cette démarche peut être diversement interprétée, mais elle livre à sa façon un message.

Ce message consiste en ceci que des gens nombreux, surtout chez les croyants de foi catholique, veulent être respectés dans leur foi. Ils estiment, avec raison, que celle-ci fait partie du plus intime d'eux-mêmes. Cette voix est celle de membres de plus en plus nombreux du peuple chrétien, de catholiques de tous âges, hommes et femmes, jeunes et moins jeunes. Elle dit que ces personnes en ont assez de se faire insulter, au théâtre, au cinéma ou ailleurs, en ce qui concerne leurs convictions profondes. Cette réaction prouve également que les croyants ne sont pas des feuilles mortes qu'on pourrait piétiner allègrement ou qu'un vent nihiliste pourrait emporter n'importe où. Heureuse ou pas, la demande d'injonction faite par les groupes qui l'ont signée comporte ce message et celui-ci devrait porter, pour aujourd'hui et pour demain.

La nature de l'affront

Il ne nous viendrait pas à l'esprit de penser que l'expression publique de l'incroyance à l'endroit de Jésus, de la grandeur toute spéciale de Marie et de ses privilèges particuliers, à l'endroit de Dieu même puisse être aujourd'hui un affront pour un croyant. Si tel était le cas, le croyant serait souvent insulté. Il ne saurait être également question de vouloir bannir toute expression publique de l'incroyance. Le droit à la différence doit être respecté. Mais il y a une marge profonde — et facile à comprendre — entre l'expression de l'incroyance, même passionnée, et l'injure.

Dans *Les Fées ont soif*, nombreuses sont les paroles qui sont une insulte à ceux qui révèrent Marie, mère de Jésus. D'autres ont déjà été établis, au moins partiellement, une liste de ces paroles. Il y aurait beaucoup d'autres paroles, signes ou symboles à relever. Je veux seulement m'arrêter ici à la scène du viol, dans laquelle culminent, pour ainsi dire, la pièce et son message. Pour tous, sauf pour les violeurs eux-mêmes, le viol est sans doute un des crimes les plus répugnants, les plus hideux et les plus vils qu'on puisse commettre contre une femme. Or, dans son passage le plus central et le plus chargé d'émotion, cette pièce a osé faire consommer le viol de la femme par Dieu lui-même, plus précisément par l'Esprit-Saint, représenté dans la symbolique chrétienne par un oiseau, une colombe. Le sens du geste ne peut porter à méprise; il est inscrit dans le texte même de la pièce. A la page 135 du texte imprimé aux éditions Intermède on lit, au moment du viol: «Sur Madeleine s'étend comme un gros oiseau. Important pour la symbolique chrétienne.» Par cette symbolique, dont le sens ne devrait échapper à personne, on a donc associé Celui qui est, pour tout croyant, l'Être le plus sacré, à ce qui est, pour tous les hommes, le geste le plus vil et le plus ignoble. On se demande comment on pourrait injurier davantage. Il n'y a pas lieu de s'étonner en conséquence que des catholiques nombreux aient senti le plus profond dégoût devant cette audace et cet affront. Il est par ailleurs déprimant de constater que certains croyants et même quelques agents de pastorale affirment n'avoir rien vu de répréhensible ou même trouver la pièce extraordinaire. Est-ce par complaisance ou par un désir un peu naïf de se montrer accueillant et ouvert? Est-ce plutôt que, frappés par certaines revendications auxquelles la pièce veut donner une voix, ils en ont oublié des mots et des symboles qui livrent un tout autre message?

Cet affront ne pouvait passer sans qu'on réagisse. Respect de soi et respect des autres sont intimement reliés. On ne peut pratiquer l'un sans avoir l'autre. Bien des insultes sont tolérées quand elles sont passagères, l'effet d'une colère ou d'une passion, quand elles sont privées surtout. Mais on ne peut, sous peine de se mépriser soi-même, laisser sans réponse des affronts longuement prémédités, calculés, répétés et publics.

Quelques-uns ont manifesté leur étonnement que l'Archevêque de Montréal ne soit pas allé voir la pièce lui-même pour bien s'assurer de ne pas se tromper sur l'interprétation à lui donner. Le respect pour la communauté catholique elle-même, injuriée dans ses membres croyants, empêchait l'Archevêque d'aller voir cette pièce. Il était bien assez que la communauté catholique soit injuriée dans ses membres sans qu'elle le soit également dans sa tête. Le chef de l'Eglise catholique de Montréal n'avait pas à aller recevoir en plein front, au nom de tous pour ainsi dire, cette injure. Ce qui ne met aucunement en cause, on peut le souligner de nouveau, la possibilité qu'il avait de se donner une connaissance certainement suffisante de cette pièce et de son contenu. Comme on l'a déjà signalé, il a largement consulté des personnes compétentes qui sont allées voir la pièce, recueillant de la sorte des avis qui débordent l'interprétation personnelle d'un seul spectateur.

Censure

Le geste des groupes qui ont demandé l'injonction pose le problème de la liberté d'expression dans ses rapports avec les droits des personnes et des groupes. Ce problème était soulevé de toute façon. Il l'est désormais de manière plus dramatique.

Depuis que cette pièce préoccupe l'opinion publique, des mots

sont brandis avec passion: censure, liberté d'expression, droits de la personne, libération de la femme. On me permettra de soumettre quelques réflexions d'un observateur sensible à ces réclamations, mais désireux en même temps de ne pas tout confondre.

Il me paraît qu'on s'adonne à une utilisation abusive du mot «censure». Il y a là un exemple de l'inflation verbale à laquelle on se livre aujourd'hui allègrement. Celle-ci pourtant n'est utile à personne. Aussi chacun devrait-il se demander s'il ne pourrait pas contribuer utilement à une désescalade sur ce point. On a déjà fait remarquer avec raison que refuser une subvention n'est pas censurer. Quand on voit les remous que la pièce a suscités dans sa version dernière, on se demande ce qu'elle aurait suscité si elle avait été subventionnée dans sa version première. Personnellement, je ne crains pas de dire que le Conseil des Arts de Montréal a bien fait en ne donnant pas de subvention pour *Les Fées ont soif*. Et j'estime que la confusion entretenue d'une manière fort bien orchestrée autour de cette intervention, courageuse mais nécessaire, du Conseil des Arts a suscité pour cette pièce une publicité qui a empêché d'analyser avec sérieux le problème grave qu'elle posait.

Liberté d'expression

Des gens posent la liberté de l'écrivain comme un absolu. Cette attitude n'est pas compatible avec un souci réel de vie dans une société civilisée. De toute évidence, écrire et parler sont des gestes qui peuvent léser injustement les droits des autres. Ces gestes peuvent même causer des torts graves. La liberté d'expression est donc nécessairement limitée par les droits des autres. Sauf peut-être certains agents de publicité, personne ne proteste contre ceux



Mgr Jean-Marie Lafontaine et Mgr Paul Grégoire. photo Pierre McCann, LA PRESSE

qui demandent qu'on empêche la publicité auprès des enfants. C'est qu'il y a là un droit à protéger. Il concerne, il est vrai, un problème, d'enfants. Mais le problème posé par les paroles ou les écrits libellés concerne les adultes. L'interdiction faite au libelle est une limite imposée à la liberté d'expression. Elle est nécessaire. En pensant à ces limites, on ne peut certes oublier que les groupes ont des droits aussi bien que les personnes. Pour les uns et les autres, le droit au respect est un de ces droits. Manifestement, l'insulte change de nature quand elle devient publique. Il est donc beaucoup trop facile de dire, comme on le fait souvent et fort légèrement, qu'on n'a qu'à ne pas aller voir une pièce qu'on estime injurieuse. Ce serait comme de dire à celui qui subit un libelle qu'il n'a qu'à ne pas lire la page de journal où il se trouve...

Notre société, comme toutes les sociétés normales, prévoit des recours pour ceux qui estiment être lésés dans leurs droits par les gestes, les paroles ou les écrits des autres. Il est vrai qu'on ne doit pas appliquer les sanctions de la loi qu'avec prudence. Mais il est non moins vrai qu'on ne doit pas pourfendre de façon inconsidérée, comme médiévales et non civilisées, les limites qu'impose au droit d'expression le respect du droit des autres. Si on cédait à cette facilité, on créerait une société où chacun s'insulterait à qui mieux mieux sans aucune digue, entraînant de la sorte la multiplication des injustices les plus graves. Il y a aujourd'hui, semble-t-il, des croisades de la liberté.

C'est manifester une grande faiblesse de pensée que de traiter d'un cas concret de conflit entre la liberté d'expression et le droit de personnes ou de groupes en ayant recours aux traditionnels bobards sur l'Inquisition, les bûchers ou encore à l'évocation des temps où notre société n'avait pas un sens assez aigu de la liberté d'expression. Celle-ci est aujourd'hui bien installée chez nous et n'est vraiment pas menacée. Mais le respect des autres l'est grandement. Un esprit sérieux analyse le cas qui se présente, pour lui-même, sans passion ni complaisance, et ne fait pas fuir ses arguments vers les rives sou-

vent invérifiables du passé. Le débat autour des *Fées* a donné l'occasion d'entendre ou de dire beaucoup d'expressions d'opinions bien décevantes.

Droits de la personne

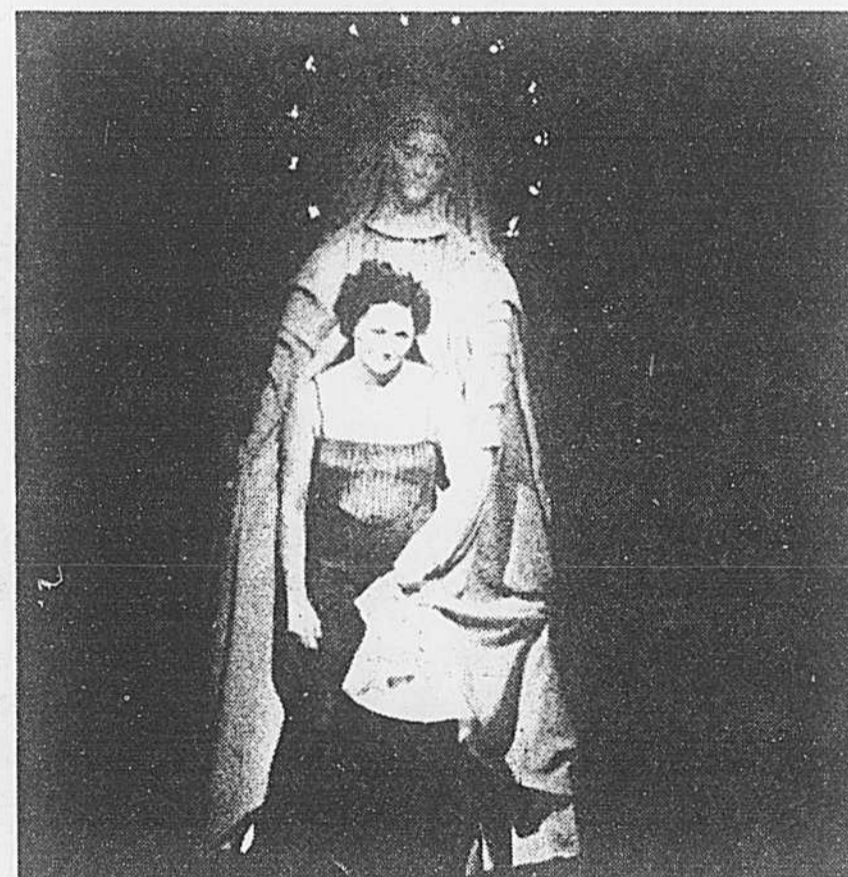
Le recours aux droits de la personne est également un domaine où l'on doit soulever de la rigueur. On attend des organismes qui s'intéressent aux droits de la personne qu'ils se montrent impartiaux et qu'ils se gardent d'être au service d'intérêts particuliers d'un groupe donné ou encore d'idéologies à la mode. On souhaite de leur part une approche des problèmes qui soit claire et parfaitement documentée. Sans cesse de se préoccuper des droits des minorités, ceux qui s'intéressent aux droits de la personne pourraient s'interroger également sur les droits des majorités, y compris ceux qui concernent leurs croyances religieuses.

Il est difficile de croire qu'un grand nombre d'artistes et d'écrivains, qui exercent un métier où la sensibilité occupe une place si importante, ne soient pas ouverts aux exigences de respect que notre débat met en cause. Il est également surprenant de constater que des artistes de haute qualité se soient laissés embarquer dans la galère des *Fées*. La cause des revendications féminines aurait-elle masqué à leurs yeux, à eux aussi, l'enjeu plus radical de la pièce, sa teneur antireligieuse?

Revendications féminines

Ce dernier point mérite une attention particulière. *Les Fées ont soif* est une pièce qui associe à des revendications féminines éminemment valables les injures les plus graves à celle qui est, pour les chrétiens, la plus sainte et la plus grande des femmes, la Vierge Marie, et même à l'Esprit-Saint. Elle le fait d'une façon qui rend l'oeuvre inacceptable. On a imaginé que l'Eglise, protestant contre cette pièce, s'opposait du même coup aux justes revendications féminines. Nous distinguons ce qui doit être distingué.

1. Certes les abus dont sont victimes des épouses, des mères, des femmes — l'exploitation, la prostitution, le viol, la pornographie — tout cela est absolument condamnable. Inutile de dire que tout cela fut très souvent et même cons-



Une scène de la pièce *Les Fées ont soif*. photo Robert Nadon, LA PRESSE

Que toute censure soit levée

Voici le texte intégral de la position adoptée par la Ligue des droits de l'homme le lundi 11 décembre dernier dans le débat entourant la pièce *Les Fées ont soif*.

1) Lors de son assemblée générale du 9 juin 1978, au nom du droit pour un auteur à la liberté d'expression et à la recherche créatrice en matière de pensée, de diffusion d'idées et de réalisation artistique, la Ligue des droits de l'homme s'élevait déjà contre l'arbitraire qui, maquillé en rigueur procédurale et réglementaire, frappait la pièce de théâtre *Les Fées ont soif*. La Ligue des droits de l'homme voyait là un attentat à la liberté de l'écriture et de l'écrivain, et de façon plus générale, un attentat contre le droit d'expression et la libre circulation des idées. La Ligue des droits de l'homme s'associait alors aux personnes et aux groupes qui demandaient au Conseil d'administration du Conseil des Arts de la région métropolitaine de Montréal d'annuler sa décision de ne pas subventionner *Les Fées ont soif*. Elle invitait aussi le Conseil des Arts à réviser sa réglementation déshuée.

2) Malheureusement, cette injustice n'a pas été réparée, et le Théâtre du Nouveau Monde n'a pas reçu de subvention du Conseil

des Arts pour monter le spectacle *Les Fées ont soif*. (Soulignons que devant ce fait, la Cie Jean Duceppe a refusé toute subvention du Conseil des Arts pour la présente année.)

Malgré cette grande difficulté, la pièce a été montée et présentée, et le texte en a été diffusé. *Les Fées ont soif* ont donné lieu à toutes sortes de débats et de réactions (dont certaines pouvaient s'exprimer au théâtre même ou la pièce a été jouée, sous forme d'échange après le spectacle). Dans ce fait, la Ligue des droits de l'homme voit un événement culturel important et sain pour la société québécoise, donnant lieu à une mise en question et en discussion de pratiques, de mentalités et d'institutions québécoises qui ont joué un rôle négatif quant aux droits et libertés des femmes.

3) La Ligue des droits de l'homme reconnaît à toutes les personnes et à tous les groupes le droit de manifester publiquement leur opinion sur la pièce *Les Fées ont soif*, que cette opinion soit positive ou négative.

4) Par contre, la Ligue des droits de l'homme s'insurge contre le recours abusif à l'appareil judiciaire (sous forme d'injonction provisoire) pour brimer la liberté artistique et le droit des citoyens et citoyennes du Québec à une pensée créatrice et à une parole libre. Tout en déplorant

cette injonction particulière qui frappe les *Fées*, il faut malheureusement reconnaître et affirmer qu'il s'agit là d'une pratique devenue généralisée au Canada et au Québec à l'encontre de tous les groupes progressistes. Des questions sérieuses se posent aussi bien à ceux qui ont recours aux tribunaux dans le but d'intolérance et de répression, qu'à l'appareil judiciaire lui-même qui se laisse si facilement utiliser.

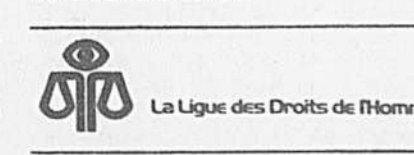
5) De plus, fidèle à sa tâche de vigilance et d'information, la Ligue des droits de l'homme doit attirer l'attention du public québécois sur le fait que certains initiateurs de ce mouvement de censure illégitime se sont étroitement associés et s'associent aussi bien au Canada que dans certains pays d'Amérique du Sud, aux régimes les plus répressifs et les plus tortionnaires, comme au Brésil ou au Chili. C'est le cas en particulier des Jeunes Canadiens pour une civilisation chrétienne, qui ont déjà dénoncé au Canada des groupes comme Développement et Paix ou le Centre Saint-Pierre, et dont un des guides intellectuels vient de publier au Canada un livre d'apologie de la contre-révolution, de la violence militaire et policière, de la répression contre les organisations ouvrières, et qui se porte à la défense des grandes entreprises multinationales. Cette profession de foi politique jette

d'ailleurs un éclairage intéressant sur le mouvement de la censure qu'ils ont contribué à initier contre les *Fées*. Ne s'y opposent-ils pas d'abord et avant tout parce que cette pièce met en cause un ordre établi qui leur est cher et dont ils profitent?

6) a) Face à cette situation, nous invitons toutes les personnes et les groupes épris de liberté à défendre pour tous le droit de création et de diffusion des idées, en particulier sous forme de publication de livres et de réalisations artistiques novatrices;

b) Dans une société où «Paroles de femmes» sont peu entendues et où «Femmes de parole» sont quotidiennement réprimées, la Ligue des droits de l'homme appuie activement et invite tous et toutes à appuyer activement les personnes et les groupes qui luttent pour la promotion des femmes.

c) La Ligue des droits de l'homme demande que *Les Fées ont soif* puisse continuer à alimenter, sous forme de livre ou de pièce de théâtre (ou toute autre forme), le débat sur nos institutions, nos pratiques et nos mentalités, et que toute forme de censure contre les *Fées* soit levée.



Les lettres qui devaient paraître aujourd'hui sur *Les Fées ont soif* seront publiées demain

tamment condamné par l'Eglise. Comment peut-on accabler l'Eglise et la Vierge Marie à cause de l'existence toujours présente de ces abus? A plusieurs nouveaux vertueux, il faudrait demander ceci: plutôt que de vous plaindre du prétendu désintérêt de l'Eglise devant ces abus, seriez-vous prêts à collaborer efficacement avec l'Eglise ou avec tout organisme humanitaire pour lutter efficacement contre eux? Ce serait plus utile que de mener une lutte sournoise et assidue contre le sens de la famille, la fidélité conjugale et le respect d'une sexualité vraiment humaine.

2. Se pose ensuite le problème de la répartition des rôles sociaux entre les hommes et les femmes. A la faveur de l'émergence d'une société largement modifiée dans ses structures (travail, famille, etc.), une réflexion s'établit progressivement sur ce sujet important et difficile. Une problématique nouvelle souève des questions inédites sur le rôle de la femme dans le monde, dans l'Eglise. Il serait toutefois d'autant plus ridicule de rendre l'image de la Vierge ou l'action de l'Eglise responsables des positions traditionnelles que celles-ci se retrouvent, avec des variantes sans doute, dans pratiquement toutes les civilisations du monde, y compris naturellement celles qui n'avaient pas subi l'influence du christianisme. Malgré des erreurs et des tâtonnements comme il s'en trouve en tout agir humain, l'action de l'Eglise a favorisé de multiples manières, tout au long de l'histoire, la libération et le respect de la femme. En tout cas, une étude historique débattant ce point avec sérieux serait certainement plus intéressante que les déclarations à l'emporte-pièce qui résument en quelques phrases simplistes et injustes des siècles d'histoire et de recherche humaine. Cela fait également partie du respect des autres et de soi-même que de ne pas caricaturer ou calomnier ceux qui nous ont précédés.

D'un autre côté, on n'a pas besoin d'injurier la Vierge ou l'Eglise pour signifier qu'une réflexion précise et soignée est opportune sur le rôle de la femme dans le monde et dans l'Eglise. Ce n'est surtout pas de cette façon qu'on contribuera si peu que ce soit à cette réflexion. Le culte de la Vierge, s'il a pu donner lieu parfois à certaines déformations dont l'Eglise est la première consciente, n'en est pas moins un culte vivifiant qui a nourri spirituellement des générations de femmes et d'hommes équilibrés. On trouvera de plus utiles suggestions en scrutant la vie des grandes figures féminines de l'histoire de l'Eglise, chez nous et à l'étranger: Thérèse d'Avila, Catherine de Sienne, Marguerite Bourgeoise, Jeanne Mance, Marie de l'Incarnation, Marguerite d'Youville, Mère Teresa de Calcutta. Toutes femmes autonomes, s'il en fut, capables d'inspirer des voies à celles qui sont préoccupées de la promotion et du rôle de la femme dans notre société.

3. Reste enfin la virginité, qui est un thème pour le moins très présent dans cette pièce. Encore ici, on ferait bien de ne pas se laisser gagner par la fièvre et les phantasmes qu'elle engendre. Distinguer pour clarifier sera utile.

Marie est vierge à un titre absolument unique et inimitable en tant que mère du Sauveur, mère du Dieu-Homme. Il y a dans son cas un mystère dont on n'a pas d'affaire à se moquer au théâtre, ni ailleurs. Ces moqueries, en touchant un être respecté, atteignent les vrais croyants au plus profond d'eux-mêmes; d'où les émotions légitimes qu'elles suscitent chez eux. On ne peut se moquer de la virginité de celle que les croyants vénèrent comme la mère de Dieu.

Voilà pour la virginité de Marie. Quant à la virginité en elle-même, l'Eglise en dit les mérites et continuera certainement de le faire, comme état qui témoigne de l'importance du spirituel, comme appel au dépassement, pour le service. Mais chacun sait bien que l'Eglise depuis son début n'en fait pas un idéal pour tous les hommes ni pour toutes les femmes, comme en témoignent déjà les Saintes Ecritures.

En guise de conclusion

L'affaire des *Fées* a fait se consumer et se perdre bien des énergies qui auraient pu servir à des tâches plus positives. Chacun voudra cependant tirer des leçons de cette affaire pénible. Pour ma part, j'en retiens une et la soumetts. C'est que nous avons un profond besoin, comme personnes et comme collectivité, d'un plus grand sens de la dignité. Celui-ci requiert, indissolublement reliés, le respect de soi et celui des autres.

Affaire des felquistes

Les politiciens ne doivent pas s'en mêler

—Trudeau

par Paul LONGPRÉ

de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA — Le sort des Cossette-Trudel repose entre les mains de la justice et il serait préférable que les hommes politiques ne s'en mêlent pas, a déclaré hier aux Communes le premier ministre Trudeau, dans un message très clair à l'endroit du premier ministre Lévesque.

Applaudi chaleureusement par ses troupes à son retour d'Europe, le premier ministre Trudeau répondait à une question posée par un député libéral qui s'inquiétait de ce que M. Lévesque ait déclaré la veille, en conférence de presse, que la cour devrait en toute équité tenir compte des années d'exil des Cossette-Trudel dans le prononcé de la sentence.

Avec ce petit sourire mi-moderne, mi-satisfait qu'il affiche pendant les applaudissements, le premier ministre a longuement attendu que les libéraux cessent de marteler leurs bureaux, une tradition britannique que les conservateurs, eux, ont laissé tomber depuis l'avènement de la télévision aux Communes, puis il a coupé court à toute autre question du genre qui aurait pu lui venir d'en face en déclarant: «Je me contenterai de dire que c'est une question qui relève de la justice plutôt que de la politique. Je pense que nous ferions mieux tous de ne pas nous mêler de ce qui est devant les tribunaux.» Et on est passé à d'autres sujets.

Les commentaires de Lévesque

La veille, en conférence de presse, à Québec, le premier ministre Lévesque s'était permis de faire un certain nombre de commentaires sur le retour des Cossette-Trudel et les perspectives ouvertes par leur procès.

Au sujet de procès, M. Lévesque a indiqué qu'il pourrait bien servir indirectement à faire un peu plus de lumière sur les aspects politiques de la crise d'octobre 1970. «Il y a eu (alors) une opéra-

tion politique dont les tenants et les aboutissants n'ont jamais été expliqués, c'est-à-dire, que, très clairement, le gouvernement fédéral du temps a sauté sur l'occasion pour faire une opération politique de matraquage de l'opinion publique au Québec.»

M. Lévesque a rappelé deux déclarations de politiciens fédéraux à ce propos. Il a rappelé les aveux de l'ex-leader conservateur Robert Stanfield qui, si c'était à refaire, a déjà dit qu'il ne voterait pas en faveur de la loi des mesures de guerre. De même a-t-il rappelé la déclaration solennelle de l'ex-ministre de la Justice John Turner, aux Communes, pendant la crise d'octobre, voulant qu'un jour le peuple canadien sache en détail ce qui s'est passé.

«Ils (à Ottawa) n'ont jamais été pressés; nous, nous avons reconstruit ce que nous pouvions reconstruire. Il est évident qu'il y a une sorte de déclic dans le retour de M. et Mme Cossette-Trudel qui va probablement accélérer la publication de ce qui est disponible.»

Quant à la possibilité que les felquistes profitent d'une libération sous cautionnement en attendant leur procès, le premier ministre Lévesque a pris un peu tout le monde par surprise, au cours de la même conférence de presse, en indiquant que cela lui semblait peu probable, en raison de la gravité des crimes qui leur sont imputés.

Après avoir noté que «cela dépendra du climat dans lequel tout va se dérouler», le premier ministre a ajouté qu'il ne verrait pas tellement qu'il y ait des «procédures exceptionnelles» dans un tel cas, la justice devant suivre son cours normal. Or, justement, ont noté aujourd'hui plusieurs analystes, c'est le refus de remise en liberté sous cautionnement qui constitue une procédure d'exception, une procédure que les tribunaux utilisent lorsqu'ils ont des raisons de croire que l'accusé peut récidiver ou chercher à fuir la justice.



Entourée de mesures de sécurité exceptionnelles, la petite Marie-Ange, 4 ans, se souviendra longtemps de son arrivée au Québec. Ce sont les grands-parents

Lancôt qui ont pris la garde de la petite et de son frère Alexis, 6 ans, pendant que leurs parents étaient dirigés vers un poste de police de la CUM.

Un premier contact avec le Québec que les enfants Cossette-Trudel ne sont pas près d'oublier...

par André PEPIN

Alexis, 6 ans, et Marie-Ange, 4 ans, les enfants du couple Cossette-Trudel, se souviendront probablement toujours de leur arrivée en sol québécois.

A midi 15 minutes, l'avion qui les ramenaient de Paris se posa sur la piste de l'aéroport de Mirabel. A partir de ce moment, les enfants furent séparés de leurs parents et accompagnés par des agents de la GRC pour rejoindre leurs grands-parents, M. et Mme Gérard Lancôt, qui les attendaient à l'aéroport.

Chaudement vêtus, les deux petits sont entrés par la barrière 5 de l'aéroport en saluant les curieux juchés sur les étagères; quelques centaines de reporters et photographes patientaient depuis

plus d'une heure pour croquer la scène.

Bien escortés par les agents, les enfants ont traversé la barrière douanière pour être ensuite dirigés vers l'extérieur de l'aéroport.

Cache-cache

A deux ou trois reprises, les reporters ont été invités à se rendre à différents endroits pour rencontrer les jeunes arrivants.

C'est finalement à 12h45 minutes, accompagnés de leurs grands-parents Lancôt, que les enfants du couple ont finalement pu goûter à l'air québécois.

Les agents de la GRC, pressant les enfants contre eux, ont quitté précipitamment l'aéroport: deux automobiles les attendaient à l'extérieur.

Entre-temps, quelques jeunes musiciens exécutaient des pièces

québécoises, musiciens qui ont refusé de s'identifier aux membres de la presse.

En fin d'après-midi, alors que le couple Cossette-Trudel était détenu dans un poste de police de la CUM, les enfants étaient chez leurs grands-parents.

La simplicité

Exception faite des trois gais lurons venus applaudir l'arrivée des enfants, aucune manifestation de joie n'a marqué l'arrivée du couple et des enfants à Mirabel.

D'ailleurs, toutes les mesures de sécurité avaient été prises pour éviter que le grand public ait accès au couple. Le responsable des relations publiques à Mirabel a guidé les journalistes tout au cours de leur séjour à l'aéroport.

Aucun des amis du couple n'a été remarqué hier, à l'exception des plus proches parents. Par ailleurs, l'avocat du couple, Me Serge Ménard, tout en refusant de faire de plus amples commentaires, a déclaré aux journalistes qu'il n'avait pu rencontrer ses clients et qu'il pourrait commenter les événements ce matin seulement, alors que les Cossette-Trudel comparaitraient au Palais de justice de Montréal.

Le couple Cossette-Trudel est donc de retour au Québec pour faire face à la justice. Quant aux enfants, s'ils souriaient à leur entrée à l'aéroport, ils paraissent vraiment inquiets au moment de monter dans la voiture, devant une meute de reporters de photographes et caméramen, pendant que les agents de la GRC les transportaient en courant.

COSSETTE-TRUDEL

suite de la page B1

bec, les sergents Marcel Sainte-Marie et Yvon Fauchon, qui s'étaient rendus en France pour escorter les exilés.

Plus d'une centaine de journalistes s'étaient massés dans l'aérogare pour tenter de photographier les Cossette-Trudel ou leurs enfants, mais l'arrestation s'est effectuée en douceur; c'est en vitesse que les policiers ont escorté les parents jusqu'à une voiture qui les a conduits jusqu'au poste 21 de la CUM, rue Saint-Paul. Pendant ce temps, des membres de la famille prenaient charge des deux enfants.

Apercevant la neige abondante qui tombait sur Montréal, Jacques Cossette-Trudel n'a eu que quelques mots: «C'est beau l'hiver...» Durant le trajet de près d'une heure jusqu'aux cellules de la police, les policiers et les présumés felquistes ont semblé avoir une conversation amicale, puisque c'est avec le sourire que le groupe a quitté l'automobile banalisée pour monter à l'étage du poste.

Aussitôt après son arrivée, le

couple a eu un long entretien avec son avocat, Me Serge Ménard. Par la suite, les enquêteurs ont longuement interrogé Jacques Cossette-Trudel et son épouse. Les interrogatoires distincts ont duré deux heures chacun.

Selon ce que LA PRESSE a appris, cet interrogatoire n'aurait pratiquement été qu'une simple formalité puisque personne ne s'attendait à ce que lui ou sa femme se «mette à table», selon l'expression consacrée.

Vers 18 heures, les Cossette-Trudel et leurs anges-gardiens ont eu droit aux sandwiches du restaurant du coin et ont reçu la visite de quelques membres de leurs familles. Vers 22h, ils ont été transférés aux cellules de la rue Bonsecours d'où ils ont été conduits ce matin au Palais de Justice sous bonne garde.

Les mesures de sécurité ont été très serrées à chaque déplacement des deux accusés parce que la police, comme l'a dit un officier, ne voulait pas «d'une autre affaire Oswald».

Lévesque à Washington

L'ambassade du Canada ne sait sur quel pied danser

par Jean PELLETIER

de notre bureau de Washington

WASHINGTON — La visite du premier ministre du Québec, M. René Lévesque, à Washington le 25 janvier prochain préoccupe les milieux diplomatiques canadiens qui ne savent pas encore comment accueillir le chef du gouvernement du Québec qui vient dans la capitale américaine prononcer un discours devant les membres du National Press Club.

Bien que l'ambassade soit toute disposée à offrir au gouvernement du Québec les services qu'elle offre normalement à tout premier ministre provincial en visite aux États-Unis, elle tient à ne pas créer d'incident en se montrant trop pressante. Il est de mise traditionnellement que l'ambassade canadienne mette ses services à la disposition d'un visiteur canadien important de passage aux États-Unis. Habituellement, explique-t-on ici, on offre aux premiers ministres provinciaux de les accueillir à l'aéroport, de leur épargner les formalités d'immigration, de mettre une voiture à leur disposition et de faire pour eux les réservations d'hôtel qui s'imposent.

Ces services toutefois, indique-t-on à Ottawa au ministère des Affaires extérieures, sont offerts généralement sur demande et pour l'instant aucune requête officielle n'a été trans-



mise par le ministère des Affaires intergouvernementales du Québec.

D'autre part un représentant du ministère des Affaires intergouvernementales, Mme Evelyn Dumans, a passé deux semaines à Washington au début de décembre afin de prendre contact avec divers organismes américains intéressés à rencontrer M. Lévesque lors de son passage ici. On ignore toujours si M. Lévesque ou des membres de son entourage rencontreront d'autres représentants que ceux de la presse américaine.

Selon un porte-parole du ministère des Affaires extérieures à Ottawa, la visite de M. Lévesque à Washington ayant un caractère privé, on ne s'attend pas à ce qu'il fasse appel aux services de l'ambassade.

Dans l'affaire de faillite de: MARCHANDS U.S.L. LTÉE en FAILLITE

LIQUIDATION d'ARTICLES de SPORT

SKIS DE FOND
Fischer, Rafale, Jofa

BOTTES
Dynafit, Racer, Super
77, Dolomite, Betta,
Soha, Alfa

SKIS ALPINS
Skan, Spiltkein,
Dynastar

FIXATIONS
Salomon, Tyrolia,
Marker, Trim, Skan

LUNETTES
Uvex, Porte-skis

PATINS
Bauer, Guy Lafleur,
Daoust, Lange, Jofa
C.C.M., Delta, Karen
Magnussen

Valeur approximative
détail

\$275,000

33 1/3 = 50%

DE REDUCTION

LA VENTE
SE CONTINUE

MULTITUDE
D'ARTICLES DE SPORT
D'ETE ET D'HIVER

LIEU DE VENTE

6835, rue SAINT-HUBERT

(entre Saint-Zotique et Bélanger)

Vente dirigée par liquidation D. & L. Inc.

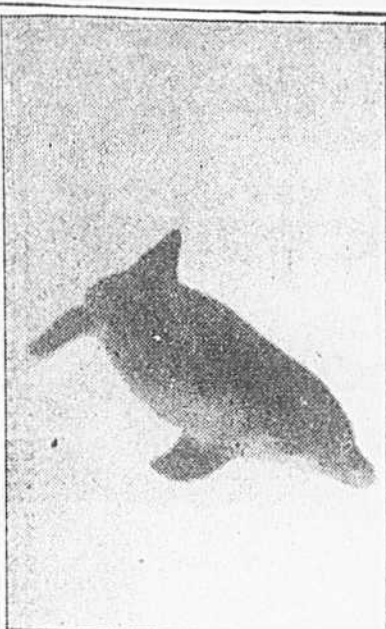
BATONS DE HOCKEY
Sherwood, C.C.M.,
Koho, Titan, Vachon,
Bouchard, Savard

TENNIS
Raquettes, balles,
souliers, shorts, vestes
(Yonker, Spalding,
Head, Dunlop,
Slazenger)

GOLF
Jeux de bâtons, balles,
voitures (Spalding,
Cambell, Ajax, Cygnet)

CAMPING
Poèles, lanternes,
glacières, thermos
(Coleman, Alladin)

PECHE
Moulinets (Ruko, Yoke)



Le bébé dauphin: un mois demain

Le bébé dauphin à gros nez, né le 17 novembre à l'Aquarium de Montréal, poursuit de plus belle son dur apprentissage de la vie en captivité. C'est ainsi que la petite «vedette» entreprend son 28e jour de vie aujourd'hui, ce qui est, selon le porte-parole de l'Aquarium, déjà «tout un événement».

En fait, le bébé dauphin augmente de jour en jour son espérance de vie qu'on évalue à environ 50 p. 100 pour atteindre l'âge d'un an.

«Il se nourrit très bien, confiait hier M. Julio Rachielle, surintendant et directeur de l'Aquarium; ça va exactement comme nous l'espérons. A ce rythme-là tous les espoirs sont permis.»

Rappelons qu'à partir du 8 janvier prochain, la mère et son bébé «fille» recevront la visite d'une autre femelle, «Judith», et on anticipe de présenter un spectacle dès le mois de février.

Entre-temps, du 8 au 29 janvier l'Aquarium sera fermé au public pour permettre certaines réparations. Dès le 30 janvier 1979 recommencera une nouvelle année remplie de promesses pour le nouveau venu.

Dénonçant les Travailleurs amalgamés du vêtement

Des ouvriers du vêtement veulent créer leur propre syndicat industriel

par Pierre VENNAT

Robert Blouin, un jeune homme énergique de 35 ans, est «poseur de poches».

En cousant pas moins de 3,600 poches de vestons pour hommes par semaine, il réussissait jusqu'à tout récemment à se faire un revenu d'environ \$280 par semaine, étant payé à la pièce.

Il avait débuté comme couturier dans une usine de Joliette 22 ans plus tôt, illégalement, à 13 ans, comme bien d'autres ouvriers du vêtement. Il se faisait alors entre \$18 et \$22 par semaine, pour 45 heures d'ouvrage.

Mais Robert Blouin est aujourd'hui chômeur. Tout cela parce qu'il s'est rendu compte qu'en travaillant ainsi à la pièce, à une cadence d'enfer, il ruinait sa santé et qu'à 40 ans, il risquait de n'avoir plus qu'une production «moyenne», lui qui est un expert dans le domaine, et de ne plus gagner que \$170 par semaine, après bientôt un quart de siècle d'expérience.

Une mangeuse d'hommes

L'industrie du vêtement, en effet, est une mangeuse d'hommes. Et de femmes. Payées au rendement ou au bonus, des femmes sacrifient même leur heure de diner dans plusieurs usines pour ramener plus d'argent à la maison.

Robert Blouin travaillait jusqu'à ces derniers jours à la Morwill Clothing. Depuis 13 ans, puisqu'il a commencé sa carrière ailleurs.

Avec ses compagnons de travail, et notamment Evelyne Legault, également de Joliette, il a voulu que les choses changent, que l'esclavage du bonus et de la paye au rendement se termine, et il a voulu exiger de son syndicat, les Travailleurs amalgamés du vêtement d'Amérique, qui négociait un nouveau contrat à travers la province, l'abolition de tout ce système pour réclamer, comme beaucoup d'autres syndicats tant de la FTQ et de la CSN, un salaire égal pour tous, et l'abolition des primes au rendement.

Le syndicat s'y est opposé, la demande n'a jamais été présentée au patronat.



Mathilde Mossa, Evelyne Legault, Robert Blouin et Anne-Marie Mathieu, quatre des récents congédiés du vêtement, décidés à réformer leur syndicat, et partant, leur industrie, envers et contre tous.

Robert, Evelyne et quelques autres ont distribué des tracts, réclamé des assemblées syndicales.

Finalement, pour avoir effectué un ralentissement de travail, ils ont été congédiés et expulsés des lieux de leur travail par la police joliettaise.

Quant au Syndicat des Travailleurs amalgamés, il refuse de les défendre et d'entendre leur grief (dans cette curieuse industrie, un syndiqué doit se faire juger par ses propres confrères avant de réussir à obtenir qu'on tente de fléchir le patron) car, disent-ils, «ils sont sortis illégalement, qu'ils se démentent seuls maintenant».

18 dans le même cas

L'histoire de Robert, c'est l'histoire de quelque 20 syndiqués du vêtement de la métropo-

le et des environs. En fait, tous ceux qui ont osé dénoncer trop fort le contrat qui vient d'être adopté et inciter leurs confrères à la grève, une grève que, pourtant, ils auraient eu légalement le droit de faire, ont été congédiés.

Congédiés sans que leur syndicat, semble-t-il, ne veuille les défendre. Le syndicat, en effet, recommandait l'acceptation du contrat.

Mais le vent commence à tourner. Les Mathilde Mossa, Evelyne Legault, Robert Blouin, Anne-Marie Mathieu et Josée Charron qui ont tous été congédiés, font partie d'un vent nouveau dans le vêtement.

Non seulement ils ont des doléances à faire, mais ils sont décidés à lutter.

«J'ai 22 ans d'expérience comme couturier, disait hier

Robert, je veux la communiquer à d'autres. Même si on m'offrait un emploi à Firestone, la grosse usine de Joliette, je n'irais pas. Je suis un gars du vêtement, j'y reste».

Lutter de l'intérieur

Anne-Marie Mathieu, fille d'un typographe de LA PRESSE, une jeune fille qui a fréquenté le cégep, a décidé qu'advienne que pourra, même si elle n'est plus membre du syndicat et sur une liste noire des employeurs, elle demeurera dans le vêtement.

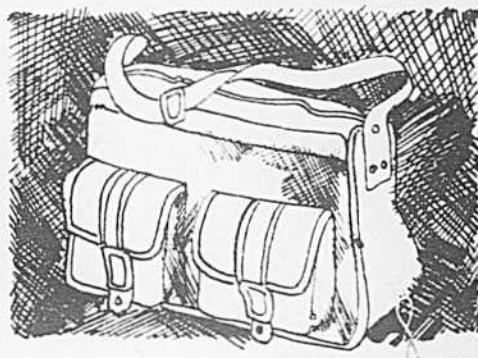
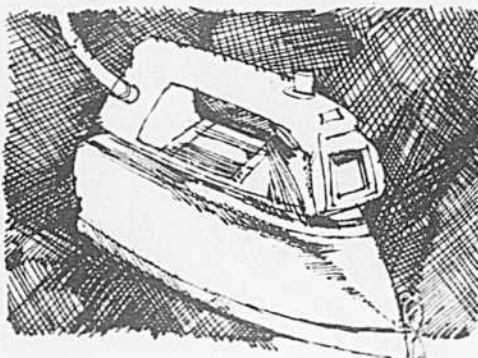
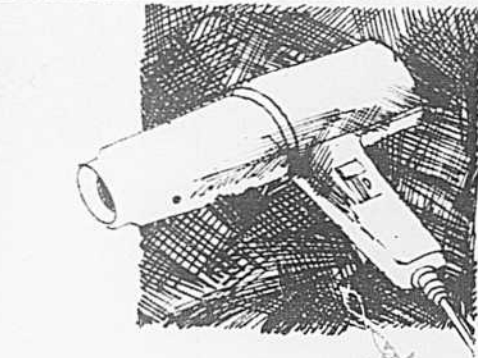
«Il faut que des jeunes comme nous demeurent pour lutter de l'intérieur. Nous, on veut former un syndicat industriel de l'industrie du vêtement, on veut que par la solidarité, on nettoie nos syndicats.

«Nous nous croyons capables d'y arriver. Il y a 43 p. cent des

gens qui ont rejeté le contrat dans un milieu où depuis des années, on était habitué à tout endurer. Ce 43 p. cent, c'est notre noyau, notre base.

«Seuls nous-mêmes pouvons démocratiser nos syndicats. Personne ne peut le faire pour nous. On ne créera pas de nouvelles structures, on va au contraire prendre le contrôle de nos comités d'usine, une nouvelle structure chez les Travailleurs amalgamés, qui ne fonctionne que sur papier. Puis, on va faire la jonction avec les ouvriers du vêtement pour dames.

«Ce n'est pas d'hier qu'on gueule dans l'industrie, du vêtement. Ce qu'il y a de nouveau, c'est qu'il y a un noyau qui ne lâchera pas. On va forcer les employeurs à nous réembaucher, on n'a pas fini d'entendre parler de nous».



Choisir un produit de chez nous c'est une habitude qui nous rapporte!

Les fabricants canadiens nous offrent des produits dont nous sommes sûrs de la qualité.

Pensons aux patins que chaussent nos meilleurs joueurs de hockey, pensons aux bons vins et aux bons fromages. Pensons aux vêtements, aux tissus.

Pensons aussi à tous les accessoires ménagers: grille-pain, fer à repasser, bouilloire, cuisinière électrique.

Pensons encore à tous les autres objets utiles et pratiques qui nous rendent la vie agréable. Et souvent sans le savoir nous utilisons des produits canadiens.

C'est pourquoi, dorénavant, les produits fabriqués ici porteront de plus en plus une étiquette de chez-nous: la feuille d'érable.

Quand vous magasinez recherchez les produits fabriqués au Canada: ils sont de qualité et sont du pays.

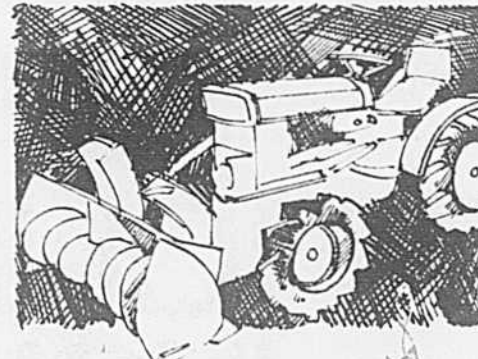
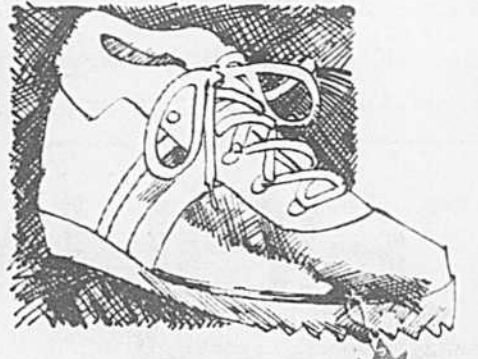
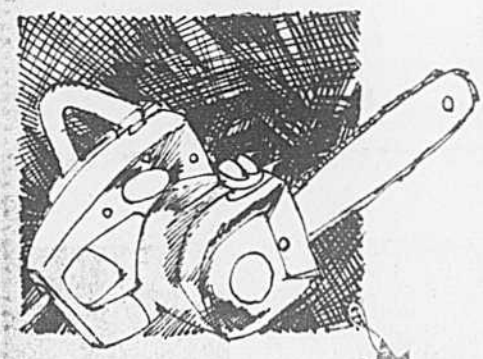


Gouvernement du Canada

Government of Canada

Industrie et Commerce
Jack Horner, ministre

Industry, Trade and Commerce
Jack Horner, Minister



Magasinsons à la canadienne
Shop Canadian

P.-A.-T.: la question d'annexion soulevée à nouveau

par Florian BERNARD

Il a de nouveau été question d'annexion à la ville de Montréal, hier soir, lors d'une assemblée regroupant des centaines de contribuables de Pointe-aux-Trembles.

L'un des contribuables qui participait à cette assemblée a demandé au maire Maurice Vanier d'entamer des démarches auprès de la Ville de Montréal afin de favoriser un projet d'annexion. Le maire Maurice Vanier a déclaré qu'il est beaucoup trop tôt pour parler d'un projet de fusion avec la ville de Montréal.

Pendant, pour la première fois, le maire Vanier n'a pas écarté complètement un tel projet d'annexion: «Lorsque nous aurons réglé nos problèmes financiers et notre budget actuel, a-t-il dit, nous verrons alors s'il y a lieu de décréter un référendum sur cette question.»

Tout au long de la soirée, hier, les citoyens de Pointe-aux-Trembles ont exprimé leur crainte d'avoir à vendre prochainement leurs maisons. Rappelons que cette année, à Pointe-aux-Trembles, les contribuables devront subir une hausse de taxe de l'ordre de 142 p. cent. Plusieurs citoyens se disent extrêmement inquiets face à l'avenir de leur ville.

Pour sa part, le maire Vanier a tenu à rassurer les citoyens quant à ses propres intentions de faire l'impossible pour diminuer les dépenses.

C'était la deuxième assemblée publique convoquée pour étudier le budget. Une nouvelle assemblée aura lieu demain soir, à l'école Saint-Enfant-Jésus.

CARON LIBRAIRE
ACHAT ET VENTE LIVRES USAGES PRIX HONNETES
La librairie à fréquenter
251 Ste-Catherine E.

belzile brassard gallienne lavoie
architecte
QUEBEC SEPT-ILES



Michel Dallaire
Les architectes-associés Belzile, Brassard, Gallienne, Lavoie sont heureux d'annoncer que Monsieur Michel Dallaire, bachelier en architecture, s'est joint à leurs bureaux en juin dernier et qu'il est maintenant Responsable de la Section de Conservation d'Énergie et d'Énergie Solaire, lesquels aspects ont été pour lui l'objet d'études post-universitaires. Le Groupe de travail dont il a la responsabilité assure les services de consultation et ceux de conception architecturale, lorsqu'il s'agit d'assister les bâtiments neufs ou à recycler, des techniques solaires de types «passif» et «actif»: serres solaires, collecteurs plats, etc...

Parallèlement à ses études de maîtrise, Monsieur Dallaire a participé au cours des dernières années à divers projets et expérimentations dans ce secteur d'activités spécialisées. Enfin, depuis 1975, Monsieur Dallaire est membre de la Société d'Énergie Solaire du Canada Inc. (S.E.S.C.I.) ainsi que de la Section Québécoise de la S.E.S.C.I.

Faites paraître une annonce GRATUITE dans LA PAGE AUX PUCES

Il ne vous en coûte absolument RIEN pour annoncer vos articles à vendre dans les annonces classées du samedi dans le **Montréal-Matin** A la station (9) de **Cablevision** le samedi et le dimanche de 10.00 à 12.00 hrs.

Un simple appel suffit
285-7111

Et mentionnez que vous désirez placer votre texte dans «La Page aux Pucés»

- maximum 20 mots
- un seul article et le prix mentionné sera inférieur à \$50
- une seule parution par annonce
- aucune modification ou annulation acceptée
- aucune annonce commerciale acceptée

Montréal-Matin se réserve le droit de refuser toute annonce non conforme à la description ci-dessus.
Les annonces sont publiées le premier samedi disponible.

AUBAINE
moins de \$80

Simpsons

Dimensions actuelles 16.965 grammes 27 mm

Un cadeau pour le connaisseur

ÉPREUVE NUMISMATIQUE DE PIÈCE DE \$100 1978 EN OR 22 CARATS DANS ECRIN DE CUIR VÉRITABLE

- L'émission entière a été vendue avant la date limite du 1er décembre.
- Un arrêté en conseil a limité le nombre de pièces à 200,000 épreuves tandis que près d'un million de pièces en or furent émises pour commémorer les jeux Olympiques de 1976.
- Le revers de la pièce est frappé du motif de 12 bernaches canadiennes représentant les 10 provinces et 2 territoires, volant en formation de «V», symbolisant ainsi l'unité canadienne.
- Chaque pièce est accompagnée d'un certificat d'authenticité signé par le directeur de la Monnaie royale canadienne et portant le numéro de série; ce certificat atteste que votre pièce a cours légal, autorisé par le gouvernement du Canada. Prix Simpsons \$180.

épreuve numismatique de pièce de \$100 1977 en or 22 carats commémorant les 25 ans du règne de la Reine... \$250

Rayon des pièces en or, au rez-de-chaussée, en ville. Les prix sont sujets à changer sans préavis. Commandes téléphoniques acceptées. Composez 842-3241, poste 321 ou 842-7221

Le choix de couples

La Rose de la Rose de Noël

Que s'épanouisse la joie des Fêtes!

Cette année, distribuez à la ronde de magnifiques roses de Noël, chacune montée en broche de corsage, au ton d'argent ou d'or satiné. Elles vous sont offertes par les bijoutiers-diamantaires Peoples, en boîte-cadeau qui contient aussi la fameuse légende: «Et maintenant quand Noël arrive, mais seulement à ce moment-là, la rose de Noël fleurit en abondance et à tous, joie et bonheur apporte!» Venez les cueillir en pleine floraison, au bas prix exceptionnel de **\$6⁹⁵** chacune.

Le tout minutieusement choisi par les BIJOUTIERS-DIAMANTAIRES **PEOPLES** pour ceux qui aiment le beau

17 magasins dans la région du grand Montréal pour vous servir

OFFREZ UN CADEAU

GRANDE VENTE

PRÉ-INVENTAIRE

DES ESCOMPTES

SUR TOUS NOS PRODUITS

OFFREZ UN CADEAU

\$128⁰⁰

LE FAMILIAL
Surface de travail 30" x 60"
Fini noyer seulement, pattes de métal noir
1 tiroir filière et 4 tiroirs utilisés

\$165⁰⁰

LE SECRÉTAIRE
Un bureau secrétaire économique
Surface de travail 30" x 60" ton noyer
Indispensable pour le bureau ou la maison
CHAISE... \$59⁹⁵

\$80⁰⁰

L'ÉTUDIANT
Une suggestion de cadeaux pour Noël
Surface de travail 24" x 48"
Ton noyer
CHAISE... \$48⁵⁰

ÉCONOMISEZ EN ÉLIMINANT L'INTERMÉDIAIRE, VENEZ DIRECTEMENT CHEZ LE MANUFACTURIER

HEURES D'OUVERTURE
lun. mar. mer. 9 AM à 5 PM
jeu. ven. 9 AM à 9 PM
samedi 9 AM à 5 PM

\$130⁰⁰

\$100⁰⁰

FILIÈRES
En bois, fini mélamine
Couleurs assorties aux bureaux fabriqués chez nous

\$75⁰⁰

BUREAU DE JEUNE ÉTUDIANT OU TABLE DACTYLO

\$142⁰⁰

FAUTEUIL EXÉCUTIF
Un somptueux cadeau à offrir
De couleur brun ou noir

\$44⁹⁸

POUR LES FÊTES
Une table supplémentaire
Surface 30" x 60"
Pattes pliantes
Couleur noyer

Chaises empilables PRIX \$15.95

PAYEZ ET EMPORTEZ 20% D'ESCOMPTES sur démonstrateurs et sur certain autres modèles AUTRES COULEURS AUSSI DISPONIBLES AVEC LÉGER SUPPLÉMENT

Nous avons aussi en stock des filières métalliques latérales et verticales

PAYEZ ET EMPORTEZ

bureaux michel inc

322-6121

8520 Pascal Gagnon, St-Léonard

master charge
AMERICAN EXPRESS
CHARGE X

J'AI VÉCU JONESTOWN (4)

Terreur dans la jungle



L'auteur de cette série sur le suicide collectif des membres de la secte du Temple du peuple est bien connu aux États-Unis. Me Mark Lane est reconnu comme le défenseur des causes désespérées. C'est lui qui prit la défense de James Earl Ray. Il avait été approché en septembre dernier par Jim Jones pour défendre les membres de la secte du Temple du peuple dans une poursuite sur la liberté d'information. A cette époque, il ne connaissait pas les projets de Jones. Son témoignage dramatique apporte une certaine lumière sur les événements de Jonestown et laisse croire que cette tragédie aurait peut-être pu être évitée si différents organismes de renseignements américains s'étaient acquittés de leurs responsabilités.

par Mark LANE
collaboration spéciale

En fuyant dans la jungle, Charles Garry et moi devons traverser un ravin et nous tailler un chemin parmi les plantes épineuses et rampantes; nos vêtements restent accrochés à cette végétation touffue.

Je transporte un petit sac qui tient à l'épaule par une courroie, ce qui me laisse les mains libres, mais Charles, lui, a une lourde valise. Nous ne sommes pas rendus à mi-chemin du sommet de la colline que Charles fait une faiblesse. Il pense qu'il doit se reposer un peu sans quoi il ne pourra continuer.

Je lui conseille d'attendre que nous soyons rendus de l'autre côté de la colline afin que nous ne soyons pas repérés par les meurtriers de Jonestown qui pourraient bien se tourner contre nous.

Je prends la valise de Charles et lui tient la main. Ainsi, nous passons de l'autre côté de la colline.

Après un moment de repos, nous continuons notre course. Alors que nous sommes presque rendus à la route, je demande à Charles ce que contient sa valise pour être si lourde. Elle contient tous les dossiers des membres du Temple du peuple.

«Je suis encore leur avocat, me dit-il, personne ne m'a envoyé de lettre pour me libérer de cette tâche.»

«Il me semble pourtant que l'escouade de la mort portait un message de ce genre», lui dis-je, mais Garry n'était pas d'accord avec moi.

« Nous retournons dans la jungle »

Nous suivons lentement la route tout en restant dans la jungle et en nous cachant derrière le manioc. Tout à coup, nous apercevons trois hommes de l'autre côté de la route, trois hommes qui transportent des coffres en bois sur leur dos.

Nous plongeons tête la première dans les buissons. Nous nous débattons avec les vignes et nous nous blessons sur des plantes portant de grosses épines coupantes. Nous retournons dans la jungle.

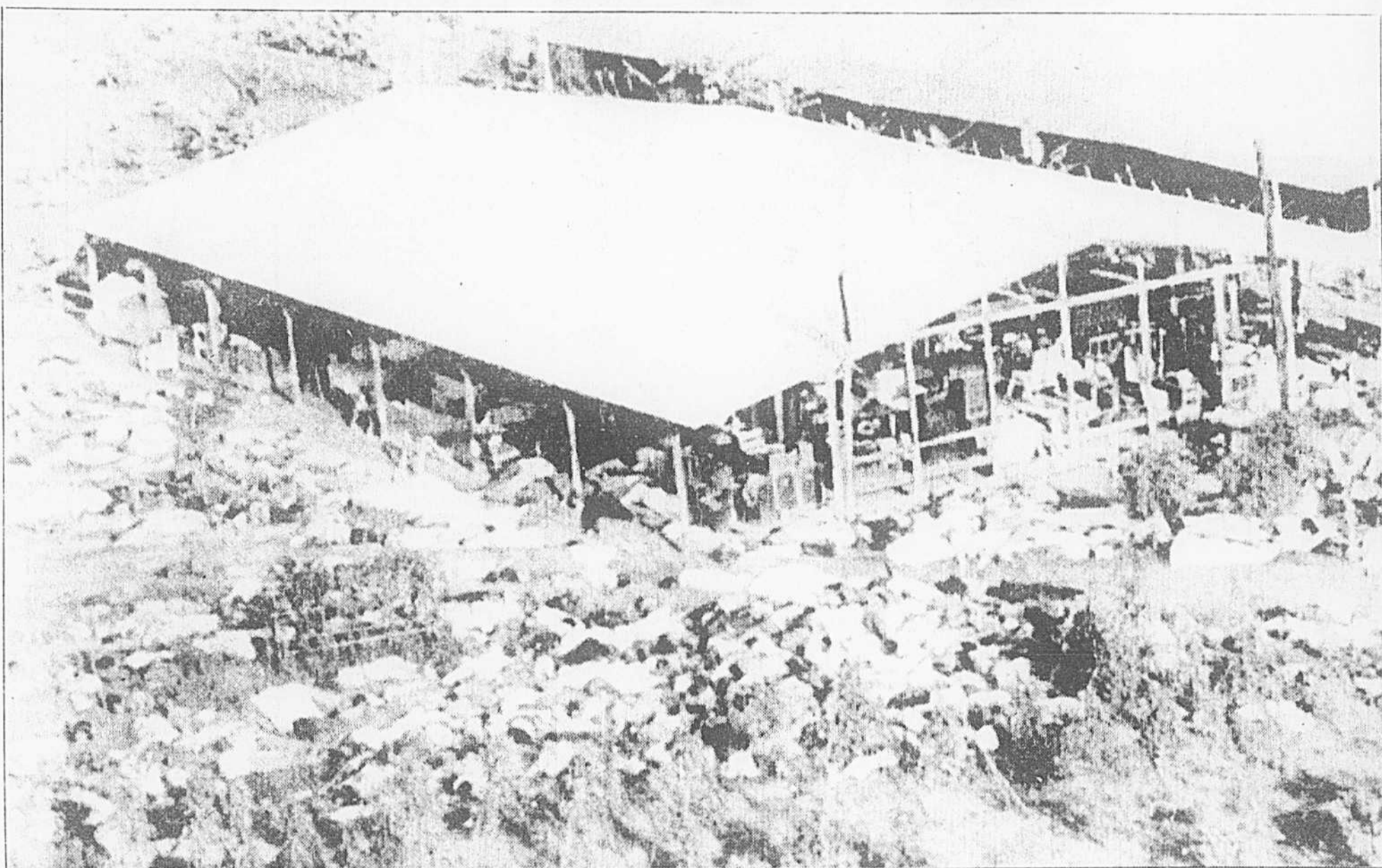
Nous sommes épuisés et ne voyons que quelques pieds devant nous. Cependant, nous ne nous arrêtons que lorsque nous n'y voyons plus du tout. Il est 19 heures. La longue nuit dans la jungle ne fait que commencer.

Alors que la pluie tombe du dôme formé par le feuillage des arbres qui se dressent à une hauteur de 150 pieds, il nous semble que quelqu'un ou quelque chose vient vers nous. Soudain, j'aperçois la lueur d'une lampe de poche qui vient dans notre direction. Nous nous cachons vite derrière un tronc d'arbre et attendons. La lumière se rapproche, disparaît puis revient. Ce n'est qu'une mouche à feu géante.

Une forêt hospitalière...

Nous savons que la jungle cache des milliers de créatures rampantes, notamment des scorpions, des tarantules et diverses espèces d'araignées venimeuses. Nous savons que les félins, surtout les dangereux jaguars ne sont pas loin, que c'est plein de serpents venimeux et que les boas constricteurs abondent.

J'ai même entendu dire que les chauve-souris vampires qui se déplacent en groupe la nuit sont présentes dans cette région. Quand elles mordent, elles sécrètent un anticoagulant qui empêche les morsures de guérir. Toutefois, sachant qu'il y a des hommes meurtriers non loin de nous, la jungle nous paraît plus hospitalière que la route de Jonestown.



Pendant ce temps, à Jonestown, les disciples de Jones s'enlevaient la vie...

Je fouille dans mon sac et retrouve des pastilles contre la toux. Quand je les ai achetées à New York avant de partir, cela m'a déçu qu'elles contiennent surtout du sucre, mais maintenant, dans la jungle, ce sucre est bienvenu. Nous prenons donc une pastille chacun, puis, comme mets principal, un comprimé de vitamine C. Au dessert, nous nous partageons un comprimé de pénicilline en espérant que cela favorisera la cicatrisation de nos blessures et coupures. Notre conversation est souvent brisée par des silences soudains qui surviennent lorsque nous entendons un bruit qui se rapproche de nous puis qui s'éloigne.

Charles est persuadé qu'il saura retrouver la route dès le lever du jour. Il dit avoir le sens de l'orientation. Quant à moi, j'ai bien peur d'être perdu, peut-être pour toujours. Je m'en veux de m'être ainsi précipité dans la jungle lorsque j'ai aperçu ces hommes sur la route. Peut-être ne nous auraient-ils même pas vu ou, dans le cas contraire, auraient pris la fuite en nous apercevant.

La confiance de Charles me rassure en un sens, mais son ignorance des dangers de la jungle me gêne.

« J'ai peur... »

Il fait si noir que je ne peux même pas voir mes mains. A l'aéroport Kennedy à New York, je me suis acheté une montre-bracelet pour remplacer celle que je portais et qui était défectueuse. Sur ma nouvelle montre, il y a une petite lumière qui me fait un bien énorme chaque fois que je regarde l'heure.

Charles doit uriner et s'éloigne un peu. J'ai peur. Je lui dis de ne pas aller trop loin car nous pouvons nous perdre et il peut mettre le pied sur un serpent.

C'est alors que je comprends combien il est important que je ne sois pas seul, même si rationnellement, je sais que la présence de mon compagnon n'accroît pas réellement mes chances de survie. Même si les symptômes de la panique demeurent quand je parle de choses simples avec Charles, il me semble que je peux garder toute ma raison uniquement parce qu'il y a un autre être humain avec moi.

Je pense à mon père qui aura 87 ans la semaine prochaine et qui serait très troublé en apprenant ma mort.

Je pense à ma femme. April, qui sera angoissée à l'idée que je puisse me trouver parmi les morts du village fatidique de Jonestown. Je veux la revoir encore une fois au moins pour lui dire tout ce que j'aurais dû lui dire depuis longtemps. Elle m'avait supplié de ne pas aller en Guyana. Elle craignait que ma vie ne soit en danger si Jones perdait la tête.

A ce moment-là, je lui avais dit que je me sentais responsable d'un grand nombre de braves gens que j'avais rencontrés à Jonestown. D'après elle, j'étais beaucoup plus motivé par le goût de l'aventure que par le sens du devoir, ce que j'avais nié bien sûr. Mais dans la jungle, je me demande si elle n'avait pas raison. Tout ce que je veux, alors, c'est rentrer chez moi.

L'obscurité totale

Les étoiles font leur apparition, puis la lune. Le ciel est drôlement clair comparativement à l'obscurité de la jungle. Ça et là quelques taches de lumière sur les buissons. Mais bientôt, la lune et les étoiles

disparaissent et deux avocats de la ville sont replongés dans l'obscurité la plus totale.

Nous sommes attaqués par les moustiques qui nous piquent malgré l'épaisseur de nos vêtements et ne cessent de nous tourner autour. Beaucoup plus tard je penserai au danger de la malaria. Les mouches et les fourmis font aussi partie des assaillants.

Aussi douloureuses que puissent être les morsures des moustiques, ce sont les serpents et les félins que je crains le plus. Nous ne voyons rien et nous sommes sans défense.

La seule fois où j'ai senti ainsi perdre le contrôle de ma vie, c'est quand on m'a jeté en prison quelques années auparavant pour avoir participé à une manifestation en faveur de l'égalité des Noirs. J'étais alors, comme maintenant, entièrement à la merci d'événements sur lesquels je n'avais aucun contrôle, aucun pouvoir et que je n'arrivais même pas à comprendre.

L'obscurité revenue, nous sommes de nouveau envahis par la panique et le désespoir. Je lutte pour conserver toute ma raison, pour trouver un moyen de sortir de là. J'espère de tout coeur que Charles connaît vraiment le chemin. Il me semble au fond qu'il ne peut pas être dans l'erreur puisqu'il est si sûr de lui.

Peu éloignés de la route

Je demande à Charles si nous sommes loin de la route. Il croit que nous en sommes éloignés de 150 verges environ. C'est ce que je pense aussi. Mais je me rappelle alors l'aventure qui est arrivée aux passagers d'un avion tombé en panne en Nouvelle-Angleterre. Les survivants n'étaient qu'à un demi-mille de la route et ils



L'avocat de la secte, Charles Garry.

sont morts en forêt après avoir tourné en rond pendant plusieurs jours.

Je me sens à l'aise avec Charles et décide alors de lui révéler ce que je tiens de Terri Buford.

Certes, comme il est le conseiller du Temple du peuple depuis un an et demi et que je connais l'existence de ce groupe depuis deux mois à peine, Garry en sait probablement beaucoup plus que moi sur le complot de meurtre. Comme il semble à ce point déterminé à conserver la clientèle du Temple, je veux lui parler des autres problèmes qui l'attendent.

Avant de lui faire part de mes entretiens avec Terri, je lui fais promettre de garder le secret. Il demande s'il peut partager ce secret avec Pat Rihartz, son adjoint, ce à quoi je m'oppose fermement. La vie d'un être humain est en jeu et il est essentiel qu'il garde le secret.

Il est d'accord, mais une fois revenu à San Francisco, au cours d'une importante conférence de presse, il révèle à tout le monde que ma source de renseignements est Terri Buford. Il la décrira comme une traître qui a déjà été l'adjointe du chef du Temple du peuple.

Cela m'a renversé. Charles Garry a la réputation d'être un homme loyal entièrement consacré à des causes qui peuvent entraîner des changements sociaux. Sa carrière est remplie d'anecdotes où il s'est opposé à ce qu'il appelait des traîtres, des espions et des dénonciateurs. Je me demande pourquoi il a révélé l'identité de Terri Buford. J'espère que cela lui a échappé involontairement, suite au drame qu'il a vécu à Jonestown et qui nous a profondément marqués.

Une épreuve difficile

Mais revenons à cette nuit dans la jungle.

Aux premières lueurs du jour, je propose à Charles une manière de sortir de cette prison qu'est la jungle.

Nous sommes deux hommes intelligents devant passer l'épreuve la plus difficile de toute notre vie.

Dans mon sac, il y a un ensemble de toilette qui contient une paire de petits ciseaux achetés dans un aéroport il y a de cela plus d'un an parce que le vendeur m'avait convaincu de les utiliser pour tailler ma moustache. Jamais je ne m'en suis servi. Dans mon sac, il y a aussi trois paires de caleçons blancs encore dans leur emballage.

Je propose à Charles de couper les caleçons en bandes avec lesquelles nous marquerons notre chemin depuis l'endroit où nous venons de passer la nuit. Comme ça, si nous nous trompons, nous pourrions revenir à notre point de départ et marcher un autre 150 verges dans une nouvelle direction.

Au lever du jour, Charles est très impatient. Il prétend savoir exactement où se trouve la route et ne veut pas perdre son temps à couper des bandes de tissu. Je lui demande de prendre la chose avec humour.

« Nous trouvons notre chemin »

Je coupe deux paires de caleçons, mais Charles n'attend pas que je finisse et part vers la route. Il marche vite et veut sortir de là à tout prix. Je suis derrière et laisse des bandes de tissu accrochées aux vi-

gnes et aux arbres, à quelques pieds de distance les unes des autres.

J'ai remis quelques bandes à Charles, mais il refuse de s'en servir, il est persuadé de ne pas se tromper.

Quarante-cinq minutes plus tard, nous sommes désespérément perdus dans la seule jungle au monde encore inexplorée.

Nous cherchons à revenir à notre point de départ, mais nous nous sommes déplacés trop vite et avons utilisé trop peu de pièces pour marquer notre chemin. En outre, la végétation est si touffue et si sombre que nous ne voyons pas les morceaux de coton. Nous sommes définitivement perdus.

Dimanche matin, à 7h45, nous entendons quelqu'un courir.

Dans cette forêt trempée de pluie, envahie par les vignes et les broussailles, recouverte de feuillages entrecroisés au-dessus des arbres en bois dur, il est impossible de savoir d'où viennent les bruits.

Nous sommes glacés de terreur et nous écoutons. Au bout de quelques minutes, j'entends une vingtaine de coups de fusil et les cris de gens qui sont pourchassés dans la jungle.

Nous hésitons à nous déplacer parce que nous ne pouvons le faire sans bruit. Nous casserions des branches tombées, nous briserions des vignes. Je sens ma colère monter contre Charles. Il aurait pu causer notre perte.

Les bruits cessent. Nous nous mettons lentement à la recherche des bouts de coton. Finalement, on en trouve un et moi un autre et ainsi, nous regagnons l'endroit où nous avons passé la nuit.

Cette fois, je suis inflexible. Charles n'en mène pas large.

Utilisant cet endroit comme point de repère, nous partons dans la direction opposée à celle que nous avions d'abord prise et laissons un bout de coton à tous les cinq pieds. Nous trouvons la route.

Nous avançons lentement et prudemment. Nous sommes près de la route mais pas encore sur la route. Plus tard, à un tournant de cette route, nous retrouvons la maison du garde. Nous ne savons pas si elle est occupée, et dans l'affirmative, si elle l'est par des gens hostiles ou amicaux. Il nous semble que le poste est abandonné.

Nous entendons le bruit d'un hélicoptère, puis celui d'un avion. Je propose à Charles de passer une autre nuit dans la jungle en l'assurant que demain cette route sera envahie par des camions militaires américains. Après tout, il pouvait s'agir de la mort d'un millier de personnes! (Une semaine plus tard, le premier véhicule américain n'avait pas encore fait son apparition.)

Charles ne veut pas rester une minute de plus dans la jungle. Il laisse tomber sa valise, prend un long bout de bois utilisé habituellement pour faire tomber les bananes des arbres et, comme Don Quichotte, se lance à l'assaut de la cabane. Il ouvre grand la porte, prêt à pourfendre quiconque nous voudrait du mal, mais il n'y a personne. Quelques cochons seulement rôdent autour.

Je prends nos bagages et tous les deux, nous empruntons maintenant la route vers Port Kaituma.

DEMAIN: Mark Lane répond à quelques questions

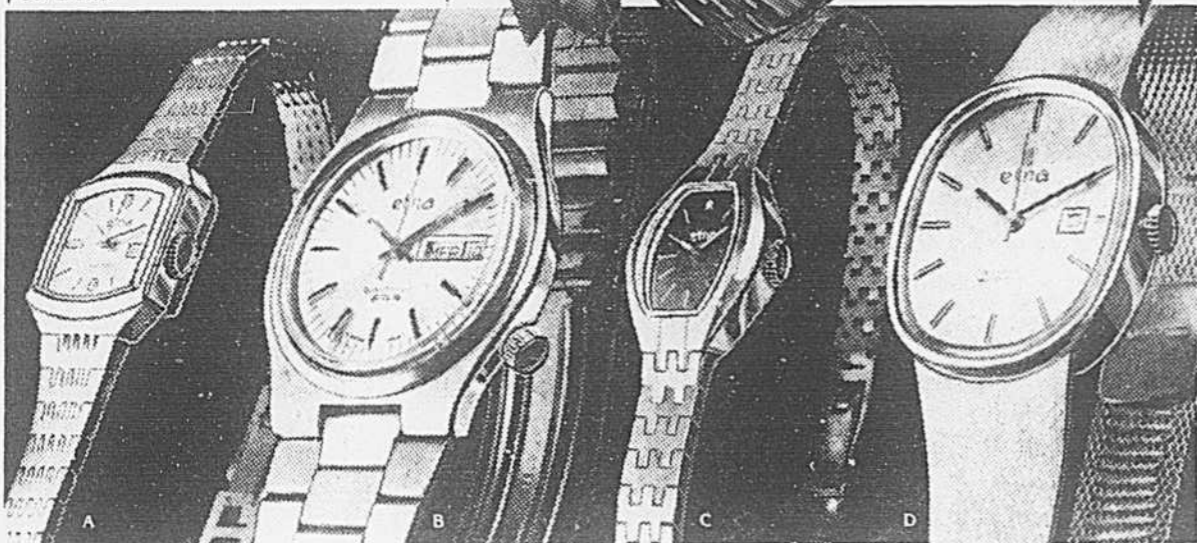
Montres de qualité à bas prix Cardinal.

etna

Raffinée, pour dames.
Cadran original, serti d'une pierre.
Mouvement "incabloc", 17 pierres. Boîtier jaune et bracelet élégant. Cadran fini oeil de tigre.
10-1551. **\$65.00**

Analogue au quartz pour hommes.
Calendrier jour-date. Cadran noir. Boîtier et bracelet en acier.
10-1931. **\$135.95**

Toutes les montres sont de fabrication suisse et garanties pour 2 ans.



A—Automatique pour dames.
Mouvement "incabloc", 21 pierres. Calendrier. Boîtier et bracelet jaunie. Cadran de couleur champagne.
10-1249. **\$77.95**

B—Analogue au quartz pour hommes.
Mouvement au quartz et calendrier jour-date. Boîtier et bracelet jaunie.
10-1159. **\$87.95**

C—Élégante pour dames.
Mouvement "incabloc", 17 pierres. Boîtier et bracelet jaunie. Cadran brun.
10-1222. **\$46.95**

D—Automatique pour hommes.
Mouvement suisse "incabloc" automatique, 25 pierres. Boîtier et bracelet jaunie. Calendrier.
10-1158. **\$82.95**



Coffre à bijoux.
Fini bois de rose. Dessus relevable muni d'un miroir.
9 1/2" x 6 1/2" x 6 1/2".
55-9101. **\$14.99**

Vide-poches pour hommes.
Fini noyer, tiroir double, compartiment à couvercle.
12 1/2" x 6 1/2" x 4 1/2".
55-9168. **\$12.95**

Voyez notre grand choix de coffres à bijoux et d'idées-cadeaux aux pages 44 à 46 de notre catalogue.

Cardinal
Des économies prêtes à emporter.

Ouest de Montréal: Centre-ville, Plaza Alexis Nihon, Mail West Island, Dorval Gardens, Mail Cavendish, Boul. Laurentien et de Lachapelle.
Centre d'Achats Wilderton, Place Newman, Rue Sherbrooke ouest et Ave. Wilson, Centre d'Achats Ile Perrot, Est de Montréal: Les Galeries d'Anjou.
Place Bourassa, Centre d'Achats Repentigny, Centre d'Achats Ste. X, Place Frontenac, St. Zotique et St. André, Rue Sud, Mail Champlain, Centre d'Achats.
Greenfield Park, Centre d'Achats Jacques Cartier, Centre d'Achats Châteauguay, Les Promenades St-Bruno Laval, Carrefour Laval, Centre d'Achats St-Martin.
Centre d'Achats Duvernay, Laurendides, 406 boul. Sauve, Place Lafontaine, Centre d'Achats Ste. Therese, Les Galeries des Mille Îles, Rosemere.
Cantons de l'Est: Les Galeries de Granby, 401 St-Joseph, Drummondville, 101 Frontenac, Sherbrooke, Carrefour de l'Estrie, Sherbrooke.



Le ministre Charron

Village olympique

La location débutera avant la fin de l'année

de notre bureau de Québec

QUÉBEC — Les avis de mise en location de appartements du Village olympique pourraient être publiés d'ici la fin de l'année et ceux qui seront intéressés à habiter les pyramides pourront dès lors s'adresser au propriétaire, la Régie des installations olympiques, pour en discuter les conditions.

C'est ce qu'a déclaré hier à l'Assemblée nationale le ministre responsable de la Régie, Claude Charron, qui a précisé que la majorité des 980 appartements étaient maintenant prêts à accueillir des locataires.

En réponse aux questions du libéral de D'Arcy-McGee Victor Goldbloom et du député ministériel de Rosemont Gilbert Paquette, le ministre a également affirmé que la possibilité que le Village soit vendu était pour le moment exclue et que l'objectif du gouvernement était d'assurer une occupation maximale des pyramides.

M. Charron a par ailleurs déclaré que la question du partage des terrains adjacents au village avec la ville de Montréal n'était pas encore « tout à fait réglée » et que la Régie poursuivait les discussions avec l'administration Drapeau sur ce « méli-mélo juridique, économique et financier ».

Tout le dossier de la location des pyramides était à l'ordre du jour du Conseil des ministres d'hier. Il fallait notamment déterminer qui sera « admissible » et quelle sera l'échelle des loyers.

Les ministres devaient également se pencher sur la question du parachèvement du mat et du toit du stade olympique. Amorcée après la période de questions en fin d'avant-midi, la rencontre n'était pas encore terminée au début de la soirée.

KODAK

Jeudi et vendredi de 5 h à 9 h p.m. samedi de 10 h à 5 h.

Venez rencontrer Mlle Kodak pour une démonstration gratuite des appareils instantanés ColorBurst 100 et 200 ainsi que le « Handle ».

Monsieur Richard Armand représentant Kodak sera aussi sur les lieux pour de plus amples informations.

Handle



\$26.99

L'appareil instantané le meilleur marché et le plus simple



ColorBurst
100 **\$39.99** 200 **\$49.99**



Nous avons toute la gamme des caméras pocket de Kodak, avec ou sans flash électronique.

Kodak

Gamme complète de projecteurs à diapositives.

PRIX TRÈS COMPÉTITIFS.



Toutes les explications sont données lors de la vente.

Certains items sont en quantité limitée



Lozeau Ltée
sur la Plaza
6229, rue Saint-Hubert
Tél.: 274-6577

Stationnement à l'arrière du magasin

Le magasin le plus complet en équipement photographique à Montréal
A votre service depuis 51 ans

ALLONS ENSEMBLE...

DERNIERS 2 JOURS

CHEZ VIC TANNY

2 pour 1 OFFRE DE NOËL



Pour un temps limité seulement, Vic Tanny nous offre la carte de membre valable un an AU PRIX DE 2 pour 1.

C'est-à-dire que vous payez pour une personne et que vous êtes deux à en profiter. VOUS... et une autre personne, parent ou ami. Pendant 1 an, vous profiterez de tout chez Vic Tanny.

Ensemble, vous pourrez nager dans la piscine, relaxer dans les bains tourbillons, saunas.

Ensemble aussi, vous participerez aux cours de mise en forme... et tellement d'autres plaisirs vous attendront chez Vic Tanny... 900 établissements de santé-beauté dans le monde entier.

Hâtez-vous de profiter de ce superbe cadeau de Noël.

Si vous êtes seul, vous bénéficierez aussi du 2 pour 1 prix.

VIC TANNY
ALLONS-Y!

Centre commercial Côte Saint-Luc 482-7415
Ville LaSalle, Place Newman 366-8080
Chomedey, 1278, boul. Labelle 687-1916
Mail West Island 683-2130
Place Bonaventure 866-3992
Longueuil, Place Desormeaux 651-7770
Centre commercial Rockland 341-3810
Montréal-Nord, Place Bourassa 326-8240

900 CLUBS AFFILIÉS À TRAVERS LE CANADA

8 clubs dans la région de Montréal.
Communiquez avec le plus près de chez-vous.

Les préarrangements, c'est une affaire de coeur...

Et une affaire tout court!

Lors d'un décès, pourquoi laisser vos proches prendre une décision plus que difficile... alors qu'ils sont bousculés par le temps et bouleversés par l'émotion?

Évidemment, ils voudront faire les choses en grand. Peut-être même trop! Si vous êtes encore là, vous refuseriez probablement de telles dépenses, car vous savez qu'ils auront besoin de tout ce que vous leur avez laissé pour faire face aux difficultés futures de la vie.

Non, ce n'est pas sur eux que devrait reposer le fardeau des arrangements funéraires. C'est à vous de prendre cette décision. Lucidement. Posément. Au moyen des préarrangements.

Grâce à cette formule nouvelle et moderne, l'individu décide lui-même, à l'avance, des modalités de nos services (à compter de \$245, réglable par mensualités si désiré). Avec les préarrangements, non seulement vous enlevez des soucis à vos proches, Vous les empêchez de faire des dépenses inutiles!

Sur demande, nous vous ferons parvenir "Ententes", le dépliant explicatif sur les coûts et les procédures des funérailles. Il vous dit même comment votre conjoint peut bénéficier de la prestation-décès du R.R.Q. (Savez-vous que bien des gens ignorent qu'ils y ont droit?)

Ou encore, pour tout renseignement supplémentaire, communiquez avec M. André Brazeau.

Couper: Veuillez S.V.P. me faire parvenir, sans obligation de ma part, le dépliant explicatif sur les préarrangements.

Nom _____
Adresse _____
Téléphone _____

Alfred Dallaire INC.
SALONS FUNÉRAIRES

Le spécialiste des préarrangements
Siège social: 1120 est, rue Jean-Talon, Montréal, Québec 270-3111

Suggestions de CADEAUX

POUR **NOËL** DE **PILON** inc.

GRANDE VENTE DE CALCULATRICES ET MACHINES A ECRIRE

TOUS LES MODELES EN VENTE JUSQU'A 30% DE REDUCTION



GLOBE TERRESTRE

Modèle GT-2000 — 12" de diamètre — Globe illuminé — graduation spéciale permettant de situer n'importe quel point sur le globe avec précision.

No de commande 978-240-0
 Prix sugg: \$74.95 / 1
Prix Pilon: \$59⁹⁵/1

SPECIALISTES DU STYLO,

NOUS VOUS OFFRONS UN TRES BEAU CHOIX DES MARQUES LES PLUS PRESTIGIEUSES

PARKER SHEAFFER CROSS



COUPE-PAPIER ET CISEAU

En acier inoxydable — dans joli socle rond en aluminium satiné — (2380).

No de commande 399-400-1
 Prix sugg.: \$44.95 / 1

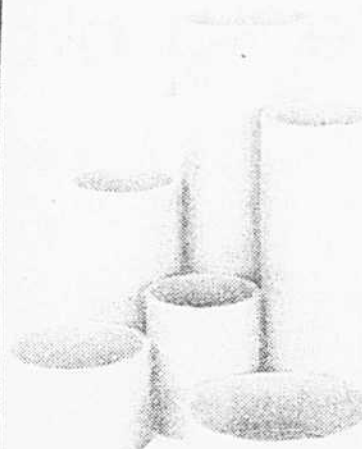
Prix Pilon: \$35⁹⁵/1



ENREGISTREUSE A CASSETTE

Modèle V-411 — microphone électrostatique — touche d'arrêt — touche de lecture — touche d'enregistrement — bouton de répétition — vient avec un Adaptateur AC, 1 cassette, 2 batteries et un écouteur — étui compris

No de commande 978-201-2
 Prix Pilon: \$89.95 / 1
SPECIAL: \$79⁹⁵/1



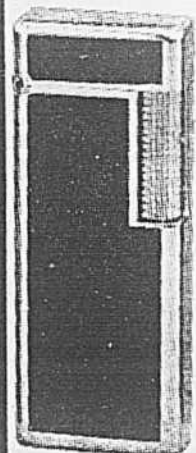
VALET DE BUREAU «TIDY TUBS»

En plastique — 6 cylindres

No de commande
 399-962-0 bleu
 399-963-8 rouge
 399-964-6 vert
 399-965-3 brun
 399-966-1 orange
 399-968-7 blanc

Prix Pilon: \$5.49 / 1
SPECIAL: \$4¹²/1

SPECIAL 15% DE REDUCTION JUSQU'AU SAMEDI 16 DECEMBRE 1978



BRIQUETS:
 choix de briquets Zaima **15%** de réduction sur tous les modèles en magasin.

CADRES:
 Jolis cadres pour la maison ou le bureau. Tous les modèles sont réduits de **15%**



MONTRES A QUARTZ LCD
 DE Texas Instruments

SUR BRIQUETS, MONTRES ET CADRES

POUR FEMMES:		Prix sugg.	Prix Pilon
No de commande			
978-160-0	Boîtier métal doré, cadran os	\$44.95 / 1	\$38.20 / 1
978-161-8	boîtier métal blanc, cadran noir	\$39.95 / 1	\$33.96 / 1
POUR HOMMES:		Prix sugg.	Prix Pilon
No de commande			
978-162-6	boîtier métal doré, cadran noir	\$80.00 / 1	\$68.00 / 1
978-163-4	boîtier métal blanc, cadran bleu royal	\$70.00 / 1	\$59.50 / 1
978-164-2	boîtier métal blanc, cadran argenté	\$44.95 / 1	\$38.20 / 1
978-165-9	boîtier métal doré, cadran doré	\$49.95 / 1	\$42.46 / 1
978-166-7	boîtier métal doré, cadran brun foncé	\$44.95 / 1	\$38.20 / 1
978-167-5	boîtier métal blanc, cadran gris foncé	\$39.95 / 1	\$33.96 / 1



PILON inc.

FOURNITURES DE BUREAU

9 magasins pour mieux vous servir

MONTREAL:			
765, Beaubien	273-9501	9034, St-Michel	382-1084
800, Mt-Royal	524-3081	Complexe Desjardins	285-6311
8559, St-Laurent	381-6261	Place Ville-Marie	861-9497
851, Decarie	748-7961	ST-JEROME	
280, St-Jacques	842-4171	316, St-Georges	436-4430

Commandes téléphoniques: 332-4440

Cette vente prend fin le 31 décembre 1978



Iran: l'Opposition accentue la guerre économique

Le régime est obligé d'acheter du pétrole à l'étranger

d'après Reuter, AFP et UPI

Après les gigantesques démonstrations de force des derniers jours, les partisans d'une République islamique en Iran ont décidé d'accroître contre le régime du chah la guerre économique tandis que le gouvernement militaire procède à une violente reprise en main des principales villes du pays.

La guerre économique risque en effet de faire beaucoup plus de mal au régime que les cortèges et les manifestations de rues, aussi spectaculaires soient-ils, et selon diverses sources bien informées, dont le Financial Times de Londres, le gouvernement iranien, deuxième exportateur mondial de

pétrole, a commencé à acheter à l'étranger du pétrole et du kérosène pour parer à une éventuelle pénurie.

La production iranienne est tombée à 1,3 million de barils par jour, soit le cinquième du rendement normal à cette époque de l'année. Ces derniers jours, les exportations n'ont atteint que 600,000 barils, soit la moitié seulement de la capacité d'un superpétrolier.

Pertes énormes

La raffinerie de Chiraz est toujours fermée. La production de celle de Téhéran est réduite à un tiers de son rythme quotidien normal et une baisse a été enregistrée hier dans celle du complexe d'Abadan.

Le manque à gagner pour le trésor impérial se chiffrait à \$60 millions par jour dans le seul secteur pétrolier.

Les ouvriers des centrales électriques des grandes villes continuent de couper le courant par intermittence. Le secteur bancaire reste touché, la Banque centrale étant paralysée depuis trois semaines.

Les employés des douanes poursuivent leur grève, ce qui perturbe considérablement les importations des denrées alimentaires et des matériaux de construction pour les grands projets en chantier.

Les magasins et bureaux ont partiellement rouvert hier après cinq jours de fermeture mais les

bazars des grandes villes restent fermés et l'on ne voit pas encore très bien comment le gouvernement militaire compte remettre l'économie sur les rails, ou même s'il est capable de le faire.

Appel de Khomeiny

Dans un message de remerciements à la population iranienne pour son attitude au cours des derniers jours, l'ayatollah Khomeiny, symbole de la lutte anti-chah, a lancé depuis sa retraite en banlieue parisienne un appel au conflit économique comme moyen essentiel de parvenir à l'objectif avoué du renversement de l'empire.

Dans cet appel, le chef religieux

demande au peuple iranien d'cueillir, d'aider, de protéger et de respecter les soldats et les officiers qui se détacheraient du régime et se rallieraient à lui.

L'ayatollah Khomeiny y renouvelle aussi l'avertissement lancé aux gouvernements étrangers qui soutiennent le régime du chah. Ce rappel intervient au lendemain de la déclaration du président Carter réaffirmant son soutien ferme et total du chah.

«Tout chef d'Etat qui soutiendra le régime du chah sera privé du pétrole iranien et tous leurs traités seront considérés comme illégaux», affirme-t-il. Les peuples doivent interroger leurs gouvernements et le Congrès américain doit faire la même chose avec Carter.

Rassuré du soutien américain, le gouvernement du général Azhari a de son côté entrepris une reprise en main des grandes villes par la force. La radio nationale a annoncé la tenue de manifestations favorables au chah à Téhéran — où elles sont passées presque inaperçues —, à Arak et à Ispahan.

Au même moment, le ministère de l'Information organisait un voyage en avion pour les journalistes de la presse étrangère jusqu'à Ispahan où quelque 5,000 manifestants, à bord de camions et d'automobiles, protégés par les militaires, ont parcouru la ville à la poursuite des opposants, en brandissant des gourdins, en tirant et en criant «Vive le chah!».



L'Iran est le deuxième exportateur mondial de pétrole. Mais les grèves dans l'industrie pétrolière obligent les Iraniens, bidons en main, à faire

la queue devant les stations d'essence pour obtenir du kérosène, principale source d'énergie domestique.

Vance abrège sa mission au M.-O.

d'après AFP, Reuter, UPI

A moins d'un revirement spectaculaire, le traité de paix égypto-israélien ne pourra être conclu dimanche, ni même dans les semaines qui viennent. Israël a, en effet, pratiquement opposé une fin de non-recevoir aux propositions égyptiennes qui lui ont été transmises par le secrétaire d'Etat Cyrus Vance après trois jours d'entretien avec M. Sadate.

Tirant les conclusions de cette situation, M. Vance a décidé, après un entretien téléphonique d'un quart d'heure avec le président Carter, d'avancer son départ de Jérusalem et de regagner Washington demain matin après une escale, ce soir, au Caire qui lui permettra de rendre compte au président Sadate des résultats de sa mission. Aucune raison, officiellement, n'est avancée du côté américain pour expliquer son départ précipité d'Israël mais le porte-parole du secrétaire d'Etat a déclaré que «des affaires importantes» attendaient M. Vance à Washington tout en refusant de préciser si elles concernaient les conversations du Proche-Orient ou d'autres problèmes.

Propositions rejetées

Dans les milieux gouvernementaux israéliens, on affirmait, hier

soir, que les propositions égyptiennes vident les accords de Camp David et le projet de traité de paix de tout contenu alors qu'Israël a déjà accompli tous les sacrifices possibles. Sans aller aussi loin, M. Menahem Begin a reconnu que de sérieuses divergences de vues sont apparues entre les positions israéliennes et égyptiennes telles que celles-ci nous ont été expliquées par les Etats-Unis.

Les nouvelles propositions dont M. Vance était porteur n'ont pas été révélées. Mais, de source diplomatique, on indique que les Egyptiens auraient renoncé à exiger des modifications dans le projet de traité après avoir reçu l'assurance que leurs réserves seraient explicitées dans des lettres annexes.

Les deux pierres d'achoppement à la conclusion du traité — l'exigence d'un lien entre la signature du traité et un calendrier précis pour les élections en Cisjordanie, ainsi que l'article 6 du traité —, en dépit des suggestions américaines, n'ont pu être surmontées. Plutôt qu'une date limite pour les élections, les Américains avaient proposé une date indicative. Quant à l'article 6, le président Carter se proposait d'exposer son propre point de vue dans une lettre où il aurait pris

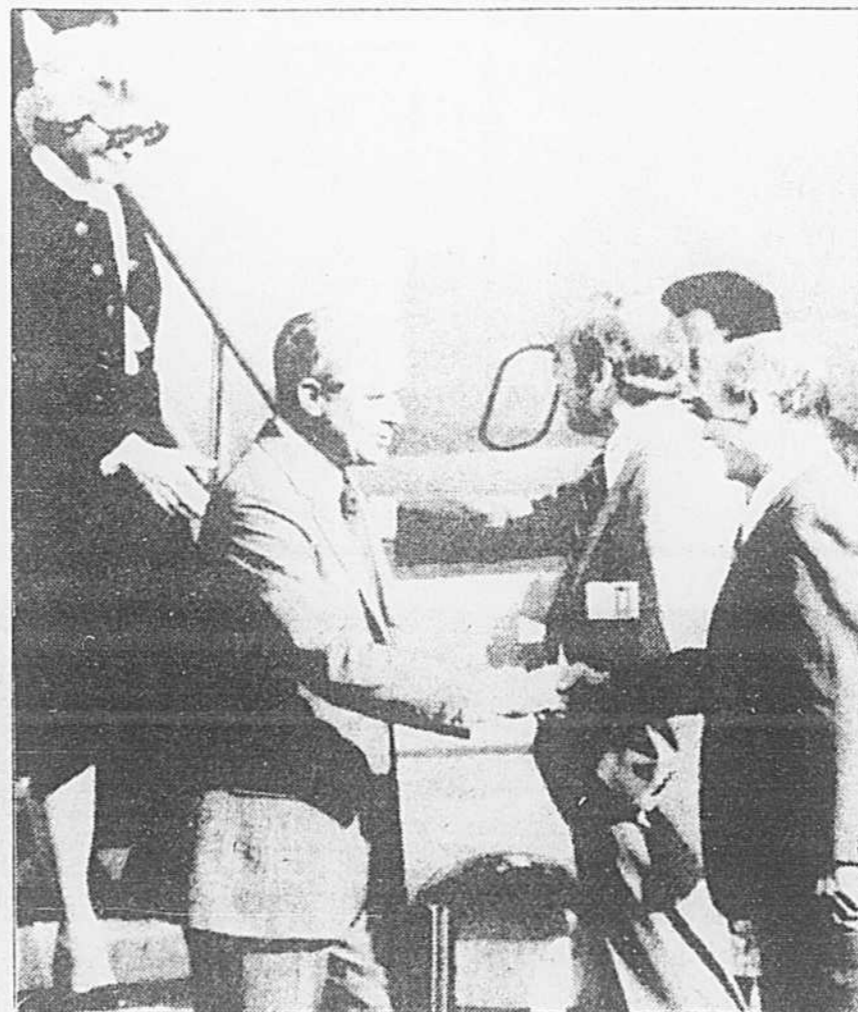
soin de laisser une porte de sortie en stipulant que l'Egypte affirmerait qu'elle a le droit de se porter au secours d'un autre Etat arabe attaqué par Israël.

Maintenant son exigence, M. Begin a rappelé que l'Etat hébreu était prêt à signer le traité de paix avec l'Egypte tel qu'il est rédigé actuellement et qu'il a été accepté le 11 novembre dernier. Les milieux politiques israéliens avancent pour justifier leur attitude trois exigences égyptiennes, selon eux inacceptables:

- la révision de l'article 6
- la possibilité d'une révision du traité de paix après quelques années
- l'échange d'ambassadeurs entre les deux pays non plus après le premier retrait des troupes israéliennes du Sinai mais après la mise en place d'un gouvernement autonome palestinien en Cisjordanie et à Gaza.

De source américaine autorisée, on indique que les divergences rencontrées au cours des entretiens Vance-Begin portent sur tous les fronts. Le porte-parole du Département d'Etat a justifié le départ prématuré de M. Vance en déclarant que celui-ci estimait qu'il aura accompli tout ce qu'il est en mesure de faire d'ici son départ.

Mais ces explications n'ont trompé personne. Le pessimisme général régnait, hier soir, en Israël. Seule maintenant une nouvelle intervention personnelle du chef de la Maison Blanche et un nouveau sommet Carter-Sadate-Begin permettrait peut-être de sauver les chances de paix, estime le correspondant. Mais l'esprit qui soufflait à Camp David semble avoir définitivement disparu et l'échéance du 17 décembre risque de n'être pas respecté.



Le secrétaire d'Etat Cyrus Vance est accueilli à Tel Aviv par le ministre israélien des Affaires étrangères, M. Moshe Dayan. Il arrivait du Caire où il avait rencontré le président Sadate. La visite de M. Vance en Israël semble s'être soldée par un échec.

Les Sandinistes rompent avec le Front élargi d'opposition

d'après AFP

Les guérilleros du Front sandiniste de libération nationale (FSLN) au Nicaragua ont rompu avec le Front élargi d'opposition (FAC), apprend-on à San José de Costa Rica.

Dans une déclaration remise à San José aux correspondants de la presse étrangère et signée notamment par le chef de l'armée sandiniste Eden Pastora (commandant Zéro), les guérilleros condamnent les membres du FAC qui cèdent, selon eux, à une manœuvre politique. Ils appellent les membres «honnêtes» du FAC à rompre avec la Commission de médiation de l'Organisation des Etats américains (OEA), composée de représentants des Etats-Unis, du Guatemala et de la République dominicaine, qui défend «un prétexte plébiscite».

«L'insurrection sandiniste triomphera contre Somoza», déclare le Front qui estime que

«l'amnistie de Somoza est une ironie car elle est proposée par un gouvernement qui a massacré des quantités de gens en septembre dernier» (lors de l'insurrection générale contre le régime).

Huit tombes et deux cadavres d'étudiants que l'on croyait détenus par la Garde nationale nicaraguayenne ont été découverts, annonce-t-on entre-temps à Managua.

Ces dix personnes avaient été arrêtées lors d'une perquisition de la Garde nationale au mois de septembre dernier au cours de l'offensive sandiniste, à Chinandega, à 130 km à l'ouest de la capitale, précise-t-on.

Un commandant de l'armée nicaraguayenne a été tué, et deux autres personnes, dont un député du Parti libéral (au pouvoir), blessés, au cours d'un attentat commis hier par quatre inconnus dans une maison de jeux de Managua, a indiqué, pour sa part la police.

Le gourdin et le fusil pour faire acclamer le chah

par Patrick MENEY

envoyé spécial de l'AFP

ISPAHAN — Les militaires iraniens ont fait la chasse aux opposants à coups de gourdins mais aussi en tirant, mardi et hier, à Ispahan, deuxième ville du pays où 5,000 partisans du chah ont manifesté hier.

Place du 24 Ispahan, mercredi, 8 heures du matin: les militaires arrêtent les voitures. Il faut crier «Vive le chah!». Les soldats colent sur les pare-brise des portraits de roi. Quand un automobiliste refuse, il est sorti de force et violemment rossé à grands coups de gourdins. Les soldats cassent les vitres du véhicule avec les crosses de leurs fusils.

La présence de trois journalistes étrangers ne décourage pas les militaires.

Ce genre de scène se répète à chaque carrefour dans Ispahan, ville de 550,000 habitants, où il est interdit de se déplacer sans la photo du chah.

Gourdins et balles

Debout sur leurs camions, les soldats crient: «Vive le roi!». Des jeeps militaires recouvertes de photos du souverain et de son fils. Au centre de la ville, où les magasins sont fermés et où les piétons sont rares, un socle a perdu sa statue géante du chah lors des cortèges anti-régime qui ont rassemblé plusieurs centaines de milliers de personnes dimanche et lundi.

L'armée a remplacé en hâte la statue par une effigie du roi.

Derrière l'hôpital Askarieh, dans un bâtiment en construction, le corps d'un jeune homme de 17 ans, couvert de sang, est caché sous des cartons. Les infirmiers les soulèvent et nous montrent les impacts d'une rafale de mitraillette tirée dans le dos il y a une heure. On nous explique: «Il n'a pas voulu crier: Vive le chah!».

Pourquoi cachez-vous le corps?

— Pour que les militaires ne le prennent pas.

Mardi, dans ce seul hôpital, on a apporté six cadavres et 65 blessés.

«Je suis médecin depuis vingt ans et j'ai le cœur bien accroché mais hier, pour la première fois, j'ai pleuré».

Le Dr Rahim-Feshareki, de l'hôpital Soraya, ne croyait pas que ces choses-là pouvaient arriver en Iran. Entouré d'une centaine de collègues, il nous montre deux salles remplies de blessés par balles.

Hier, les blessés arrivaient au rythme de cinq par heure. On nous dit: «Les soldats ont tiré jusqu'à la porte de la salle des urgences sur des donneurs de sang».

«J'ai fait trois ans de prison. J'ai été torturé pendant un mois. Et maintenant je vais mourir».

Mohammad Ali Soufizadeh, professeur de 27 ans, a reçu plusieurs balles de fusil dans les poumons. Agonisant, il murmure: «Ceux qui se font tuer pour Dieu ne meurent pas vraiment».

Des témoignages comme celui-ci, on peut en citer 30 ou 40 hier à Ispahan.

J'ai peur

Dans les maisons: le professeur qui nous reçoit appartient à l'opposition. Lundi, il a manifesté contre le chah et pour Khomeiny avec 500,000 personnes, dit-il. Mais aujourd'hui, il ne quitte pas son domicile: «J'ai peur. Comme mes amis. Comme mes voisins».

Il demande: «Comment le président Carter peut-il s'offusquer quand deux dissidents soviétiques sont arrêtés à Moscou, et se taire quand des centaines d'Iraniens sont assassinés?».

Chaharbagh Abbas, l'avenue principale d'Ispahan, mercredi à midi: une centaine de voitures couvertes de portraits du chah, phares allumés, défilent dans un cortège de klaxons. Armés de bâtons, quelques centaines de jeunes crient: «Vive le chah!» Venus à cheval, des paysans brandissent des drapeaux iraniens.

Dans des camions, on a entassé des femmes et des enfants. Les soldats sont grimés sur les toits des autobus et ils appellent par haut-parleurs la population à soutenir le roi. Au total, 5,000 manifestants, estiment les observateurs.

On demande à un gradé ce qui s'est passé à Ispahan ces derniers jours: «Rien, répond-il. Regardez comme les gens sont heureux».

Callaghan acculé à poser la question de confiance

LONDRES (AFP) — Le gouvernement travailliste de M. James Callaghan a été acculé hier soir à poser la question de confiance et à mettre ainsi son sort en jeu après avoir subi deux défaites successives sur sa politique salariale.

Par une majorité de 6 voix (285 contre 279), les députés ont tout d'abord adopté un amendement conservateur à une motion du gouvernement portant sur l'ensemble de sa politique anti-inflation. L'amendement dénonçait l'usage arbitraire fait par le gouvernement des sanctions économiques contre les entreprises ayant négocié des accords de salaires supérieurs à la limite de 5 pour cent fixée cette année.

Sanctions contre Ford

Le gouvernement a décidé récemment de prendre des sanctions contre le constructeur automobile Ford sous forme de suppression des commandes et d'aide publique. Confronté à une grève qui avait duré plus de deux mois, la direction de Ford avait cédé en accordant à ses salariés une augmentation de 16,5 pour cent.

Le gouvernement a ensuite esquivé une seconde défaite, lors du vote sur l'ensemble de sa motion, qui a été repoussée par deux voix

de majorité (285 contre 283). Le Parti travailliste est au pouvoir depuis février 1974.

Les conservateurs ont remporté ce double vote grâce à l'appoint des petits partis (libéraux, unionistes d'Ulster et nationalistes écossais), et aussi, semble-t-il, grâce à la défection de plusieurs députés de la gauche travailliste hostiles à la politique salariale du cabinet.

Peu après le vote, M. Callaghan a admis que cette double défaite constituait un sérieux camouflet pour le gouvernement et a annoncé qu'il poserait la question de confiance aujourd'hui.

En jouant ce coup de poker, estiment les observateurs, M. Callaghan entend ramener à la raison les rebelles de la gauche travailliste qui n'iront sans doute pas jusqu'à provoquer la chute du gouvernement.

M. Callaghan fait le même calcul pour les petits partis. Les nationalistes écossais et gallois souhaitent avant tout que ne soit pas remise en question l'organisation au printemps prochain de référendums sur la dévolution des pouvoirs régionaux.

Smith admet avoir subi sa « plus grande défaite »

d'après AFP, Reuter
Qualifiant l'incendie des réserves de carburant rhodésien, provoqué par un attentat à la roquette des nationalistes, de « véritable catastrophe », le premier ministre Ian Smith a reconnu, hier, que « ce désastre constituait l'une des plus grandes défaites depuis le début de la guerre contre les terroristes. Ce serait stupide de prétendre le contraire, a souligné M. Smith qui

semblait assez abattu, après avoir parcouru les lieux du sinistre alors que le feu continuait de brûler dans certains réservoirs et qu'une épaisse fumée s'élevait dans le ciel.
De source informée, on fait état d'environ 78 millions de litres de carburant perdus (soit \$18 millions) dans les réservoirs des compagnies Shell, BP et Total. Pour l'instant, estime M. Jerry

Musson, directeur commercial de Shell-BP, 22 réservoirs ont brûlé, quatre sont encore la proie des flammes et deux sont encore intacts dans les secteurs de ces compagnies.
Selon d'autres sources, chaque réservoir contient environ 3,5 millions de litres de carburant qui est acheminé en Rhodésie malgré les sanctions commerciales décidées par les Nations unies. M. Musson prévoit que les installations pour ront être reconstruites et fonctionner à nouveau dans neuf mois. Les mesures de sécurité seront renforcées, a-t-il ajouté.
On estime, actuellement, que l'incendie qui s'était déclaré lundi soir dans un dépôt de carburant de la banlieue de Salisbury a été circonscrit, notamment avec l'aide d'un engin de lutte contre le feu ainsi qu'une mousse spéciale qui avaient été amenés par un avion Hercules C-130 d'Afrique du Sud. Néanmoins des flammes pourraient continuer à brûler pendant plusieurs jours voire plusieurs semaines.
Le ravitaillement en carburant est l'un des points vulnérables de la Rhodésie mais, de source informée, on juge exagérée l'information selon laquelle le quart des réserves du pays aurait été détruit.
Il n'en demeure pas moins que le premier ministre Smith a accusé durement le coup. Le chef du gouvernement a déclaré ne pas savoir si la loi martiale allait être introduite à Salisbury après cet acte, mais si c'est nécessaire nous n'hésiterons pas, a-t-il souligné. L'opération a été revendiquée à la fois par les deux factions du Front Patriotique: celles de MM. Robert Mugabe et Joshua Nkomo. « Nous devons maintenant nous serrer la ceinture et faire un effort plus grand pour surmonter nos difficultés », a commenté M. Smith.



Visiblement abattu et découragé devant ce qu'il a qualifié de « véritable désastre », le premier ministre Ian Smith a parcouru les lieux du sinistre déclenché par les guérilleros nationalistes.

La rivalité sino-russe s'affirme en Indochine

d'après Reuter et AFP
Tandis que se poursuivent les affrontements en vase clos opposant le Vietnam à deux de ses voisins communistes, la Chine et le Cambodge, affrontements dont l'ampleur reste impossible à vérifier, la guerre des communiqués s'intensifie au niveau international dans le sens d'un conflit sino-soviétique par le Cambodge et Vietnam interposés.
A Moscou, le praesidium du Soviet suprême a ratifié hier le traité d'amitié et de coopération signé le 3 novembre entre l'URSS et le Vietnam et, après les Izvestia et la Pravda, l'agence Tass soulignait le soutien de l'URSS au Front uni de salut national du Kampuchea (FUSNK) contre « le régime pourri de Phnom Penh ».
A l'ONU, la délégation chinoise faisait circuler une lettre dans laquelle Pékin accuse le Vietnam de vouloir, avec l'appui de Moscou, annexer le Cambodge et établir une Fédération indochinoise sous la coupe de Hanoi. La lettre accuse le Vietnam d'avoir aussi provoqué des incidents à la frontière chinoise.

Tass, de son côté, accuse les dirigeants chinois « de s'en tenir à la politique d'ingérence dans les affaires intérieures du Kampuchea, qui consiste à le monter contre le Vietnam socialiste ».
« Le conflit frontalier vietnamo-cambodgien n'est qu'une manifestation de la politique expansionniste de Pékin dans le Sud-Est asiatique », affirme pour sa part le représentant du Vietnam à l'ONU dans une lettre au Conseil de sécurité.
Le Vietnam ayant fait état d'un soulèvement populaire au Cambodge, tout en appuyant le FUSNK dirigé par Heng Samrin, commandant de l'ex-té division cambodgienne, auteur d'un coup d'Etat manqué en mai dernier réfugié depuis au Vietnam, le premier ministre cambodgien Pol Pot, dans une interview à Chine-Nouvelle, parle à son tour de « résistance populaire » au Vietnam.
A Paris, enfin, La Voix du Cambodge libre, organe des réfugiés cambodgiens à l'étranger, exprime son appui « tactique » au FUSNK « qui a le mérite d'exister », dit-il.

Mme Gandhi se dit victime d'une « vendetta politique »

NEW DELHI (Reuter) — Mise en cause dans le cadre d'une enquête sur les affaires de son fils Sanjay, Mme Indira Gandhi a accusé hier le Parti Janata d'avoir déclenché contre elle « une vendetta » politique sans précédent. L'ancien premier ministre indien a déclaré à la Chambre basse du Parlement que les accusations d'abus de privilèges et d'outrage au Parlement portées contre elle étaient « totalement insoutenables » et ajoutée qu'elle avait été déclarée coupable avant même le début des débats par-

mentaires sur le rapport de la commission des privilèges.
« Jamais jusqu'à présent dans l'histoire de n'importe quel pays démocratique un seul individu dirigeant le principal parti d'opposition n'a été sujet d'une telle calomnie », a-t-elle déclaré.
L'ancien premier ministre, accusé par la commission d'avoir fait pression sur des hauts fonctionnaires qui rassemblaient des informations sur le projet de la société Maruti, que dirige son fils, a démenti ces accusations et

déclaré que les dossiers du gouvernement confirmaient ses démentis.
Le Parlement doit se prononcer aujourd'hui sur cette affaire. Si elle est reconnue coupable, Mme Gandhi peut être emprisonnée, expulsée du Parlement ou suspendue de la session actuelle.
Avant le plaidoyer de Mme Gandhi, le premier ministre Desai avait demandé à ses partisans de l'écouter avec patience parce que, étant accusée, elle avait le droit de donner sa version des faits.

la Baie

Louez une voiture Hertz au centre-ville en vous servant de la carte La Baie. C'est pas fou!

1475 rue Aylmer, coin de Maisonneuve, en face du grand magasin.

La Baie, la première compagnie établie au Canada, se joint à Hertz, la première compagnie de location de voiture au Canada, pour mieux vous servir.
Maintenant, vous pouvez utiliser la carte La Baie pour louer des voitures propres et en bon état du plus grand réseau de location de voitures au monde. Demandez-nous une Granada, une Fairmont, une LTD ou une Thunderbird, ou d'autres bonnes voitures Ford. C'est encore plus accommodant notre nouveau service de location de voitures.

Profitez aussi de ces autres avantages que vous offre Hertz:

- * Réservations sans frais - Composez 1-800-268-1311 pour réserver votre voiture Hertz.
- * Club No 1 Hertz - Pour un service plus rapide, joignez-vous au Club No 1. Quand vous arriverez à notre comptoir, votre formule sera déjà remplie.
- * La carte La Baie - Servez-vous en à tous les bureaux participants à travers le Canada.

Avec Hertz, ça roule!

Hertz au Canada: location de Ford et autres bonnes marques.
Hertz Canada Ltd

ROCHE-BOBOIS

vivre au ras du sol

LE VOYAGEUR, un ensemble modulaire tout en mousse, une mousse comme la technique d'aujourd'hui permet d'en faire, à densité variable, donc parfaitement calculée pour assurer au corps le maximum de bien-être. Sectionnel, 5 morceaux comprenant: 2 angles, 2 causeuses et 1 pouf, le tout entièrement matelassé. Choix de tissus, disponible en velours Benidorm gris ou toile popcorn, couleur écru. Livraison immédiate. Quantité limitée.

5 mcx
995.

Roche-Bobois, un groupe de plus de 100 magasins, vous apporte ce qu'il y a plus avant-gardiste dans le domaine du meuble moderne international.

ROCHE-BOBOIS 1265, rue Berri 842-8811



PASCAL ROLLIN

«pour les amants»
de 9 h à minuit (tous les soirs)

FM 88 90 92 94 96 98 100 102 104 107

RADIO CITE FM 107

Québec s'apprête à prolonger l'autoroute 40

par Jean-Pierre BONHOMME

Le ministère des Transports du Québec s'apprête à entreprendre la construction de la prolongation de l'autoroute de la rive nord (no 40), entre Trois-Rivières et Québec, sans que les Services de protection de l'environnement aient eu l'occasion d'en étudier l'impact sur les milieux naturels et urbains.

Des porte-parole du ministère de l'Environnement ont dit hier qu'ils n'ont pas encore eu l'occasion d'étudier les plans de construction de cette quadruple voie et que, même si les appels d'offres ont déjà été ouverts pour le déboisement des emprises, aucu-

ne négociation sérieuse sur la nature des aménagements n'a encore été entreprise. Les mêmes sources ont révélé que la direction des SPE a reçu une lettre, hier, «annonçant l'intention du ministère des Transports de présenter des plans». Les porte-parole ont dit craindre qu'en ce cas, comme dans bien d'autres, le ministère des Transports présente ses plans «lorsqu'il sera trop tard pour dire non».

Le directeur général du service des opérations aux Transports, M. René Blais, a dit croire, pour sa part, que les plans de construction de la partie est de l'autoroute de la rive nord ont été présentés aux

Services de protection de l'environnement il y a quinze jours. Il n'a toutefois pas consenti, à l'instar de plusieurs de ses collègues, hier, à renseigner La Presse sur les projets à court et à moyen termes du ministère relatifs à l'implantation des infrastructures routières sur ce territoire. On sait que le ministère promeut à l'intention de réaliser de grands travaux routiers entre Hull et Masson, dans l'Outaouais, et entre Trois-Rivières et Québec. D'autres interventions sur les berges sont également prévues.

M. Blais a aussi dit qu'il n'est pas dans l'habitude du ministère de rendre ses projets publics à

l'avance parce qu'il n'est pas assuré que le Parlement accordera des crédits nécessaires à leur réalisation.

Les travaux de prolongation de l'autoroute 40, entre Trois-Rivières et Québec, posent des problèmes écologiques et urbains d'importance. Les populations locales craignent en effet que le tracé soit situé trop près des habitations, à l'est de Trois-Rivières, que trop d'arbres soient coupés et que les milieux naturels productifs soient inutilement atteints.

Comme dans le cas des travaux de construction de la même autoroute déjà réalisés à l'ouest de

Trois-Rivières, disent les experts des Services de protection de l'environnement, l'extension s'avancera inutilement dans des terres humides.

La partie qui devrait être réalisée entre Sainte-Anne-de-la-Pérade et le Cap-de-la-Madeleine a déjà fait l'objet d'études au sein d'un comité d'aménagement régional, mais on estime que cet examen est d'une portée trop limitée aux seules questions de drainage.

On sait que la nouvelle législation présentée la semaine dernière

en deuxième lecture et qui modifiera la loi de la qualité de l'environnement, si elle est adoptée, obligera les promoteurs de grands ouvrages, comme ceux des autoroutes, à se soumettre à des procédures d'audiences publiques. Dans l'état actuel des choses, la réglementation gouvernementale oblige seulement les constructeurs d'autoroutes à quatre voies à soumettre des demandes d'autorisation au directeur des Services de protection de l'environnement. Jusqu'à maintenant, ces demandes ont souvent été faites pro forma et n'ont pas toujours donné lieu à des études environnementales objectives.

carrières ET PROFESSIONS

N.B.: Tous les postes annoncés sont ouverts également aux femmes et aux hommes.

la presse
MONTRÉAL

SURVEILLANT DE L'ACCUEIL ET DE L'ORIENTATION

(Travailleur social 111)
\$17,904 à \$21,780

Ce concours est ouvert également aux hommes et aux femmes

FONCTIONS: Le candidat choisi devra, sous la surveillance du directeur, se charger de la planification, l'organisation, la surveillance et l'évaluation des activités d'une équipe de travailleurs sociaux responsable du processus d'accueil, d'évaluation et d'orientation des clients qui font une demande aux services sociaux, etc.

QUALITÉS REQUISES: Maîtrise en travail social et une grande expérience au niveau de la dispensation des services sociaux, ou l'équivalent. De l'expérience à titre de surveillant serait souhaitable. Une bonne connaissance des deux langues officielles est essentielle.

LIEU DE TRAVAIL: Ministère des Services sociaux, Newcastle.

Numéro du concours: NB 78-433

Les demandes devront nous parvenir au plus tard le 27 décembre 1978.

Adresser sa demande à la:

COMMISSION DE LA FONCTION
PUBLIQUE DU NOUVEAU-BRUNSWICK
Pièce G-15, Edifice du Centenaire
Case postale 6000
Fredericton, Nouveau-Brunswick
E3B 5H1



DIVISION DATA SYSTEMS

Vue l'expansion de ses activités dans la région, Philips, une importante entreprise reconnue dans l'industrie a présentement quelques postes à combler.

LES POSTES:

Superviseur de groupes

— Le candidat recherché devra pouvoir planifier, organiser et contrôler les activités du département de support technique qui inclut l'analyse de systèmes, la programmation et l'installation de différentes applications.

Analyste de systèmes

— Quelques postes sont à combler dans ce domaine et la responsabilité inclut l'analyse, la documentation de spécification, contrôle de projets et implantation de systèmes pour la gamme d'ordinateurs Philips.

Programmeur

— Les personnes possédant quelques années d'expérience soit en COBOL, BASIC et/ou FORTRAN sont invitées à présenter leur candidature.

Les responsables seront chargés de certaines analyses, de la programmation, de la documentation et de l'implantation des systèmes.

PREREQUIS:

— Être bilingue

— Posséder une automobile

— Les personnes considérées posséderont une très bonne connaissance des systèmes comptables tels que comptes à recevoir, comptes à payer, paies, inventaires, etc.

REMUNERATION:

Basée sur l'expérience des candidats, la rémunération sera compétitive au salaire du milieu et comportera aussi de généreux avantages sociaux et bénéfices d'appoint

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae au:

Service du personnel
PHILIPS ELECTRONIC LIMITED
5930 Côte de Liesse
Montréal, Québec H4T 1E1

N.B.: Ce poste est ouvert également aux hommes et aux femmes.

CSC

SCIENCES INFORMATIQUES CANADA, LTEE, filiale de Computer Sciences Corporation, la première firme mondiale de services en matière de sciences de l'information recherche pour ses bureaux de Montréal des

REPRESENTANTS DE VENTES

Nous recherchons des candidats(es) animés de la volonté de réussir et doués de l'esprit d'entreprise et qui sauront organiser leurs activités avec un minimum de supervision.

Une formation universitaire en sciences ou en administration est exigée ainsi que deux ou trois années d'expérience en commercialisation de produits ou services informatiques en temps partagé auprès d'utilisateurs de l'industrie ou du secteur public.

Nous prendrons aussi en considération les candidatures de personnes qui, sans expérience directe de la vente, sont actuellement analystes financiers ou experts en recherche opérationnelle et ont participé au développement de modèles informatisés.

La rémunération totale comprend une base salariale à laquelle s'ajoute des commissions très intéressantes; cette combinaison offre à la fois une stabilité de revenus et des perspectives croissantes de gains. Un plan complet d'avantages sociaux est inclus.

Pour des renseignements plus détaillés au sujet de ce poste, veuillez écrire ou téléphoner à:

Georgette Garant
Sciences Informatiques Canada, Ltée
Suite 367, Place du Canada
Montréal, Québec H3B 2N8
(514) 878-9811

Toutes les demandes seront examinées confidentiellement.

PERSONNEL DE DIRECTION

Une entreprise de renommée nationale fabricant de laine à tricoter située à Toronto, Ontario est à la recherche de contremaîtres connaissant les procédés d'étrépage, d'enroulement, de torçage et de dévidage.

Les candidats doivent posséder une bonne connaissance technique, de l'expérience en supervision et être prêts à s'adapter au travail sur équipe si nécessaire.

Nous offrons un bon salaire avec prime d'équipe et les avantages sociaux usuels de la compagnie.

Veuillez faire parvenir votre application par écrit en donnant vos qualifications, votre expérience et le salaire demandé à:

M. Guy Marier
PATRONS N. BALDWIN
(CANADA) LTD.
421 boul. Pie-IX
Montréal, H1V 2B8

LABORATOIRES BIO-RECHERCHES LTEE GERANT DU PERSONNEL

Les Laboratoires Bio-Recherches situés depuis peu dans des locaux nouveaux et très modernes à Senneville dans la banlieue ouest de Montréal sont en voie d'augmenter considérablement leur personnel. Pour cette raison, ils sont à la recherche d'un Gérant du Personnel.

Les responsabilités de ce poste incluent:

- Administration salariale.
- Relation avec les employés.
- Programme de bénéfices sociaux.
- Politiques touchant le secteur du personnel.
- Programme de recrutement et d'entraînement.

Les postulants doivent avoir au moins 3 à 4 années d'expérience dans le secteur du personnel, de préférence dans le domaine scientifique. Ils auront entre 28 et 32 ans. Le bilinguisme sera définitivement un atout dans la sélection.

Prière de faire parvenir demande et curriculum vitae à:

M. M.F. Ankcorn,
Vice-Président et Gérant des Affaires
Laboratoires Bio-Recherches Ltée
87, chemin Senneville
Senneville, Qué. H9X 3R3

LABORATOIRES BIO-RECHERCHES LTEE MONITEURS D'ETUDES ET TECHNICIENS DE LABORATOIRES

Les Laboratoires Bio-Recherches situés depuis peu dans des locaux nouveaux et très modernes à Senneville dans la banlieue ouest de Montréal, sont en période d'expansion rapide qui nécessite le recrutement immédiat de techniciens additionnels. Pour rencontrer nos objectifs, nous avons un besoin urgent pour notre Division de Toxicologie de:

Moniteurs d'études (B.Sc.)
Techniciens toxicologues (CEGEP)
Techniciens d'animalerie (école secondaire)
Assistants vétérinaires (CEGEP)

Un programme compréhensif d'entraînement est disponible. Une expérience et de l'intérêt dans les sciences biologiques seraient un avantage.

Une connaissance pratique de la langue anglaise est requise et le bilinguisme constituera un atout dans la sélection des candidats.

Les salaires seront en mesure des qualifications. Le transport au travail est disponible.

Prière de faire parvenir demande et curriculum vitae à:

Dr Rick Lough
Laboratoires Bio-Recherches Ltée
87, chemin Senneville
Senneville, Qué. H9X 3R3

ADJOINT AU DIRECTEUR DES ACHATS

Importante compagnie de vente au détail à Montréal cherche à s'adjointir un jeune candidat dynamique et ambitieux pour remplir le poste nouvellement créé d'adjoint au directeur des achats.

Le titulaire de ce poste devra s'impliquer au niveau des opérations courantes du département des achats tout en participant activement à la mise en place d'un système ordonné de gestion des stocks. Il sera graduellement appelé à prendre des responsabilités plus importantes et à relever des défis plus grands pour se tailler une carrière à la mesure de son potentiel.

Exigences:

- D.E.C. en administration et 3 années d'expérience pertinente ou
- BAC en administration avec expérience des achats de préférence.

Age: 25 ans environ

Une connaissance acceptable de l'anglais est nécessaire à l'accomplissement de cette fonction.

Veuillez envoyer votre curriculum vitae avant le 22 décembre 1978, en mentionnant votre salaire actuel à:

La Presse, Réf. 19015
C.P. 6041, Succ. A
Montréal, Qué. H3C 3E3

GERANT DES VENTES pour l'Est du Canada

Une importante compagnie de maisons préfabriquées offre salaire et commission alléchantes au candidat qui:

- Possède de l'expérience dans la vente directe;
- Aime voyager régulièrement;
- Devra contrôler les bureaux de ventes existants
- A de l'expérience en publicité et promotion;
- Développera réseaux de vente et de franchise.

Salaire de base \$25,000 durant période d'essai (3 mois) plus commission par la suite pouvant atteindre un revenu total de \$45,000.

Poste disponible en janvier.

Faire parvenir curriculum vitae à:

LA PRESSE, REF. 19,016
C.P. 6041, Succ. «A»
Montréal H3C 3E3

gâtez-vous

AVEC UNE
ANNONCE
ENCADREE

sous la rubrique

carrières
ET PROFESSIONS

DANS

la presse

285-7320

Si...

- ... vous faites de la création publicitaire une profession,
- ... vous possédez une expérience en traduction de fort calibre,
- ... vous maîtrisez les techniques de la création originale ou de l'adaptation pour la télévision, la radio, les journaux et les affiches.
- ... vous avez une bonne connaissance écrite et parlée des deux langues, et vous excellez en rédaction française,
- ... vous comprenez très bien les réalités du marché québécois,
- ... vous oeuvrez au sein d'une agence de publicité depuis au moins deux ans,
- ... vous désirez vous joindre à une agence de publicité de réputation nationale, L'Agence McKim Ltée,

alors...

communiquez avec Claude Croteau en composant 866-3731

EXAMINATEUR INTERMEDIAIRE

SECTION AUTOMOBILE SERVICE DES SINISTRES

NATURE DU TRAVAIL:
Analyse les demandes de réclamations afin d'établir un règlement équitabile.

EXIGENCES:

- 12e année
- Minimum de 2 ans d'expérience dans l'examen de réclamations automobile.
- Bilingue.

SALAIRE: Le salaire sera en fonction des qualifications et de l'expérience du candidat.
Avantages sociaux généreux.

Les personnes intéressées doivent communiquer avec:

Mlle Bonita Assaly
(discretion assurée)
281-8179
LA SECURITE
Compagnie d'assurances
générales du Canada
1 Complexe Desjardins,
suite 1722
Montréal H5B 1B1

Compagnie faisant partie du Mouvement Desjardins

COLLECTION HOMME YVES SAINT-LAURENT recherche REPRESENTANT

Représentant bilingue ayant l'expérience requise pour la région de Montréal et le reste du Québec.

Excellente opportunité à tout candidat répondant aux exigences afin de joindre une compagnie en plein essor du monde de la mode masculine.

Une bonne rémunération sera offerte au candidat choisi.

Pour rendez-vous, appelez:

937-3985

INGENIEUR GERANT GENERAL DES VENTES

Nous recherchons pour notre usine de bâtiments d'acier préfabriqués un ingénieur ou architecte technico-commercial bilingue ou une personne qualifiée entre 35 et 40 ans ayant de très bonnes connaissances de la construction en général (structures d'acier).

La personne recherchée sera responsable de toute organisation des ventes, promotion, publicité, entraînement et activités auprès des agents et entrepreneurs. Elle devra avoir acquis une très bonne expérience dans ce domaine dans les provinces de l'est du Canada auprès des entrepreneurs, bureaux d'architectes, ingénieurs et municipalités.

Lieu de travail: à notre usine de Beloeil

La personne rencontrant ces qualifications devra nous envoyer son curriculum vitae détaillé à l'attention de:

P. Bernard,
Bâtiment préfabriqué Bernard Ltée
600, boul. de l'Industrie
Beloeil J3G 4S5

DIRECTEUR

LABORATOIRE DE REPROGRAPHIE et PHOTO-MECANIQUE

La Société, située dans la région de Québec, est à la recherche d'une personne possédant de bonnes connaissances dans le domaine de reprographie et de la photo-mécanique et possédant aussi de l'expérience dans la vente, dans l'administration et dans la direction du personnel.

Faire parvenir curriculum vitae à

La Presse, Ref. 19018
C.P. 6041, Succ. A, Montréal, H3C 3E3

Candidat dans Argenteuil

Claude Ryan presse Lévesque de déclencher rapidement l'élection

par Jacques BOUCHARD

C'est avec un enthousiasme poliment partagé par une assistance de 300 personnes que le chef du Parti libéral du Québec, M. Claude Ryan, a accepté de poser sa candidature dans le comté d'Argenteuil.

Cette fois, le député libéral élu pour la première fois en 1966, le Dr Zoël Saindon, n'a pas changé d'idée et il a offert son comté au nouveau chef du Parti libéral en assurant ce dernier de la fidélité de l'exécutif et des troupes libérales de la circonscription.

En prenant connaissance de deux résolutions en ce sens adoptées par l'exécutif et enjoignant l'ex-directeur du Devoir de bien vouloir solliciter les suffrages de la population à l'occasion de l'élection partielle qui suivra la démission de Dr Saindon, M. Ryan a déclaré qu'aparavent il allait se soumettre à la tenue d'une convention qui doit se

dérouler comme le prévoient les règlements du parti.

Le Dr Saindon remettra effectivement sa démission à l'Assemblée nationale vendredi. Hier soir, il a enjoint le premier ministre, comme l'a d'ailleurs fait M. Ryan par la suite, de tenir un scrutin le plus tôt possible, comme il avait tenu à le faire dans Notre-Dame-de-Grâce le printemps dernier.

Les deux orateurs, devant l'assistance réunie dans une salle de la polyvalente Lavigne, à Lachute, à 50 milles au nord-ouest de Montréal, ont d'ailleurs cité un extrait de la conférence de presse de M. René Lévesque qui soulignait que le PQ ne voulait pas s'éterniser dans des délais inutiles, les citoyens de NDG, comme ceux de tout autre comté, ayant le droit dans des délais raisonnables d'être représentés à l'Assemblée nationale.

MM. Ryan et Saindon espèrent que M. Lévesque conservera

la même attitude pour le comté d'Argenteuil et que les brefs d'élection seront émis dès le mois de janvier.

Nouveau départ

Dans un discours qu'il a lu partiellement, étant donné que la presse le trouve ennuyant dans ce genre d'exercice, comme il l'a souligné, M. Ryan s'est dit convaincu que «cette élection complémentaire sera un nouveau départ vers un changement non seulement de gouvernement, mais aussi et surtout de mentalité et d'attitude que nous souhaitons tous».

C'est pourquoi il espère avoir une majorité solide autant chez les électeurs francophones que chez les anglophones, «dans cette étape sur le chemin du retour au réalisme et à l'équilibre de nos affaires».

Pour sa part, le député Saindon a insisté à plusieurs reprises sur le fait que son geste n'avait pas

été dicté ou forcé par personne et que cette démission était le fruit de sa réflexion personnelle visant essentiellement à permettre au chef Claude Ryan de se faire entendre à l'Assemblée nationale, comme ce dernier le souhaitait depuis quelque temps.

M. Saindon a expliqué qu'il avait changé d'idée sur ce sujet au début de décembre, en déclarant qu'il n'était pas question qu'il offre son siège à M. Ryan précisément parce qu'il voulait que cette «décision vienne de lui et qu'elle soit annoncée par lui, au moment voulu».

Ainsi, a poursuivi M. Saindon, en siégeant à l'Assemblée nationale, le chef du parti pourra assumer «pleinement son rôle de défenseur de l'unité du Canada et de protecteur des droits et des libertés du citoyen».

Pour sa part, M. Ryan s'est



(Photo Pierre McCann, LA PRESSE)
Le député Zoël Saindon a assuré le leader libéral de la fidélité de l'exécutif du parti du comté d'Argenteuil.

engagé à défendre les droits et les prérogatives de son comté d'adoption en rappelant qu'il avait des racines profondes qui le reliait à cette population, sa mère y étant née et y ayant vécu «une bonne partie de sa jeunesse».

Avec un vote d'un peu plus de 30 pour cent de non-francophones, M. Saindon avait été élu en 1966 avec une majorité de 2,273 voix. En 1973, il avait obtenu 8,811 voix de majorité pour redescendre à 1,275 voix en 1976.



les cadeaux qui feront fureur à Noël



un ravissant cadeau qui lui réchauffera le coeur...

Lorsque vous pensez à vos cadeaux de Noël, pensez à Simpsons pour de ravissantes tenues féminines toujours tellement appréciées.

A. Cardigan à encolure en V, poches plaquées côtelées. Tricot 70% acrylique, 30% laine. Blanc cassé, noir, rose, bleu ou terre-cuite. P, M, G. **\$28**

B. Blouse "Elite" en soyeux twill polyester avec cravate amovible, sans repassage. Rayures tons pastel multicolores de vert seigle/taupe, bleu pâle rouille pâle ou lilas beige chameau. Tailles 10 à 18. **\$25**

C. Col roulé dégage souple, manches raglan. 80% laine/20% mohair. Beige, bleu, rose foncé ou terre cuite. P, M, G. **\$26**

Rayon 304, au troisième. Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno.

Venez, écrivez... ou composez 842-7221 jour et nuit



maillots-T signés E3
...et pourquoi pas
\$9

Vous voulez lui faire plaisir à Noël! Offrez-lui un maillot E3 à encolure ronde ou encolure en V. Elle en sera ravie. Ces modèles en tricot 60% coton/40% polyester portent le sigle E3 sur la manche. Ils sont présentés dans de riches coloris: blanc, rouge, marine, noir, lin, rosé, sauge, bleu tendre, vanane, roux, vin ou bleu vif. A ce prix si étonnant, vous voudrez lui en offrir plus qu'un! Tailles P, M, G.

Rayon 302, au troisième. Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno.

Venez, écrivez... ou composez 842-7221 jour et nuit

Arseneault Verdict de mort naturelle

par André PEPIN

Me Stanislas Déry a rendu un verdict de mort naturelle hier à l'issue de l'enquête sur les circonstances ayant entouré le décès d'André Arseneault, 33 ans, retrouvé sans vie le 15 juillet dernier, dans sa cellule, à l'Institut Archambault.

Le coronar Déry, en rendant son verdict, a déclaré que la preuve n'a pas été faite devant lui à l'effet que le détenu ait pu être assassiné, ce qui l'a obligé à se rallier à l'opinion du pathologiste Jean Houle qui a procédé à l'autopsie.

Cette affaire a alerté à l'époque l'Office des droits des détenus qui dénonce depuis plusieurs mois déjà la série de morts suspectes survenues dans les pénitenciers cette année.

Deux codétenus, Pierre Bourret et Paul Rose (felquist bien connu) ont témoigné au cours de cette enquête de Me Déry, au palais de justice de Saint-Jérôme.

Outrage au tribunal

Dans une autre enquête présidée par Me Déry au palais de justice de Saint-Jérôme, ce dernier a condamné trois détenus pour outrage au tribunal lorsque ces derniers ont refusé de témoigner relativement à la mort de Robert Rivard, survenue le 2 juin dernier, au même pénitencier.

Me Déry a condamné ces détenus à une peine de trois d'emprisonnement, une simple formalité puisque les trois purgent déjà des sentences importantes.

On se souviendra que Rivard a été retrouvé dans sa cellule, gisant dans son sang, après avoir été poignardé à «120 reprises». Me Déry a reporté l'enquête sine die.

Affaire Charest

Par ailleurs, au cours d'un entretien téléphonique, hier soir, Me Déry a déclaré qu'il serait vraisemblablement en mesure de rendre son verdict le 20 décembre prochain relativement à l'affaire Charest, un jeune Québécois de 18 ans retrouvé sans vie dans sa cellule de la centrale de police, le 4 août dernier.

Optimisme chez les pompiers bricoleurs

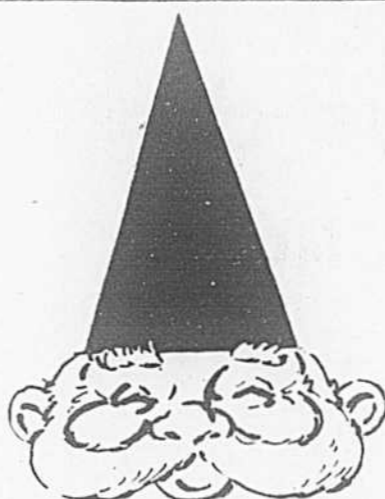
Toujours sans savoir où ils logeront après le 31 janvier, les pompiers bricoleurs de Montréal sont maintenant un peu plus optimistes quant à l'avenir de leur groupe.

«Nous envisageons maintenant deux possibilités, a expliqué hier le président du groupe, M. Maurice Lévesque, après une rencontre d'environ deux heures avec le directeur du service des incendies, M. Jean-Paul Moineau: mettre fin à l'existence du Club des pompiers bricoleurs et nous préparer à emménager dans un nouveau local.»

On sait que le groupe, qui répare depuis 1916 de vieux jouets pour les distribuer ensuite à des enfants dans le besoin, a annoncé sa dissolution après que le directeur des incendies eut indiqué qu'il récupérerait le local pour les besoins du service.

L'avenir semble moins noir maintenant, selon M. Lévesque. Même si le directeur Moineau ne s'est pas engagé à fournir un nouveau local aux pompiers bricoleurs, il a assuré les dirigeants du groupe qu'il ferait des recherches d'abord dans les immeubles du service et ensuite dans ceux occupés par d'autres services municipaux, pour trouver un coin aux jouets des bricoleurs.

Simpsons



pratique humidificateur 3 vitesses de «Electrohôme»

Prix Simpsons

109⁹⁸

Respirez plus aisément et dormez mieux le soir, grâce à cet humidificateur «Electrohôme» à contrôle automatique. Ce modèle rend votre intérieur plus confortable. En effet, l'air humidifié est excellent pour vous, pour les plantes, les animaux et en plus empêche le bois de trop sécher et de se fendiller.

- Humidifie jusqu'à 3,500 pi. ca. (env.)
- Humidistat automatique maintenant le niveau d'humidité pré-réglé.
- Témoin lumineux vous indiquant que le réservoir nécessite un remplissage; arrêt automatique lorsque le réservoir est vide.
- Réservoir plastique amovible pouvant contenir 26.37 litres — remplissage et nettoyage faciles.
- Moteur monté sur caoutchouc et ventilateur plastique vous procurant un rendement silencieux; opération roue d'eau à commande directe.
- Coffret aspect bois, grille dessus et garniture ton noir.
- Environ, 25" x 23" x 12". Modèle AH 224.

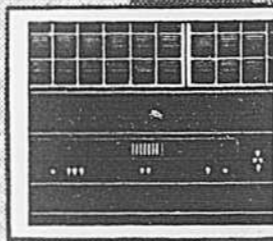
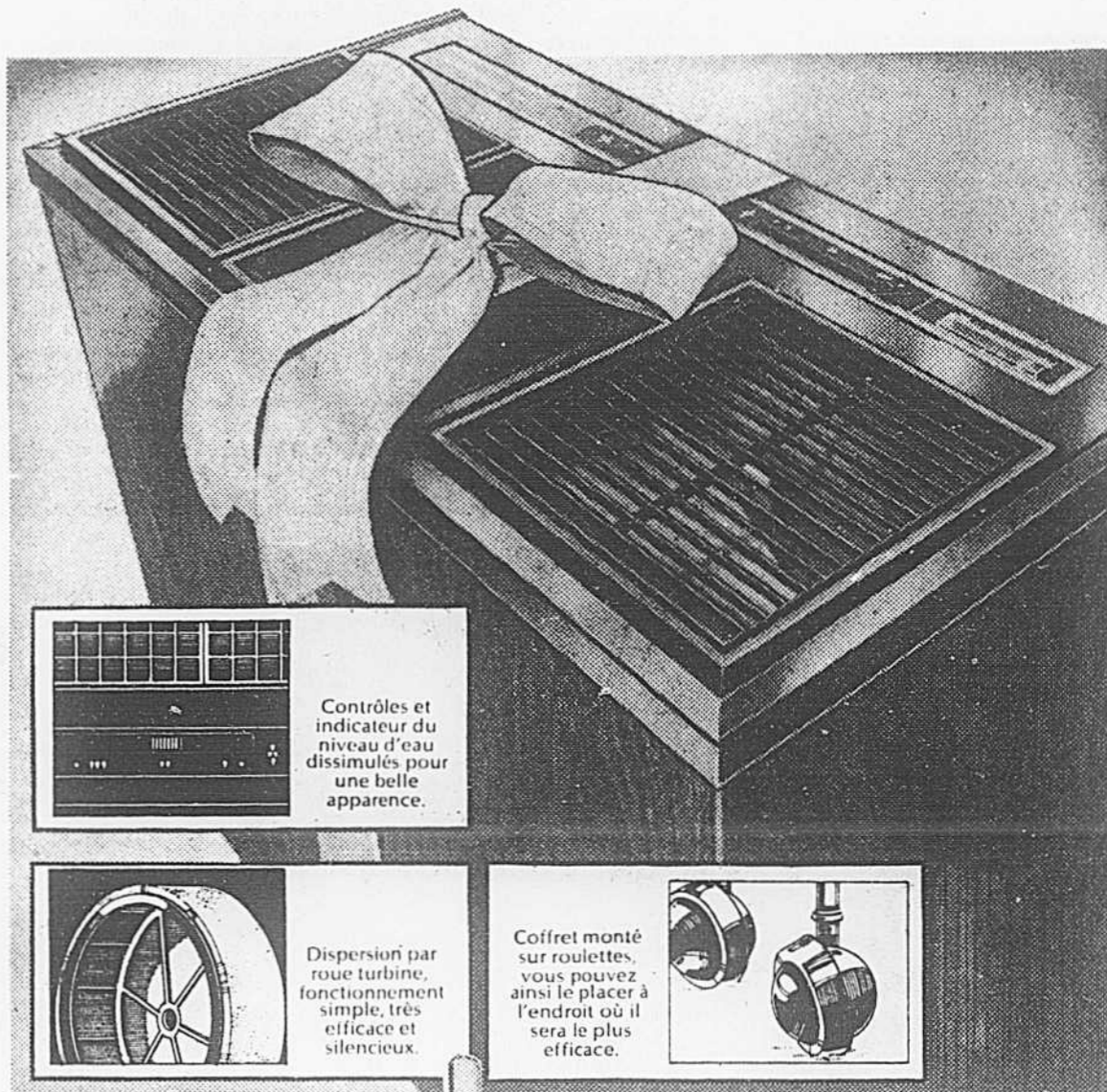
Rayon 430, au sixième. Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno.

Venez, écrivez... ou composez 842-7221 jour et nuit.

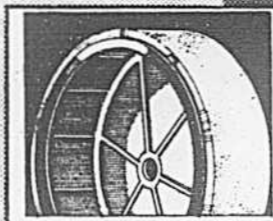
LES 5 MAGASINS SIMPSONS

OUVERTS TOUS LES SOIRS JUSQU'À 9 h

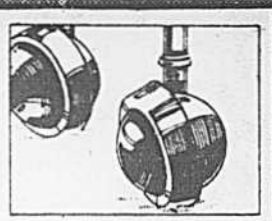
jusqu'au vendredi 22 décembre y compris le samedi 16 décembre



Contrôles et indicateur du niveau d'eau dissimulés pour une belle apparence.



Dispersion par roue turbine; fonctionnement simple, très efficace et silencieux.



Coffret monté sur roulettes, vous pouvez ainsi le placer à l'endroit où il sera le plus efficace.



de «Regina»... léger balai «Electrikbroom»

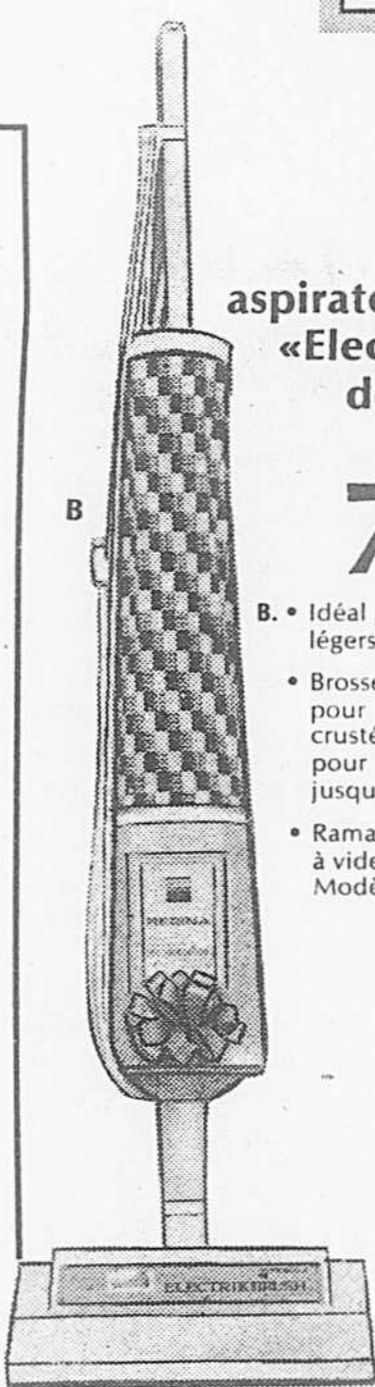
Prix Simpsons

49⁹⁹

A. • Le balai électrique «Electrikbroom» de «Regina» est idéal pour tous vos travaux de nettoyage!

- Modèle 3 vitesses à cadran de réglage pour planchers jusqu'aux tapis longues mèches; succion latérale «Edge-clean» pour nettoyer le long des plinthes.
- Ramasse-poussière facile à vider — donc pas de sacs! Facile à ranger.

Modèle 931.



aspirateur vertical «Electrikbrush» de «Regina»

Prix Simpsons

79⁹⁹

B. • Idéal pour nettoyages légers!

- Brosse rotative motorisée pour enlever saleté incrustée; cadran-sélecteur pour nettoyer planchers jusqu'aux tapis!
- Ramasse-poussière facile à vider; aucun sac requis. Modèle E1110



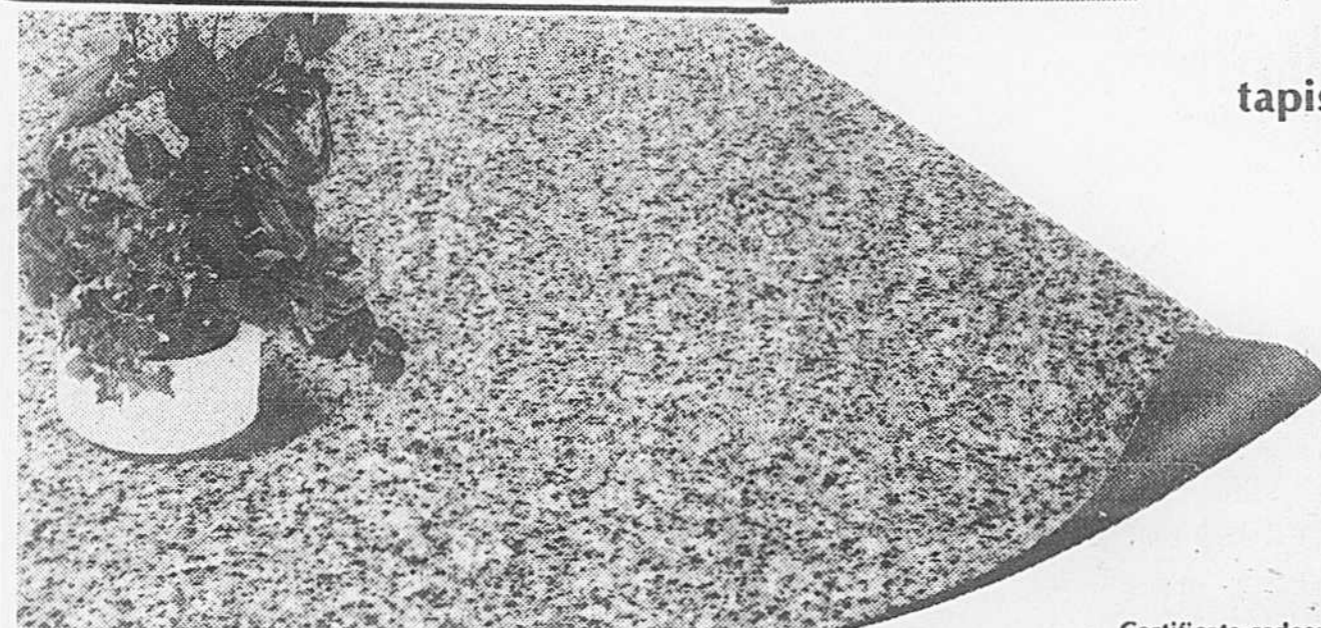
puissant aspirateur vertical «Kenmore»

Prix Simpsons

89⁸⁸

C. • Barre de battage et réglage 4 positions pour nettoyage de tous les tapis y compris les tapis à longues mèches. Modèle 1 vitesse avec moteur à ventilateur jumelé.

- Complet avec boyau 6', 2 rallonges en plastique, brosse à épousseter, suceur pour meubles rembourrés et suceur plat.
- Pare-chocs autour. Sac en vinyle à glissière (sac à poussière intérieur compris). Modèle 3851



tapis de moquette 6' x 9' 100% nylon sans souci

Prix Simpsons

27⁷⁷

- De beaux tapis à si bas prix? C'est possible! Le temps des Fêtes approche... profitez-en pour redécorer votre intérieur avec ces superbes tapis.
- Modèles en robuste nylon bouclé en relief, idéal pour les endroits à circulation intense. Envers caoutchouc agrippant.
- Tons de brun clair, rouille, or blanc, or, brun foncé, vert, bleu ou rouge.

Rayon 376, au quatrième. Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno.

Venez, écrivez... ou composez 842-7221 jour et nuit.

Certificats-cadeaux Simpsons

Le cadeau par excellence... celui qui est toujours agréablement reçu, car il procure l'avantage du choix. Obtenez les vôtres sans tarder. Coupures de \$2 à \$100 disponibles dans les 5 magasins. Aussi au comptoir des renseignements, au rez-de-chaussée, centre-ville. Vous pouvez évidemment les porter à votre compte Simpsons.



Le Père Noël chez Simpsons

Amenez les enfants voir le Père Noël. Lundi, mardi, mercredi, samedi — de 10h à 4h30 de l'après-midi. Jeudi et vendredi — de 10h à 7h30 du soir. Au deuxième. En ville seulement.



Le coin de l'arbre de chez Simpsons

L'endroit idéal pour vous procurer toutes vos décorations de Noël; arbres de Noël, rubans, emballages et cartes de Noël. Au quatrième, en ville. Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno.